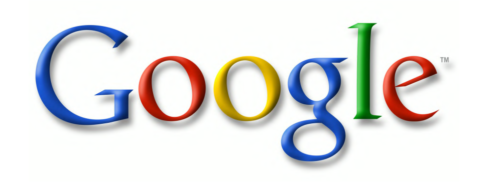

Google

DES

EMPLOIS SYNTAXIQUES

DU GENRE NEUTRE

EN FRANÇAIS

THÈSE

PRÉSENTÉE A LA FACULTÉ DES LETTRES D'AIX

PAR

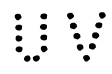
M. A. AUBERT

MARSEILLE

TYPOGRAPHIE ET LITHOGRAPHIE J. CAYER

1884

2



A LA

MÉMOIRE DE MON PÈRE

Ancien Principal du Collège de Vienne (Isère).

DES

EMPLOIS SYNTAXIQUES

DU GENRE NEUTRE

EN FRANÇAIS

INTRODUCTION

Il n'existe pas dans la langue française une catégorie formelle de mots neutres; et cependant, à diverses périodes de la langue, les grammairiens ont invoqué l'emploi du genre neutre pour caractériser certaines fonctions de mots : *expressions pronominales absolues, désignations d'adjectifs ou de participes substantivés, locutions adjectives-adverbiales.* On peut même dire que les travaux les plus récents de philologie moderne s'accordent de plus en plus à assigner un genre neutre au français. C'est le sentiment de Diez : « Les langues filles, non pas toutes au même degré, ont conservé du neutre sa forme et son idée dans quelques parties du discours. » (*Grammaire des langues romanes.*)

Mäztner signale aussi avec beaucoup de soin les emplois variés du genre neutre dans la langue (1).

(1) Voir *Franzosische grammatik ; erste abtheilung, seite* 143, 147, 150, 158, (*Neutrales kasusadverb*). *Zweite abtheilung ; Substantivirte neutra. Seite* 217.

M. Charles Aubertin admet le genre neutre au même titre que le masculin et le féminin. (*Grammaire moderne des écrivains français.*)

M. Chassang émet également la même opinion. « Si le neutre s'est effacé en français, il n'y a pas disparu, pas plus qu'en anglais et en allemand. Seulement il n'a pas en français de signe distinct et ses formes se confondent, en général, avec celles du masculin. (*Nouvelle Grammaire française*, cours supérieur, page 171, note.)

M. Darmesteter classe dans le genre neutre plusieurs sortes de mots composés. (*Formation des mots composés en français*, pages 126, 129, 177, 200.)

Quant à l'ancienne langue, les travaux de l'érudition française y constatent, d'un commun accord, des formes et des locutions de genre neutre.

Il suffira maintenant de citer les ouvrages de Burguy (1), Fallot (2), Loyseau (3), Léon Gautier (4), Brachet (5) et les collections de la Romania (6) et de l'Ecole des Chartes (7).

Pendant le moyen-âge, la grammaire latine avait fourni les règles de la matière grammaticale.

Les grammaires provençales d'Hugues Faidit et de Raymond Vidal présentent relativement au genre neutre des exemples conformes aux expressions latines correspondantes. Ainsi Hugues Faidit excepte de la

(1) Burguy. *Grammaire de la langue d'oil*, 3e édit., tome 1, pages 157, 163 et tome 2, page 317.

(2) *Recherches sur les formes grammaticales de la langue française et de ses dialectes au XIIIe siècle* (formes neutres *ceo*, *ceu*, *alkes*, *quanque*.)

(3) *Histoire de la langue française*, pages 149, 175, 245.

(4) *Chanson de Roland*. Grammaire, page 500, art. 19.

(5) *Grammaire historique* (formes neutres : *moins*, *pis*, *mietz*, page 167).

(6) Année 1872, page 315. *Note de Gaston Paris.*

(7) Année 1871. *Observations grammaticales sur des chartes d'Aire en Artois.*

règle du nominatif qui veut un *s* à la fin des mots : « totz los aiectius *neutris* quan sun pausat senes sustantiv, si cum *mal mes, greu mes, fer mes, esquiu mes, estranh mes quel aia dit mal de me* (1). »

Cette même remarque concernant des adjectifs employés au neutre, comme en latin, est faite également par Raimond Vidal : « Estiers non trobaretz neguna paraula substantiua que hom puesca dir en neutri mas solamenz las aiectiuas... » (2).

Au XVI[e] siècle, dit M. Benoist, Palsgrave, Meigret, Pilot, Ramus s'accordent à reconnaître que le français n'a que deux genres, le masculin et le féminin. (Benoist, *la Syntaxe française de Palsgrave*, à Vaugelas.)

L'opinion des grammairiens cités ne visait que la classification des substantifs ; et Henri Estienne démontre aussi qu'en dehors de la double série des noms rangés dans le masculin et le féminin, il existait en français un genre neutre confondu avec le masculin et se manifestant dans la fonction substantive dévolue aux adjectifs, par imitation du grec et du latin. « Je veux répondre à cette question si le français a un genre neutre, comme ont le grec et le latin. Je dis donc qu'il en a un, mais confus avec le masculin. Et si on réplique comment n'estant point distingué d'avec le masculin on le pourra cognoistre, je respons qu'on le discernera par application, et pour donner bien à entendre ceci, je prendrai un exemple du latin. Quand nous disons en latin *nihil pulchri, nihil honesti, nihil boni, nihil mali* et autres semblables, il est tout évident que les quatre génitifs

(1) *Donatz proensals*, ed. Edmund Stengel. Marburg, page 5.
(2) *Las Rosas de Trobar* de Raimon Vidal ed. de Edmund Stengel. Marburg, page 74.

ne portent point la marque du genre neutre non plus que du masculin. Qui nous fait donc juger qu'ils sont neutres plutôt que masculin? Il n'y a point de doute que c'est l'application (1). »

Pour montrer encore « la *conformité* que nous avons avec les Grecs en cet usage du neutre », Henri Estienne signale le sens neutre des adjectifs en fonction d'adverbes et l'emploi au neutre des pronoms relatifs : « Nous disons souvent : *ce qu'il aime est bien aimé et ce qu'il hait est bien hay*, au lieu de dire : *ceux qu'il aime.... et ceux qu'il hait.* »

Avec Vaugelas, c'est le *bel usage* qui fait loi.

Néanmoins Vaugelas ne rompt point absolument avec la syntaxe latine et quand il veut expliquer l'expression « quelque chose », il dit que ces deux mots « *font comme un neutre* (tome I[er], page 354), et ailleurs il cite l'opinion de ceux qui prétendent que « quelque chose » répond à l'*aliquid* des Latins et est « un neutre que nous n'avons pas en français, mais que nous exprimons par le masculin, qui fait l'office du neutre. » (Tome II, p. 242. — Id. Chassang.)

La plupart des grammairiens qui succèdent à Vaugelas semblent perdre de vue la tradition latine, mais c'est encore au latin qu'ils font appel pour résoudre, par voie d'analogie, une difficulté concernant un mot employé au neutre.

« *Il,* que peu de personnes ont compris, ce me semble, n'est qu'une espèce de pronom pour *id*, cela. » *(Grammaire de Port-Royal.)*

« *Le* est un mot elliptique correspondant à *cela*, qui

(1) *Traité de la conformité du langage français avec le grec*, tome premier, observation VIII.

serait du *neutre en latin.* » (SICARD, *Grammaire générale*, tome Ier, page 205.)

Port-Royal a fait des pronoms neutres une espèce différente des pronoms ordinaires. Vaugelas aussi avait dit du mot *cela* qu'il est un pronom indéterminé, d'une espèce particulière. (*Remarques*, tome Ier, p. 276.)

Domergue et Sicard prétendent ensuite que ces pronoms neutres ne signifient rien et ne se rapportent à rien. « J'appelle impersonnel tout verbe dont le correspondant est un *il* qui ne se rapporte à rien. » (DOMERGUE, *Grammaire simplifiée*.)

« *Que*, *quoi* sont-ils articles ou pronoms? Ce sont des mots elliptiques ne signifiant rien par eux-mêmes et qui sont en grammaire ce qu'est l'inconnu X en algèbre. » (SICARD, *Grammaire générale*, tome Ier, p. 163.)

Enfin, à l'égard des mots neutres de sens et d'idée, les grammairiens ne pouvaient s'accorder pour les définir. Quelques-uns soutenaient que ces mots n'ont point de genre. « Il y a des adverbes formés d'un seul adjectif au singulier, sans genre. » (SICARD, *Grammaire générale*, tome Ier, 485.)

Le pronom *le* ne prend ni genre ni nombre quand il se rapporte à une phrase entière. (LUCET-LAMAILLARDIÈRE, *Grammaire française*.)

D'autres pensaient que ces mêmes mots n'ont pas de signification propre et représentent seulement quelque chose de vague et de général.

« Souvent *ce* est mis pour le mot général *chose* dont la signification est déterminée par les mots qui suivent. » (RESTAUT.)

« On a fait du mot *il* un terme abstrait qui représente une idée générale, l'être en général. (DUMARSAIS, *des Tropes, la catachrèse*.)

« Le pronom *il*, équivalent de *cela*, qui est le sujet vague de tous les verbes. » (SICARD, *Gram.*, tome II, 225.)

Lucet-Lamaillardière appelle *il* « un sujet apparent ».

Regnier-Desmarais confond le substantif et l'adjectif substantivé et il prétend que « vray est mis pour vérité; faux pour fausseté; mauvais pour méchanceté; sublime pour sublimité; merveilleux pour merveille; possible et impossible pour possibilité et impossibilité; car, encore que dans l'usage on ne dise pas : — la meschanceté de tout cela; il y a de la merveille dans tout ce que vous racontez — ni — faire la possibilité — ou — tenter l'impossibilité : cependant, c'est, au fond, ce qui est signifié par les termes dont il s'agit. » (REGNIER-DESMARAIS, *Grammaire française.*)

« Ces adjectifs sont toujours au masculin », dit Restaut, « et ils n'ont qu'un substantif vague et général, que l'on peut rendre par un des deux noms : *chose* ou *homme.* »

M. Michel Bréal a dit que « notre grammaire est inexplicable sans le secours du latin. *(Mélanges de linguistique*, page 325.*)*

Nous estimons également que le génie latin nous a transmis, par voie de filiation intellectuelle, une discipline grammaticale complète, qui a façonné sur le modèle de la syntaxe latine le mécanisme de la parole française; et dans la suite de cet ouvrage, nous nous attacherons à montrer que, par une sorte d'évolution historique, les fonctions à signification générique de la syntaxe latine ont passé à la syntaxe française et s'y sont reconstituées en des éléments de signification équivalente.

En reconnaissant le genre neutre dans la syntaxe

française, les grammairiens modernes en ont fait disparaître en même temps ces désignations discordantes et confuses : *sujet vague*, *sujet apparent*, *espèce particulière*, que nous avons relevées chez leurs devanciers ; et ils ont refait l'unité syntaxique dans l'usage des fonctions substantives, sans qu'il soit besoin de créer des catégories d'exception pour des termes qu'on appelait précédemment : *sans genre*, ou *indéterminés*, ou *elliptiques*.

Comme conclusion, notre intention a été de montrer que le genre neutre n'est pas seulement un legs historique du latin, mais encore qu'il est actuellement pour la langue française un moyen logique de différencier la signification des choses et des idées, dans les divers ordres de connaissances.

Dans les pages suivantes, nous exposerons pour la démonstration du genre neutre en français, une série d'éléments ainsi classés :

1° Termes pronominaux se combinant avec l'action du verbe comme sujets et comme régimes.
2° Termes pronominaux démonstratifs ayant les mêmes emplois syntaxiques que les substantifs.
3° Locutions prépositives suivies de termes adjectifs, au sens neutre comme compléments.
4° Termes adjectifs employés absolument.
5° Termes adjectifs en fonction adverbiale.
6° Termes adjectifs en fonction substantive.
7° Termes participes en fonction substantive.

PREMIÈRE PARTIE

FONCTIONS PRONOMINALES

CHAPITRE PREMIER

NEUTRES PRONOMINAUX

§ I. — Sujet neutre pronominal. — Il.

Le pronom personnel de la troisième personne *il* a reçu en français un rôle important ; car non seulement il tient la place d'un nom sous-entendu, mais encore il exerce avec le sens neutre une sorte de fonction syntaxique, qui fait de lui le *sujet* des verbes dits impersonnels.

En sa qualité de substitut pronominal, il représente un nom antécédent dont il assume le genre et dont il continue le rôle devant le verbe, qui exprime une action subsidiaire faite ou subie par cet antécédent ; mais comme mot de sens neutre, le terme *il* devient un sujet grammatical indépendant et représente le facteur général *chose*, dont il est l'exposant devant les verbes impersonnels.

Dans cette fonction, le neutre *il* est un terme employé absolument ; son rôle consiste à particulariser l'action du verbe et à la désigner comme un *nom de chose* qui se meut dans le système temporel d'un verbe à la troisième personne ; grammaticalement, c'est un signe

démonstratif, qui personnifie l'idée de force, de cause inhérente à son rôle de sujet neutre.

Il est le terme français correspondant au neutre latin *illud* dont il dérive. Or, en continuant le rôle et la fonction de son primltif, le *il* de notre langue lui a emprunté nécessairement le sens neutre, qui seul explique sa fonction grammaticale devant les verbes impersonnels. En effet, le neutre *il* a été employé ainsi depuis les origines de notre langue :

Il est jugiet que nus les ocirum,

Roland, 884.

Ains qu'*il* soit avespré.

Doon de Maience, 7887.

Tot si comme *il* li plaist et veut.

Guillaume de Palerne, 1778.

Porce que *il* lor sembla que il n'avoient mis encore assez genz croisies.

Ville-Hardouin, édit. de Wailly, § 11.

Il faut en nostre molin muele.

Établissements de Saint Louis, édit. Violet, ch. CXII.

Il sembloit bien à son visaige qu'il en fust estonné.

Commynes, édit. Chantelauze, livre III. chap. XII.

Mais *il* en va autrement.

Montaigne, livre I, chap. XXIV.

En toutes ces rencontres *il* n'y a point à douter.

Pascal, *Pensées*, 1re partie, art. 3.

Il échappe quelquefois de souhaiter la fin de tout le spectacle.

La BRUYÈRE, *Les Ouvrages de l'Esprit*.

Il est*, *il a été*, *ou il sera une combinaison naturelle, ou une combinaison artificielle, dans laquelle un élément a été ou sera porté à sa plus grande division possible.

DIDEROT, *De l'Interprétation de la Nature*, LVIII.

Cependant ce neutre ***il***, qui est étymologiquement un signe démonstratif de la chose signifiée par le verbe, pouvait ne pas être exprimé et restait comme sous-entendu devant le verbe impersonnel.

C'est surtout dans l'ancienne langue qu'on remarque cette suppression :

Nourent amfant *péiset* lur enforment.

ALEXIS, édit. Stengel, 5.

Mais ne nos covient mies molt travillier en ceste partie.

SAINT BERNARD, *Sermons*, *Avent*.

Bien leur sembloit... que

GUILLAUME DE TYR, livre XX, chap. XXII.

Car bien leur sambloit qu'ils estoient là pour nient.

FROISSART, édit. Luce, tome 1, page 66.

Dont n'y a mieulx que de souffrir.

Roman de la Rose, 4270.

Est advenu que grain en ung pays defailloyt.

RABELAIS, livre IV, chap. LXI.



Bien y parut quand tu me deslyas.

Clément Marot. *Le Lyon et le Rat.*

De par le roi des animaux
Qui dans son antre était malade
Fut fait savoir à ses vassaux
Que chaque espèce en ambassade
Envoyât gens le visiter.

La Fontaine, *Le Lion malade et le Renard.*

Il est vraisemblable que, le neutre *il* ayant seulement une valeur démonstrative pour annoncer la chose exprimée par le verbe, l'esprit ait pu négliger l'expression grammaticale de ce neutre pronominal, qui reçoit de la chose engagée dans le mouvement verbal le rôle représentatif avec lequel ce pronom indéterminé passe à l'état de *sujet.*

Quelques grammairiens, parmi lesquels nous citerons Mäztner (1) et M. Chassang (2), appelent le neutre *il* un sujet grammatical qu'ils opposent au sujet logique représenté par les énonciations nominales, qui suivent le verbe et qui formeraient la partie significative de la *fonction-sujet*, dont le neutre *il* serait le terme démonstratif,

Cette distinction, qui créerait dans la phrase un *sujet* en partie double, ne pourrait s'appliquer qu'à la construction où les mots subséquents accompagnent le verbe à la même position de *nominatif* occupé par le neutre *il.*

Ex. : Il est minuit. — Il est des circonstances. — Il règne un silence de mort. — Il tombe de la grêle.

M. Chassang appelle pléonasme ce double emploi de sujet grammatical et de sujet logiqne.

(1) *Französische grammatik*, band 1, seite 169.
(2) *Grammaire française*, cours supérieur, § 235.

Mais ce pléonasme comment l'expliquer dans les constructions où le verbe n'est suivi que de compléments directs ou indirects sans aucun mot remplissant parallèlement au neutre *il* la fonction de sujet ?

Ex. : Il fait beau. — Il fait nuit. — Il fait chaud. — Il fait noir. — Il y va de la vie. — Il s'agit de graves intérêts. — Il en est de ceci comme du reste.

Dans ces exemples, le neutre *il* n'a pas la valeur redondante d'un pléonasme. C'est un mot principal suivi de compléments, qui affirment son rôle de sujet et servent par conséquent à le déterminer dans la suite analytique de la phrase.

C'est probablement la considération de l'idée substantive de chose associée dans les verbes impersonnels à l'action verbale, qui a amené M. Egger à regarder ce genre de verbes comme des substantifs mus dans le système de la conjugaison (1).

Or, cette idée substantive connexe est représentée à part, dans le contexte du discours, par le neutre pronominal *il*, qui personnifie la chose conjuguée en un des modes temporels du verbe.

La langue italienne a également comme le français un équivalent de l'*illud* des Latins. C'est le terme pronominal *egli*.

Egli e vero.
Egli e possibile.

Au sujet de ce neutre *egli*, Dolce a dit dans ses remarques :

Pongonsi oltre à *cio* in iscambio di *questa cosa*.

Osservationi del DOLCE, Venezia, 1552, page 43.

(1) *Grammaire comparée*, 2e édition, page 72.

18

On lit aussi dans la grammaire moderne de Baragiola :

Hört man häufig *egli* im neutralem sinne angewendet.

Italienische grammatik, S. 85.

§ II. — Régime neutre pronominal. — Le.

Le est un pronom régime. Il est employé au neutre, et il est invariable quand il se rapporte à des objets sous-entendus, de tout genre et de tout nombre, dont l'idée seule est rappelée par le signe prononominal.

Le révèle ainsi son sens neutre, lorsqu'il représente ou une proposition antérieure ou d'autres énonciations particulières :

..... Pur vus *le* dei bien faire.

Roland, 807.

Je ne *lou* sofreroie, por. M. livres d'or fin.

Floovant, 570.

Issi com vous orrez se Dex *le* nous consent.

Doon de Maience, 2001.

Se j'ai mesfait, je *le* veul amender.

Huon de Bordeaux, 8230.

Ains que vous m'escapes *le* comperres moult chier.

Gaufrey, 688.

Si vous pri ke vous le me pardonnés.

Henri de Valenciennes, éd. de Wailly, § 513.

Je te *le* dis; je te *l'*annonce
Et hardiment je *le* prononce,
Que sans moy qui fournis matière,
Tu ne feras onc œuvre entière.

Jean DE MEUNG. *Les Remontrances de Nature*, 950.

Ta langue effrenée est cause qu'il me faut abandonner mon païs et m'en aller en exil et comme elle *le* voulust nier et dist pour sa défense....

AMYOT, *Œuvres morales de Plutarque. Du trop parler.*

J'ai différé à *le* dire et j'en ai souffert, mais enfin il m'échappe.

LA BRUYÈRE, *les Femmes.*

Car il est certain et nous *le* voyons.

BOURDALOUE, *sur l'Eloignement et la fuite du monde.*

L'homme n'est donc pas naturellement paresseux, mais *l'*est devenu.

DIDEROT, *Code de la nature.*

Avec tout cela, la plus grande peine n'est pas de se divertir, c'est de *le* paraître.

MONTESQUIEU, *Lettres persanes*, CXI.

Depuis Vaugelas jusqu'à nos jours, les grammairiens ont traité *le*, dans les acceptions signalées, comme un pronom neutre ou sans genre, équivalent du latin *illud*.

Voir : VAUGELAS, *Remarques sur la langue française*, édition Chassang, page 87.

SICARD, *Grammaire générale*, tome Ier, page 205.

MÄTZNER, *Französische grammatik*; zweite abtheilung, seite 307.

CHASSANG, *Grammaire française* (cours supérieur.) § 244.

ESPAGNOL. — Asi *lo* dicen y *lo* hacen los desalmados.

CERVANTES, *Novela de la Gitanilla.*



Si esto es asi, como creo que sin duda *lo* es.

CERVANTES, *ibid.*

PORTUGAIS. — O interesse geral *o* exige.

« O artigo definito *o* indeclinavel e no genero *neutro*, precedindo o seguindo se immediatamente ao verbo sostantivo *ser* ou otro equivalente serve-lhe sempre de attributo trazendo a memoria o nome da oração antecedente de qualquer genero e numero que seja com todas as suas modificaçoes como n'estes modos de fallar : ha verdades que a nos *o* naô parecem... este uso de nosso artigo neutro e indeclinavel e mui elegante e frequentissimo. »

Grammatica philosophica da lingua portugueza de Soares BARBOSA, quinta edição, pag. 101.

« L'article *o* est invariable lorsqu'il se rapporte à un adjectif attributif ou à un terme employé comme attribut. Ex. : *As feias nem por o serem (nem pelo facto de serem feias)* les laides malgré leur laideur. *O teres tu (o acto de tu teres concebido esse projecto)* le fait de la conception par toi de ce projet. *Desejo saber ao que vim (o negocio ao qual)* je désire savoir pourquoi on m'a fait venir. » (CONSTANCIO, *Nouvelle grammaire portugaise.*)

ITALIEN. — *Lo* est cité par Fossombrone parmi les pronoms neutres.

« Dei pronomi neutri sono *questo*, *quello*, *lo*,... etc. »
Trattato della lingua del Signor PERGAMINI DA FOSSOMBRONE,

Venezia, 1613.

T'ho ben udito che? vuoi far*lo* intendere
A tutto questo vicinato.

ARIOSTO, *la Lena*, atto V, scena X.

PROVENÇAL. — Les formes du pronom neutre de la troisième personne sont, d'après Bartsch : *el* et *lo* au nominatif et *o*, *ho*, *lo* aux cas obliques.

M Chabaneau donne les exemples suivants tirés des *Leys d'amor*, de *lo* employé comme sujet neutre.

Lo es amat.
Lo era amat.
Lo es avenhat.

Romania, VII, page 329.

CHAPITRE II.

PRONOMS INTERROGATIFS ET CONJONCTIFS

§ I. — Quoi.

« Ce mot a un usage fort élégant et fort commode pour suppléer au pronom *lequel*, en tout genre et en tout nombre... ce mot est indéclinable. » (VAUGELAS, t. 1, p. 123.)

« Quoy estait particulièrement en usage, quand on le faisait rapporter à quelque chose qui tient beaucoup de l'*aliquid* des Latins. » (*Observations* de l'Acad. franç. sur les remarques de M. de Vaugelas.)

« *Quoi* pronom absolu, ne se dit que des choses. » (RESTAUT, *Grammaire*.)

« *Quoi*, dit M. Chassang. est un pronom neutre. » (*Grammaire française*, § 255.)

Quoi interrogatif répond au *quid* des Latins.

Quid est causæ?

Quid est enim dulcius otio litterato?

CICERO, *Tuscul.*, liber V, 36.

Quand il est conjonctif, c'est une sorte de neutre de *qui*, et il rappelle les expressions latines : *ex quo*, *de quo*, *propter quod*.

Il sert à lier plusieurs membres de phrases et il peut se rapporter à des antécédents de tout genre et au plu-

riel. Il agit alors comme l'exposant d'un rapport logique entre plusieurs expressions grammaticales, qui s'enchaînent par la connexion pronominale invariable, dont il est l'instrument :

Que ja por lui ne fera ce ne *quoi*.

Gaydon, 4779.

Et mult se merveille por *quoi* ne a *quoi* vos iestes venu.

VILLE-HARDOUIN, édit. de Wailly, § 143.

Aux aultres ne fault qui, ne *quoy*.

VILLON, *Grand testament*, XXXI.

Elle se fasche contre elle, de *quoy* elle l'avoit descouverte et advisée.

BRANTOME *(Dames gall.)*, *Isabelle d'Austrie*.

Sur *quoy* il me souvient.

Id., *ibid*.

Des pourtraicts ne lui donnant aucune chose de laid et à *quoy* reprendre.

Id., *ibid*.

Les miracles sont selon l'ignorance *en quoy* nous sommes de la nature.

MONTAIGNE, livre Ier, chap. XXII.

Par quoy je dis qu'il ne faut jamais se battre avec des désespérez.

CHARRON, livre III, chap. III.

Dans un méchant homme il n'y a pas de *quoi* faire un grand homme.

LA BRUYÈRE, *les Jugements*.

Ne sont-ce pas là les œuvres de ténèbres à *quoy* se passe toute votre vie.

Bourdaloue, *sur le Scandale.*

C'est la pensée qui fait l'être de l'homme et *sans quoi* on ne peut le concevoir.

Pascal, *Pensées*, livre I, art. IV.

Du reste, *en quoi* répond au sort toujours divers,
Ce train, toujours égal dont marche l'univers ?

La Fontaine, *l'Astrologue.*

A *quoi* bon ceci ?

La Fontaine, *le Satyre et le Passant.*

A *quoi* bon causer de tout cela ?

Flaubert, *Education sentimentale*, I, page 94.

II. — Que.

Que est employé au neutre comme le pronom *quid* des Latins.

..... Deus ! *que* purrat ço estre ?

Chanson de Roland, 334.

Que te semble du mal d'amer ?

Roman de la Rose, 4336.

Or ça, *qu*'est-il de faire ?

Les Cent Nouvelles nouvelles, 24me nouvelle.

Que m'en soucie je, pourveu que j'en aye ?

Satyre Menippée, harangue du sieur de Rieux.

Que faisons-nous qui soit comparable à tout cela ?

Bourdaloue, *sur l'Éloignement et la fuite du monde.*

Ciel, *que* vois-je ! c'est Lysimond ! c'est mon père.

DIDEROT, *le Fils naturel*, acte V, scène v.

Que n'aurait-il pas à moissonner d'abondant ?

SAINTE-BEUVE, *Portraits contemporains*; sur Balzac.

Dans le dialecte du Rouergue, « le neutre interrogatif est *cé* (quid), employé aussi à tous les cas ».

Zeitschrift für romanische Philologie, Jahr 1879, S. 350.

Dans le patois du canton de Fribourg, le neutre du pronom interrogatif présente aussi plusieurs formes :

quye, tuye.

HÆFELIN, *les Patois romans du canton de Fribourg*, p. 88.

ITALIEN. — *Che*, interrogatif ou conjonctif se présente avec le sens neutre.

La particella *che*, posta assolutamente da se, senza relazione di persona ne di cosa antecedente è voce *neutra* invariabile, non ha se non il primo numero e vale quanto *ciò che*, *che cosa*, *quello che*.

Trattato della lingua, Venezia, 1613,

del signor PERGAMINI DA FOSSOMBRONE.

— *Che*, forma che resta invariata per ambo i generi ed ambo i numeri.

DEMATTIO, *Morfologia italiana*, Innsbruck, 1876, pag. 53.

Che parrà di tal voglia ?
Che di questi anni miei ?
Che di me stesso ?

LEOPARDI, *il Passero solitario*.

26

ESPAGNOL. — Usase tambien el pronombre *que*, *neutro* en sentido indefinido y sin antecedente en cujo caso se escribe acentuado y significa : *cual cosa*, *cual motivo*, *cual objeto*.

Grammatica de la lengua castellana por la Academia Española.

Que ha de esperar ?
Que dices ?
Que intentas ?
Que he de ver ?
Y *que* ha sido ?

PORTUGAIS. — En portugais, on trouve les mêmes emplois pour le pronom *que* :

Mas ai de min ! *que* digo ?

DOMINGOS DOS REIS QUITA, *Lycore*, acto III, scena IV.

Que farà ? se o encobre.

FERREIRA, *Castro*, tragedia, acto I°.

PROVENÇAL. — D'après Bartsch, *que* était la forme neutre des pronoms relatifs et interrogatifs. (*Chrestomathie*, tableau sommaire des flexions provençales.)

III. — Lequel.

Lequel, pronom conjonctif et interrogatif, est quelquefois invariable et employé au neutre :

Lequel vous ameries miex ou que vous fussies mesiaus ou que vous eussies fait un pechié mortel.

JOINVILLE, édit. de Wailly, § 27.

Il se conmence à porpenser
Conment porra laiens entrer
Ou par priere ou par menace
Mes il ne set *lequel* il face

Roman du Renart, 952.

Lequel vault mieux ou parler ou soy taire.

Eustache DES CHAMPS, *Ballades*, LIII.

Lequel est ce que vous sentez *le premier*, que vous soyez serrées ou vêtues, chargées ou couvertes.

BOSSUET, *des Nécessités de la vie*, 2me point.

En PORTUGAIS, *o qual* pronom conjonctif est traité comme un neutre.

Disse que *o qual* no singular serve para o masculino e *neutro* porque bons auctores nostros como Fernao Mendez, Barros, Sa Miranda e outros usam a cada passo no principio dos periodos de *do qual*, *pel o qual* em logar de *do que*, *pel o que*, no qual caso so se pode referir à todo o sentido da oracão ou oracões antecedentes.

O qual naô tem genero nem o pode ter.

Soares BARBOSA, *Grammatica*, pag. 115.

ESPAGNOL — *Lo cual* pronom conjonctif a un sens neutre dans les constructions suivantes :

Lo cual visto ; *lo cual* oido.

CHAPITRE III

NEUTRES PRONOMINAUX DÉMONSTRATIFS

---

§ I. — Pronom : Ce.

Le pronom démonstratif *ce* est en français l'exposant général du genre neutre.

Dérivé du primitif latin *hoc*, qui s'est fondu avec le signe adverbial *ecce*, *ce* a gardé, dans tout le cours de la langue, le sens indicatif des choses dont on parle. Il est le signe invariable, qui totalise les éléments multiples du discours; il unifie les rapports d'une proposition ou de plusieurs propositions antérieures; et précédant les énonciations à développer de la pensée discursive, il pose le fondement logique des déterminations, qui devront s'enchaîner à sa suite. Sa fonction n'est qu'une affirmation d'exister avec un sens démonstratif, qui se porte sur les termes positifs et catégoriques de la pensée.

C'est cette fonction de résumer plusieurs éléments de la pensée que Dumarsais désignait sous le nom de *sens total*. Il appelait ainsi le *sujet* « énoncé par plusieurs mots, qui forment un *sens total* et qui sont équivalents à un nom : « Différer de profiter de « l'occasion, *c*'est souvent la laisser échapper sans « retour. Voilà le sujet énoncé par plusieurs mots. « *C*'est un grand art de cacher l'art. Ce *hoc*, à savoir :

« cacher l'art, voilà le sujet dont on dit que c'est un « grand art » (DUMARSAIS, *du Discours*.)

Le grammairien Boinvilliers admettait que des mots comme *autrui*, *ce*, *ceci*, *cela*, *chacun*, *il*, *le*... étaient rangés à tort parmi les pronoms, puisque ces mots exprimant l'idée de plusieurs choses ou de plusieurs individus ne tiennent pas la place d'un nom. C'était, suivant lui, des substantifs indéterminés.

Cette fonction de la particule *ce* est donc une désignation grammaticale, qui rappelle ou qui annonce une période d'idées, en condensant sur elle-même toute la force substantive, pendant que les autres parties de la détermination expriment les modalités appartenant à ce sujet invariable.

Dès lors, *ce* n'a plus la personnification générique du masculin et du féminin ; il devient un nom indéterminé, auquel se subordonnent les actions des verbes et les désignations des mots, qu'il régit.

Des infinitifs ajoutés l'un à l'autre et exprimant des vues diverses de l'esprit, concentrent leur action syntaxique sur le démonstratif *ce*, qui les suit immédiatement et qui résume l'effet de leurs actions.

Manquer de conscience ou n'avoir aucun sentiment de la difformité du vice, c'est donc être souverainement misérable.

DIDEROT, *Essai sur le mérite et la vertu*.

Ce totalise ainsi dans son unité pronominale les énonciations multiples qui le précèdent et que les infinitifs traduisent vaguement comme action générale et nullement individualisée.

Ex. : *Ce* lui est une peine insupportable d'être obligé de vivre avec soi et de penser à soi.

PASCAL, *Pensées*, la Misère de l'homme.

Si Pherecyde passe pour être guéri des femmes ou Phérénice pour être fidèle à son mari, *ce* leur est assez.

LA BRUYÈRE, *de la Mode.*

Ces énonciations, dont la force s'accumule sur la particule démonstrative, se fondent de la sorte en un seul concept, qui se particularise et se définit sans acception générique avec un verbe suivi d'un attribut.

Sous la forme interrogative, *ce*, sujet neutre et invariable, est bien le terme logique auquel se rapportent les déterminations qui l'accompagnent.

Qu'est-*ce*, à votre avis, que d'être grand seigneur?

PASCAL, Ire partie, XII.

Est-*ce* au bien qu'ils font, aux exemples qu'ils donnent et aux vertus qu'ils pratiquent que le monde se rend attentif?

BOURDALOUE, *du Zèle pour l'honneur de la religion.*

Ce, en s'unissant avec le verbe *être* suivi d'un adjectif, d'un participe ou d'un adverbe, a plus qu'une désignation pronominale; il est ce « nom indéterminé » de Boinvilliers ; il a une force substantive inhérente à sa fonction et commande aux qualificatifs, qu'il associe à son rôle de sujet neutre.

Ex. : *C*'est juste, *c*'est fort, *c*'est vrai, *c*'est bien fait, *c*'est bien dit.

Pour les mêmes emplois, il se joint aussi à la troisième personne du singulier des verbes *pouvoir*, *devoir* : *ce peut être* ; *ce doit être.*

VIEUX FRANÇAIS. — ....*Ce* porra lui peser.

Gaydon, 101.



Et respond Maugalie, *ce* ne pout or pas être.

Floovant, 2040.

Comme sujet neutre pronominal construit avec le verbe être, il désigne une idée, une action, un fait déjà énoncé ou devant s'énoncer après l'emploi de son signe démonstratif :

Sont moult malmis, *Ce* est véritez pure.

Gaydon, 8008.

Certes, vostre fil somes, *ço* est la vérité.

Parise la Duchesse, 2404.

Ce est chose saintefiée.

Renart, 2345.

Mais *ce* te seroit grand péchié.

Roman de la Rose, 5576.

Ce n'est pas un grand mal de ne pas réussir avec toute sorte de gens.

Vauvenargues, *Conseils à un jeune homme*, VIII.

On le créa patrice et *ce* fut la vengeance.

La Fontaine, *le Paysan du Danube*.

La valeur neutre de ce pronom se révèle surtout quand il est suivi d'un nom propre ou d'un nom de personne qu'il désigne démonstrativement comme l'objet de la pensée :

Ço est Ogier le Daneis.

Otinel, 837.

Qui vos? *Ce* est vostre compere.

Roman du Renart, 979.

Ha! dist-elle, sur ma vie, que *ce* a esté mon mary.

Les Cent Nouvelles nouvelles, LXI[e] nouvelle.

Il faut que tout prince préfère
Le zèle de l'État à certain mouvement
Qu'on appelle communément
Amour-propre ; car c'est le père,
C'est l'auteur de tous les défauts
Que l'on remarque aux animaux.

La Fontaine, *le Lion, le Singe, les deux Anes.*

La petite avait un peu marché ; c'est si jeune, il avait fallu la prendre et le bijou s'était endormi.

Victor Hugo, *les Misérables*, tome 2, page 15.

Avec les verbes *sembler, dire — ce semble, ce dit on* — le neutre *ce* a plus qu'une valeur démonstrative de la chose indiquée par le verbe. Il résume aussi des énonciations antécédentes et le concept unique de ces énonciations se confond avec le sens neutre dans la signification démonstrative, qui se rapporte au verbe.

Le neutre *il*, au contraire, ne rappelle rien des termes précédents et n'a qu'une relation pronominale très étroite avec le verbe impersonnel.

Anciennement aussi, *ce* était employé comme complément direct neutre de verbes transitifs, sans aucune dépendance avec un substantif de signification générique sous-entendu. Il était le substitut d'un membre de phrase, d'une période entière, et, sous la forme d'un signe abréviatif neutre, il réduisait à l'unité toutes les particularités énoncées :

Ceo quident bien, issi le dient.

Ducs de Normandie, 661.

Ja le ferist, *ço* savum nos assez.

Otinel, 103.

Et quant *ce* oït li marchis de Montferat.

Ville-Hardouin, *De Wailly*, § 115.

Aux créneaux ne s'osoient amonstrer, *ce* créez.

Chron. Duguesclin, 3101

Le français moderne a conservé ces manières de parler dans le style de pratique : *en ce faisant :* et *pour ce faire.*

Dans l'ancienne langue, le démonstratif *ce* servait à désigner le moment d'une action physique, un instant quelconque du temps.

Quant *ce* vint au matin que le soleil fut levé.

Doon de Maience, 2507.

Taut que *ce* vint à l'anuitier.

Renart, 23056.

Quan *ce* vint sus l'eure de remontière.

FROISSART, *Ed. Luce*, tome 3, page 68.

Et quand *ce* venoit au guerir.

PASQUIER, *Recherches*, livre IV, chap. XXV.

Ce mode de parler n'est plus usité aujourd'hui.

Le neutre *ce* précédé d'une préposition a formé encore des sortes de compléments circonstanciels, qui totalisaient dans une seule vue démonstrative le sens d'énonciations multiples.

Et *por ce.*

BEAUMANOIR, *Ed. Beugnot*, tome 1, page 207.

Avoech tout ce.

FROISSART, *Ed. Luce*, tome 3, page 33.

Et *pour ce* j'espiay l'endroit où il buvait.

RONSARD, *Églogue*, *Orléantin*.

Et de nos jours on dit aussi :

Sur ce — quant à ce.

Tous ces exemples démontrent que le neutre *ce* ainsi employé est indépendant de tout accord avec un nom de genre quelconque et qu'il a seulement une valeur absolue de mot neutre en dehors de toute relation avec un substantif exprimé ou sous-entendu.

Un emploi important de *ce* consiste dans son union avec un participe passé, qui est au sens neutre par son accord avec lui. C'est une construction verbale impersonnelle exprimant le résultat de l'action signifiée par le verbe.

C'est assez parlé des filles, il est raison que nous parlions maintenant de Mesdames les veufves.

Brantôme, *Dames gallantes*, 4e discours.

C'est assez parlementé, allons boyre.

Rabelais, *Gargantua*, liber V, cap. V.

C'est assez vescu en anarchie et désordre.

Satyre Ménippée. Harangue de d'Aubray.

Dans la langue moderne, on trouve fréquemment des expressions semblables avec ou sans adjonction d'adverbe : *c'est convenu, c'est dit, c'est entendu, c'est bien travaillé, c'est bien fait, c'est bien fini.*

Le démonstratif *ce* avait dans l'ancienne langue un rôle plus indépendant que dans la moderne. Employé seul ou avec le secours d'une préposition, il se suffisait à lui-même. Vaugelas commence à en réprouver l'usage à l'état de terme absolu. « Je dis que *pour ce*, pour dire *partant* ou à *cause de cela*, n'est pas bon. » « *Outre ce* ne

vaut rien, il faut dire *outre cela ;* et *à ce que* pour *afin que* est vieux. »

Il n'admettait plus que l'on écrive *par ce que* en trois mots.

Vaugelas ne recherchait que le bel usage. Conrart aussi considérait le démonstratif *ce* comme un signe de valeur indifférente, qu'on ajoute aux troisièmes personnes du verbe substantif « *pour leur donner plus de grâce.* »

Dans la littérature moderne, le neutre *ce* est remplacé par les formes renforcées *ceci*, *cela*, et par la forme plus sonore *ça* en style familier.

Le démonstratif *ce*, anciennement *ceo*, *ço*, *ceu*, *chou* s'est conservé et se maintient encore sous la forme *zou* dans certains patois de la France. M. Jaubert, dans son *Glossaire du centre de la France*, le signale dans le Berry et le Poitou comme un pronom répondant au pronom neutre allemand *es* et s'appliquant à des objets de peu de valeur « *auxquels il donne ainsi une sorte de brevet de neutre en grammaire. On dira, par exemple, en parlant d'une punaise : ébraze* zou, *c'est-à-dire, la ou cela : de même qu'on dirait en français : Vous avez là un bien mauvais cheval, que faites-vous de cela ?* » *(Glossaire du centre de la France*, article *zou.)*

Zou se retrouve aussi dans le patois du Limousin.

Foras *zou* = feras-tu cela ?
Dictionnaire du Patois du Bas-Limousin de Nicolas Beronie.

Dans le dialecte Rouergat, le démonstratif est *oco*.

Zeitschrift für romanische Philologie.
Iahr 1879, S. 349.

Dans les patois romans du canton de Fribourg, M. Hæfelin signale les formes *çan*, *çoçe*, *sose*, corres-

pondant au démonstratif *ceci* et les formes *çan—ençe*, *sen*, *sence*, correspondant au démonstratif *cela*. (François Hæfelin, *Les Patois romans du canton de Fribourg*, page 87.)

Les Italiens ont le pronom *ciò* qui figure dans les mêmes constructions que le démonstratif français *ce*.

« Usasi anco *questo* et *cotesto* senza sostantivo veruno... in vece del quale usasi spesso *cio*; come : *cio* è un grande affanno. » (Dolce. *Osservationi*, libro primo.)

« Serve *ciò* in sentimento *neutro* in luogo di *questo* pur voce neutra... e voce uniforma che maj non varia in qualunque numero.

(*Trattato della lingua* del signor Pergamini da Fossombrone, Venetia, 1613).

« Zu den demonstrativa gehört auch das einzige *neutrale* pronomen *ciò* (ecce hoc) welches man mit allen präpositionen construiren kann » (Baragiola. *Italienische grammatik*. Strassburg, 1880. S. 94.)

PROVENÇAL. Les formes neutres du pronom démonstratif d'après Bartsch, sont :

1° *So*, *zo*, *ço*. — Composés : *aisso*, *aysso*, *aizo*, *eiso*, *aso* ;
2° *Quo*. — Composés : *aco*, *aquo*, *oco*.

Chrestomathie : *Tableau des flexions*.

§ II. — Ceci, Cela.

Ce, combiné avec les adverbes *ci* et *là*, a fourni les formes *ceci* et *cela*, qui manifestent le sens neutre comme le démonstratif *ce*, et s'appliquent indifféremment aux choses et aux personnes, en les désignant comme des objets simples de la pensée, en dehors de toute qualification grammaticale générique :

Ceci désigne les objets rapprochés et *cela* les objets éloignés ; ils peuvent ainsi s'opposer l'un à l'autre dans un discours :

Ma tant bonne femme est morte qui estoyt la plus *cecy* la plus *cela* qui fust au monde.

RABELAIS, *Pantagruel*, livre 11, chap. III.

C'était *ceci*, c'était *cela*
C'était tout.

LA FONTAINE, *La Fille*.

La plus folle, la plus dissipatrice la plus *ceci*, la plus *cela*, qu'il est possible d'imaginer.

Mme DE SÉVIGNÉ, édit. Monmerqué, tome 6, page 67.

C'est la considération des choses vues de près ou de loin qui détermine l'emploi alternatif du neutre *ceci* ou du neutre *cela* :

Cela c'est sottise et plustost bestise que gloire.

MONTAIGNE, livre III, ch. IX.

Et *cecy* est vray : memini etiam quæ nolo.

MONTAIGNE, livre II. ch. XII.

Pour l'emploi du pronom démonstratif neutre se rapportant à des causes, à des effets, à des actions, que l'on ne peut déterminer d'un mot, *ceci* et *cela*, qui ont la précision des neutres latins *id* et *illud*, représentent le nœud de la phrase où s'opère la liaison entre la partie d'exposition et la partie de déduction :

Quid est enim memoria rerum et verborum? Quid porrò inventio? Profectò *id* quo nec in Deo quidquam majus intelligi potest.

CICERO. *Tuscul*, liber 1, cap. 26.

Misérable passion qui a *cecy* d'estre incommunicable.

MONTAIGNE, livre III, chapitre V.

Ils ont volontiers *cecy* qu'ils font bien sonner la fidélité.

CHARRON, *La Sagesse*, livre III, ch. IV.

Les plaies du cœur ont *cela* qu'elles peuvent être sondées jusqu'au fond.

BOSSUET, *Pour la profession de foi de Mlle de La Vallière.*

Comme dans les constructions latines et grecques de même genre, les démonstratifs *ceci* et *cela* sont les points de concours, vers lesquels viennent converger directement les actions verbales d'une proposition ; c'est sur eux que se porte l'effort logique du discours ; en ce cas, c'est la somme des qualifications particulières d'une période formant un sens général, qui repose sur le démonstratif neutre, dont le signe invariable exprime l'origine d'une déduction, le moyen par lequel une cause aboutit à un effet, le milieu où se produit un enchaînement de faits moraux ou physiques :

LATIN. — Totum igitur in *eo* est ut tibi imperes.

CICERO, *Tuscul.*

Plusieurs nations moins barbares *en cela* que la Grèce.

MONTAIGNE, livre II, chap. V.

En cela estoit excellent Périclès.

CHARRON, *La Sagesse*, livre III, chap. IV.

Consultez *en cela* votre raison et vos forces.

VAUVENARGUES, *Conseils à un jeune homme*, VI.

D'où est-ce donc que naissent mes erreurs? C'est à savoir de *cela seul* que la volonté étant beaucoup plus ample et plus étendue que l'entendement, je ne la contiens pas dans les mêmes limites.

DESCARTES, 4me *Méditation.*

On peut pécher *en cela même* et pour *cela même* qu'on agit selon sa conscience.

BOURDALOUE, *Sur la fausse conscience.*

La fortune trompeuse en toute autre chose est du moins sincère en *ceci* qu'elle ne nous cache pas ses tromperies.

BOSSUET, *Des Nécessités de la vie.*

Dieu étant nécessairement partout constitue *par cela seul* l'espace immense et le lieu.

VOLTAIRE, *Éléments de la philosophie de Newton*, ch. II.

Les Latins usaient des deux nombres du singulier et du pluriel, pour exprimer la désignation neutre démonstrative; ils disaient *hoc* et *hæc*, *illud et illa*, *id* et *ea*, selon qu'ils concevaient cette désignation ou selon le concept d'unité ou selon l'idée de collectivité. Le français n'a conservé de l'usage latin que le singulier neutre démonstratif; et toutes les actions verbales, toutes les dénominations substantives, qui doivent aboutir à un signe neutre démonstratif, se formulent dans un concept d'unité au nombre singulier.

LATIN. — *His auditis, his gestis, his sublatis.*

En français nous disons : *cela* dit, *cela* fait, *ceci* concédé, *cela* convenu.



Lorsque le sujet de la proposition est complexe, ou lorsqu'il n'est pas possible de déterminer par un seul terme un objet indistinct et multiple, le démonstratif *cela* vient se substituer aux énonciations données, pour achever le discours, en s'assimilant les diverses désignations verbales et substantives, qui se réfléchissent ensemble sur lui.

Vous avez été Sardanapale, vous avez été Vincent de Paul, *cela* fait le même rien.

Victor Hugo, *Les Misérables*, 1re partie.

Ce n'était ni étudié ni travaillé, et le lendemain *cela* faisait une chanson charmante.

Sainte-Beuve, *Portraits Contemporains*; Désaugiers.

La contemplation de cette femme l'énervait comme l'usage d'un parfum trop fort; *cela* descendit dans les profondeurs de son tempérament et devenait presque une manière générale de sentir, un mode nouveau d'exister.

Gustave Flaubert, *Éducation Sentimentale.*

Le sujet multiple peut comprendre aussi bien des personnes et des choses; et l'emploi du pronom neutre *cela* a fourni aux écrivains français la faculté de faire de longues énumérations de termes expressifs en reportant sur le neutre démonstratif toute la force d'un sujet principal.

Sa Majesté passe plusieurs heures dans la chambre de cette princesse, et plus du tout dans celle de Madame de Montespan, *cela* fait une cour fort retirée.

De Sévigné, édit. Monmerqué, tome 6, page 322.

Les réceptions de la préfecture, un huissier d'antichambre la chaîne au cou, les bals officiels, les harangues de la mairie, être Madame la préfète, *cela* tourbillonnait dans son imagination.

Victor Hugo, *Les Misérables*, 3e partie, VIII.

Quand il y a des analyses délicates à développer, de longs thèmes de psychologie à dérouler, des tableaux descriptifs à déployer, quand pour ce travail de pensée les périodes s'accumulent et se suivent, l'adjectif *tout* s'ajoute au neutre *cela* pour donner plus de force et d'ampleur à la fonction démonstrative chargée de résumer et de condenser, en une seule vue, une série de faits ou d'actions.

Rechercher une Grecque, amant d'une Troyenne,
Me quitter, me reprendre et retourner encor
De la fille d'Hélène à la veuve d'Hector,
Couronner tour-à-tour l'esclave et la princesse,
Immoler Troie aux Grecs, au fils d'Hector la Grèce,
Tout cela part d'un cœur toujours maître de soi.

Racine, *Andromaque*, acte IV, scène V.

J'ai été à cette noce de Madame de Louvois; que vous dirai-je? Magnificence, illumination, toute la France, habits rabattus et rebrochés d'or, pierreries, brasiers de feu et de fleurs, embarras de carrosses, cris dans la rue.......... les compliments sans savoir ce que l'on dit, les civilités sans savoir à qui l'on parle. .... Du milieu de *tout cela* il sortit quelques questions de votre santé.

De Sévigné, édit. Monmerqué, tome 6, page 106.

Richesse, agrément, héritage . . . . . et ce qu'on éprouve de peine par la perte des mêmes biens, ou la crainte de quelque mal, la peur, le dépit, la colère, *tout cela* vient de l'amour-propre.

Vauvenargues, *De l'Amour-propre*.

42

Mais la nature ne nous a pas tout dit; elle n'a pas tout pensé; elle ne sait pas tout; elle ne sait rien de notre vie sociale, qui est à elle seule un monde nouveau, une seconde nature; elle ne peut rien nous apprendre de nos rapports, de nos sentiments, du mouvement de nos âmes, de l'influence changeante qu'elle exerce sur nous, des aspects nouveaux sous lesquels nous la voyons, des changements que nous lui faisons subir à elle-même: *tout cela* nous suggère incessamment de nouvelles idées, de nouvelles idéalités.

Proudhon, *Du principe de l'Art*, page 38.

En outre de ce rôle récapitulatif dévolu au démonstratif simple *cela* ou au démonstratif composé *tout cela*, un rôle commémoratif est encore attribué au neutre pronominal *cela*, en tant qu'il rappelle et corrobore l'idée principale du sujet.

Je me retrouvai dans la même situation désolante que j'avais été forcé de suivre, et *cela* sans que je puisse dire qu'il y eût de la faute de personne.

J.-J. Rousseau, *Les Confessions*, partie 1re, livre VI.

Une beauté multiple toujours différente d'elle-même et *cela* sans modèle.

Proudhon, *Du principe de l'Art*, page 55.

Dans ces deux exemples, on voit que le neutre *cela* ne fait que continuer et soutenir l'action exercée par un sujet à la première ou à la troisième personne.

Nous avons déja fait observer que le neutre *cela*, dans son rôle récapitulatif, pouvait se rapporter à un sujet complexe et multiple composé de noms de choses et de noms de personnes; en certains cas, il ne désigne réellement que des personnes considérées uniquement dans leur existence, abstraction faite de toute détermination générique.

Avec trois mots de galanterie *cela* vous adorerait j'en suis sûr.

Gustave Flaubert, *Madame Bovary,* ch. VII.

Elle me ferait faute, cette enfant, j'ai vu *ça* tout petit.

Victor Hugo, *Les Misérables*, tome 1er, page 249.

Le démonstratif *cela* a encore un emploi plus important ; nous avons vu que seul, et avec le sens neutre, il représentait un ensemble complexe d'idées, un groupement d'objets ou de personnes ramenées à la simple désignation de l'existence sans la moindre qualification générique ; nous verrons maintenant que le neutre *cela* est capable de former une construction où il entre comme mot principal accompagné d'un complément : c'est la construction qui répond au type latin *hoc negotii, id auctoritatis* :

Il avoyt *cela* de propre et particulier en luy.

Amyot, *Crassus.*

Les ouvrages ont *cela* de particulier......

La Bruyère, *Des Ouvrages de l'Esprit.*

La fresque a *cela* de bon que faisant corps avec le monument elle en emprunte la force tranquille.

Ch. Blanc, *Grammaire des arts du dessin*, pag. 618.

II

Dans les langues sœurs, les démonstratifs neutres existent au même titre que dans le français.

Diez les a signalés dans toutes les branches dérivées du tronc latin.

ITALIEN.

E vero che *questo* si pone ancora *neutralmente* in vece di questa cosa.

DOLCE, *Osservationi.*

Ogni volta che si dice *questo* senz'appogio di sostantivo, è voce *neutra* che significa quella cosa.

Trattato della lingua del signor Pergamini da FOSSOMBRONE.

Questo è mal fatto se vero è.

BOCCACIO, *Giornata* 3, novella VII.

Quello non neghero esser vero.

Id., *Giornata* 2, novella VIII.

Questo ci monta poco.

ARIOSTO, *I Suppositi.*

Parimente per *quel,* ch'io ne creda.

TASSO, *Il Nifo.*

Assicurati che *quello* ch'io sono per dirti m'è dettato dall'esperienza.

LEOPARDI, Épist. 153.

FSPAGNOL.

Eso. — Esto.

Nel singolare questi due pronomi s'usano molto nel *genere neutro* come *eso es bueno, ma esto es mejor, cotesto è bueno ma questo è meglio* (1).

(1) *Compendio* del signor MASSIMO TROIANO, *Tratto delle osservationi della lingua castigliana del signor* GIOVANNI MIRANDA. — In *Firenze,* M D C I.

Los pronombres demonstrativos en su calidad de adjetivos y a semenjanza de los demas se usan tambien como *neutros* segun se acaba de indicar.

Eso es el mas usado de los tres y tanto casi como el pronombre personal *lo*. A cada momento occure decir : *eso* consiste en tal o cual cosa ; *eso es* ; *eso es* lo seguro.

Gramatica de la lengua castellana
por la Academia española.

Bueno es *eso* señor, por cierto.

CERVANTÈS, *Novela de la Gitanilla*.

En *esto*, vino el senor teniente.

CERVANTÈS, *ibid*.

Y *esto* de ver medrar *el* vecino.......

CERVANTÈS, *ibid*.

Juntamente *con esto*, no ignoras el deseo que tengo de no morir en este estado.

CERVANTÈS, *Novela del Amante liberal*.

Pues dezir que meresco ya *eso* por barato, y bien hablado y aguanoso.

QUEVEDO, *Las zahurdas de Pluton*.

PORTUGAIS.

Os demonstrativos *neutros* que os nossos antiguos tomaram da lengua castelhana con que ainda subsistem, a saber *esto*, *esso*, *ello*, *aquello* e que o uso mudou em *isto*, *isso*, e *aquello*.

Grammatica philosophica da lingua portugueza,
SOARES BARBOSA, quinta edicâo.

Isto è
Alem d'isto
Com isso. Por isso.
N'isto ; N'isto de fazer.
Isso aconteça.
Isso naô è uma difficuldade.

CHAPITRE IV.

DÉMONSTRATIFS PÉRIPHRASTIQUES

Ce qui. — Ce que.

Les démonstratifs neutres *ce, ceci, cela,* dans les emplois que nous avons signalés, servent principalement à désigner le contenu d'une proposition, un ensemble hétérogène de choses et de personnes, une individualité humaine considérée comme unité vivante sans aucune acception de genre; ils représentent encore le suppôt grammatical d'un prédicat qui ne se relie à aucun substantif.

Ex. : *Cela de bon, cela de funeste.*

Enfin ils dénoncent l'action impersonnelle d'un verbe intransitif avec ou sans attribut.

Ex. : *Ce semble, cela paraît vrai.*

Maintenant nous allons voir ces mêmes démonstratifs suivis des pronoms relatifs *qui* et *que* se particulariser davantage par leur union avec le verbe substantif, l'auxiliaire *avoir* et tout verbe attributif, vis-à-vis duquels ils se comporteront et comme des sujets indéterminés commandant l'action signifiée par le verbe et comme des compléments également indéterminés régis par le verbe de la proposition.

Ces constructions périphrastiques sont surtout usitées dans les cas suivants :

1° Pour expliquer un fait par ses résultats, ou exposer une chose selon ses modalités.

Le caractère doux et tendre de *ce qui* est lointain et fuyant et l'aspect stimulant de *ce qui* est proche et saillant.

BRANTÔME, *Dames gallantes*, 3me Discours.

La crainte est de *ce qui* est et de *ce qui* n'est point et de *ce qui* ne sera jamais....

CHARRON, *La Sagesse*, chap. *la Crainte.*

Il faut leur montrer que *ce qui* raisonne est bien plus parfait que *ce qui* n'a qu'une figure et du mouvement.

FÉNELON, *Éducation des Filles*, chap. VI.

Associés à des adjectifs et à des participes passés, les démonstratifs périphrastiques sont capables de traduire les énonciations les plus variées au sens propre ou figuré, au sens concret ou abstrait, au sens objectif ou subjectif.

Les adjectifs et les participes ainsi construits avec ces démonstratifs sont évidemment au neutre, puisqu'ils ne se rapportent à aucun nom appellatif exprimé ou sous-entendu. En s'accordant avec le signe neutre démonstratif, ils lui prêtent l'idée de leur détermination, sans rapport à aucune spécification générique, et la construction périphrastique n'a plus une dénomination substantive principale, mais, selon le mot de Dumarsais, un *sens total* incapable de recevoir un genre grammatical autre que le neutre.

Vous avez éteint *ce que* des inclinations naturelles avaient mis d'heureux en votre âme.

MASSILLON, Sur *la Prière*, 1re partie.

Cette proposition de Descartes est, peut-être, *ce que* la philosophie a jamais dit de plus relevé à la gloire de l'Être Suprême.

D'ALEMBERT, *De l'abus de la critique en matière de religion.*

Avec tous ces avantages, la nature a rassemblé *ce que* les couleurs et les formes ont de plus aimable par leurs consonnances et leurs contrastes.

BERNARDIN DE SAINT-PIERRE, *Etude* 1re.

Ce sont ces tendances, *ce qu'elles* ont de commun dans tous les hommes et de particulier dans chaque individu, que le célèbre docteur Gall a cherché à déterminer.

JOUFFROY, *Cours de droit naturel*, tome 1er, page 31.

Tout ce qu'il y avait de passionné et d'affectueux s'éveilla en lui et se précipita vers cet enfant.

Victor HUGO, *Les Misérables*, 2me partie, tome 2.

Cette locution *tout ce que* rend en français ce que les Latins traduisaient par *omne quod* et *quidquid*.

Omne quod est calidum et igneum cietur et agitur motu suo.

CICERO, *De natura deorum*, liber II, cap. IX.

Tout ce qui est en nous de réel et de vrai vient d'un être parfait.

DESCARTES, *Discours de la Méthode*, 4me partie.

Les arts et les sciences embrassent *tout ce qu'il y a* dans la pensée de noble et d'utile.

VAUVENARGUES, *De l'amour des sciences et des lettres*.

Les éclats des passions ont souvent frappé nos oreilles; mais vous êtes bien loin de connaître *tout ce qu'il y a* de secret dans leurs accents et dans leurs expressions.

DIDEROT, *Eloge de Richardson*.

Cet usage du démonstratif conjonctif dans son union avec les adjectifs et les participes employés au sens neutre est une des ressources de la littérature moderne

50

pour exprimer et décrire les états de l'âme, les côtés subjectifs de la vie, les émotions intimes de l'être, qui se traduisent ainsi par des actions verbales ou des représentations concrètes plus propres à rendre le mouvement, les impressions de la vie, que les mots abstraits et les termes de notion générale. Ex. :

Tout ce qu'elle a frôlé de vicieux, de malsain, de navrant, dans l'escalier du commissariat.

Alphonse DAUDET, *Fromont jeune.*

*Tout ce qu'*un homme peut être de *bon*, de *paternel* et de respectable.

Victor HUGO, *Les Misérables*, 5me partie, livre 7, chap. II.

2° Pour définir un être, un objet quelconque :

Qu'est-ce qu'un homme? Dirai-je que c'est un animal raisonnable? Non certes, car il me faudrait, par après, rechercher *ce que c'est* qu'animal et *ce que c'est* que raisonnable.

DESCARTES, *Seconde Méditation.*

De ce que le beau est toujours simple, ils en concluent que le simple est toujours beau ; et ils appellent simple *ce qui est* froid et commun, sans force, sans âme, ni idée.

D'ALEMBERT, *Liberté de la Musique.*

La pathologie est l'étude des maladies dans leur mécanisme, c'est-à-dire, dans *ce qu'elles ont* de plus complexe et de plus élevé.

Claude BERNARD, *Pathologie Expérimentale.*

3° Pour exprimer l'acte ou l'état résultant de la signification contenue dans le verbe :

Qui *ce* fait *que* il puet, on ne le doit blasmer.

Gui de Bourgogne, 799.



Homs entend ci et soies tout certains
Que plus vray n'est de *ce que* tu mourras.

EUSTACHE DES CHAMPS, *Ballades*, CIV.

A nostre instance, le vieil Macrobe monstra *ce que* estoyt spectable et insigne en lisle.

RABELAIS, *Pantagruel*, livre IV, chap. XXV.

Il vaut mieux faire vouloir aux lois *ce qu'elles* peuvent, puisqu'elles ne peuvent *ce qu'elles* veulent.

CHARRON, *La Sagesse*, livre III, chap. IV.

Que l'homme revenu à soi considère *ce qu'il* est.

PASCAL, *Pensées*, 1re partie, chap. IV.

Choisissez quelques fables d'animaux qui soient ingénieuses et innocentes; donnez-les pour *ce qu'elles* sont.

FÉNELON, *Education des Filles*, chap. VI.

Émile était né *ce que* les plus grands hommes ne deviennent qu'à force de règles, de méditations, et d'exercices.

LA BRUYÈRE, *Du Mérite personnel*.

En France c'est par les manières qu'on fait illusion sur *ce qu'on vaut*. Ces manières sont agréables mais uniformes et la discipline du bon ton achève de leur ôter *ce qu*'elles pourraient avoir de varié.

Madame DE STAEL, *De l'Allemagne*, chap. X.

4° Pour formuler un rapport de personne à personne ou de chose à chose. Ex. :

La notion de l'infini et du parfait est à Descartes, *ce que* l'universel, l'idée est à Platon.

Victor COUSIN, *Du beau, du vrai, du bien*, 4me leçon, *du Beau*.

52

5° Pour exposer les conditions d'existence d'un être ou les conditions essentielles d'un objet :

La nature de la matière ou du corps pris en général ne consiste point en *ce qu'il est* une chose dure ou coloriée..... mais seulement *en ce qu'il est* une substance étendue en longueur, largeur et profondeur.

DESCARTES, *Principes de philosophie*, 2me partie, chap. IV.

L'homme est si grand que sa grandeur paraît même en *ce qu'il* se connaît misérable.

PASCAL, *Pensées*, I, IV.

Le démonstratif conjonctif *ce que* formait dans l'ancien français des locutions particulières, qui ne s'emploient plus autant dans l'idiome moderne.

Et *ce qu'il* estoit moult maigre.

CHRISTINE DE PISAN, 1re partie, chap. XVII.

Et avec *ce qu'elle* fut maisgre
Elle estoit povrement vestüe.

Roman de la Rose, v. 213.

Dans ces exemples, le démonstratif périphrastique indique tout particulièrement le fait résultant d'une manière d'être.

Dans le même ordre d'idées et semblablement à la locution latine *quod attinet*, le français a aussi des constructions périphrastiques composées d'un verbe et du démonstratif conjonctif, lesquelles renforcent l'idée démonstrative en lui donnant l'ampleur d'une incise, dont le contenu a la signification d'un rapport de choses, sans détermination générique.

Pour ce qui touche aux mœurs, chacun abonde si fort en son sens qu'il se pourrait trouver autant de réformateurs que de têtes.

DESCARTES, *Discours sur la Méthode*, 6me partie.

Il a peu gardé de son calvinisme primitif dans *tout ce qui* tient au dogme et à l'histoire.

SAINTE-BEUVE, *Nouveaux Lundis*, sur Guizot,

Il en est de méme pour *ce qui* relève du tact, les corps anguleux étant rudes au toucher, autant que les corps arrondis sont doux et maniables.

Ch. BLANC, *Grammaire des arts du dessin*, page 85.

Il y a encore une construction équivalente aux phrases grecques et latines : ὅ τι λέγουσί — *Quod vocamus ;* et qui se rend en francais par les expressions périphrastiques : *ce que* j'appelle, *ce qui* s'appelle, *ce qu'ils* appellent, et autres semblables.

C'est une construction qui attire à elle toute la force de l'idée démonstrative en plein sens neutre et qui, sous une forme complémentaire, s'adjoint des déterminations substantives et verbales entièrement subordonnées à l'idée démonstrative. Ex. :

Ce que nous appelons les formes substantielles.

DESCARTES, *Principes de philosophie*, 4me partie.

Je ne sais si *ce que* j'appelle veiller n'est peut-être pas une partie un peu plus excitée d'un sommeil profond.

BOSSUET, *Sermon sur la mort.*

Après les temps fabuleux, viennent *ce qu'on appelle* les temps historiques.

VOLTAIRE, *Les Mensonges imprimés*, XXII.

Le pays de Caux est le plus fertile que je connaisse. *Ce qu*'on appelle la grande agriculture y est porté à la perfection.

BERNARDIN DE SAINT-PIERRE, *Etude* 7me.
(Réponse aux Objections.)

L'expression périphrastique neutre conjonctive ne sert pas seulement à exposer la manière d'être d'un objet ou d'une personne, à les définir, à les fixer dans leurs milieux respectifs, elle sert encore à indiquer les autres existences et les autres milieux, qui confinent aux premiers ou qui les dépassent.

Je suis convaincu que toute la terre et *ce qui* l'environne, le genre humain et le genre animal, et tout *ce qui* est au-delà de nous, l'univers en un mot, ne s'est pas formé lui-même.

VOLTAIRE, *Dialogue d'Évhémère et de Callicrate.*

6° Ces neutres périphrastiques sont enfin usités pour désigner toute individualité humaine et un ensemble de personnes d'un ordre donné, d'une classe sociale particulière, dont l'idée ressort principalement comme une catégorie de choses.

En ce sens les Grecs ont dit :

δσα δ ἀυτοφυῶς τῶ Χαλῶ Χρῆται, τούτοις ὀυδεμὶα πειθοῦς αἰδῶς.

(Ex pythagoreorum philosophorum reliquiis.) Edit. Didot.

Et les Latins :

Quiquid captum ex hostibus est, vendiit Fabius consul.

LIVIUS, liber II, cap. 42.

Quidquid tecum invalidum metuensque pericli est.

VERG., *Æneis*, V, 716.

Quidquid signiferi comprensum limite cycli
Sub notum et boream hominum sumus, arma movemus.

LUCAN., *De Bello civili*, VII, 362.

Et de même en français :

Li nostre les sivirent occiant *ce qu*'il enconsivoient.

GUILLAUME DE TYR, Livre 18, ch. 21.

Ensi s'en vint devers l'ost et descendi il meismes toz premiers a la terre et *ce que* il i en pot traire de la soe gent fors.

Ville-Hardouin, éd. de Wailly, § 179.

Faites appareiller vos tentes et vos trez
Et vos arbaletriez, *ce que* vous en avez.

Chron. Vaillant Duguesclin, 3004.

Ces exemples sont analogues à cette phrase de Cicéron : Solent enim *id quod* virorum bonorum est admodum irasci.

De Legibus, I.

Elles n'aperçoivent aucun défaut dans *ce qu*'elles estiment et aucune bonne qualité dans *ce qu*'elles méprisent.

Fénelon, *Éducation des Filles*, chap. V.

Dès qu'il était habillé, il allait prier Dieu à la ruelle de son lit, *où tout ce qu'il y avait* de clergé se mettait à genoux.

Saint-Simon, *Mémoires* (Lever du Roi).

Non contente d'avoir assemblé *tout ce que* la France avait de plus pieux et de plus habile, elle-même (la reine Blanche) voulnt avoir la principale part à ce grand ouvrage.

Massillon, *Sermon pour le jour de Saint Louis.*

Tout ce qui environne les grands s'étudie à les tromper.

Massillon, *De la Vérité.*

Tout ce qui n'est pas croyant et convaincu à sa manière, gallicans, protestants, à plus forte raison, déistes, naturistes ou panthéistes comme on dit, *tout* y passe.

Sainte-Beuve, *Nouveaux Lundis*, sur Louis Veuillot.

C'était un sujet de commentaire pour *tout ce qui* était désœuvré ou ennuyé dans le couvent.

Victor Hugo, *Les Misérables*, 2me partie, livre VI.

Les mêmes fonctions périphrastiques des démonstratifs neutres se retrouvent aussi dans les langues italienne, espagnole, portugaise.

ITALIEN.

« Allo stesso *ciò* aggiugnesi *che* e formasi *ciò che* : come *ciò che* tu vuoi. Cioè qualunque cosa. »

Dolce, *Osservationi*, libro primo.

Ciò che egli dice è bugia.

Ariosto, *Il Negromante*, atto 2, scena III.

Però meglio è passar con silencio *quello che* senza dolor ricordar non si può.

Castiglione, *Il Cortigiano*, libro I, cap. XLIII.

Ben conosco fin'ora come verissimo è *quel che* voi dite.

Tasso, *Dialogo*, il Gonzaga.

Gran miracolo, che tu non abbi fatto *quello che* non hai potuto.

Leopardi, *Dialogo della moda.*

ESPAGNOL.

En espagnol l'expression périphrastique *id quod* se traduit par *lo que.*

Para con ella es de cera mi alma, donde podrà imprimir *lo que* quisiere.

Cervantes, *Novella de la Gitanilla.*

Las manos, pues, *lo que* parece blanco, es untado.

Quevedo, *El Mundo por Dedentro*

De que sirve tener *lo que* no se puede evitar?

Quevedo, *Virtud militante.*

PORTUGAIS.

« O demonstrativo conjunctivo *que* naô admite artigo senaô no genero *neutro*. »

Soares Barbosa, *Grammatica*.

Oh! quanto deveis hoje mais que nunca
Ser *o que* são bandeiras nas batalhas!

Francisco Manoel, *Arte poetica*.

DEUXIÈME PARTIE

LOCUTIONS ET MOTS DE SENS NEUTRE

CONSTRUITS AVEC DES ADJECTIFS

CHAPITRE PREMIER

LOCUTIONS DE SENS NEUTRE CONSTRUITS AVEC DES ADJECTIFS

Nous venons de voir des constructions d'adjectifs, au sens neutre :

1° avec des démonstratifs simples :

Cela de bon, cela de particulier, ceci d'extraordinaire;

2° Avec des démonstratifs conjonctifs :

Ce qu'il y a de curieux, ce qui est bien étonnant, ce que l'on trouve de meilleur.

Ces démonstratifs simples et composés agissent comme des prépositifs neutres, à l'exemple de leurs similaires latins. Ils précèdent les adjectifs et les participes, qui sont employés absolument et qui dans cette fonction syntaxique changent en valeur substantive la qualité et l'état dont ils portent la signification.

Ces termes prépositifs sont comme des facteurs substantifs, qui ont force et pouvoir de commander une action à laquelle se subordonnent les rapports d'accord et de déterminations.

Ces prépositifs neutres, suivis de leurs compléments, représentent la notion de réalité, que la pensée conçoit sous le propos de la détermination qualificative. Comme

ils ne sont que des coefficients quelconques de cette quantité générale, qui s'appelle *l'être*, ils n'ont aucun genre propre, parce qu'ils n'ont aucune nature définie, aucun caractère individuel. Ce sont des termes énonciatifs, associant la notion de substance à la notion d'accident qui les spécifie et qui les accompagne sous forme de prédicat.

Et de même qu'en latin, le contenu de toute une période, ou la série de plusieurs noms de genres différents aboutissaient à un seul terme mis au genre neutre, qui résumait le tout; en français il arrive aussi que l'idée du genre neutre peut aussi bien se concentrer sur un seul terme comme se fixer dans une expression complexe, où elle maintiendra son unité de sens.

Nous trouvons ainsi des expressions simples comme: *rien*, et des expressions composées comme: *quelque chose, je ne sais quoi* qui, se combinant avec la proposition *de* suivie d'un adjectif ou d'un participe, forment des locutions équivalentes à celles que nous avons déja exposées en construction avec des démonstratifs pronominaux et conjonctifs.

Les expressions *rien*, *quelque chose* ont une forme substantive vraie; ils se distinguent en cela des formes démonstratives indiquées; mais ils rappellent des formes latines neutres et la force de l'analogie leur a conservé ce sens générique dans la syntaxe française.

§ I. — Quelque chose.

Ces deux mots, dit Vaugelas, « font comme un *neutre* selon leur signification quoique *chose*, selon son genre soit féminin.

C'est pourquoi il faut dire par exemple : *Ay je fait quelque chose que vous n'ayez fait?* et non pas *que vous n'ayez faite.* »

VAUGELAS, *Remarques*, édition Chassang, tome 1[er], page 354.

On demande, ajoute Vaugelas, « si *quelque chose* veut toujours un adjectif féminin selon le genre de chose ou bien un adjectif masculin, qui responde à l'*aliquid* des Latins et à ce qu'il signifie. Les sentiments sont divers; les uns croient que l'un et l'autre sont bons. Ils se fondent sur ce qu'on le peut faire féminin par la reigle générale...... et qu'on peut le faire masculin eu esgard non pas au mot mais à ce qu'il signifie, qui est l'*aliquid* des Latins et un *neutre*, que nous n'avons pas en français, mais que nous exprimons par le masculin, qui fait l'office du *neutre*. »

VAUGELAS, *Remarques*, tome 2, page 242.

Ce mot *chose*, d'ailleurs, était devenu dans les langues novo-latines un terme très général. En français, il est indicatif des événements de l'ordre physique et des changements de la vie morale, qui n'ont pas de désignation dénominative propre et qui ne se particularisent que par les qualifications des mots attributifs, dont le mot *chose* est accompagné.

Il a servi ainsi à donner un sujet *apparent* aux adjectifs neutres latins, qu'il fallait traduire en français par les adjectifs correspondants, mais destitués de la marque grammaticale du genre neutre. Ex. :

Interiora eorum insidiæ.
Lur dedenzeines choses agueiz sunt.

Livre des Psaumes, V.

Cantabo Domino qui reddidit mihi *bona*.
Jo chanterei al Seigneur qui rendit a mei *bones choses*.

Ibid., *XII*.

Sublimia gloriantes.
Haltes coses glorians.

Cantique de Anne, *IV*.

Certes li planteiz et li habondance des *choses temporels* avoit ameneit l'obliement et la besoigne des *permenanz*.

SAINT BERNARD, *Sermons* (Avent).

(Cette phrase de saint Bernard nous montre l'emploi du mot *chose* avec l'adjectif *temporels* et l'emploi de l'adjectif pluriel *permananz* au sens neutre, sur le modèle des mots latins *cœlestia*, *sublimia*.)

Ainsi font les cieux *toutes choses* (omnia)
Qui sont dessous la lune encloses.

Jean de Meung, *Les Remontrances de Nature*, 211.

La mort nous ravit des mains *tant de choses* (tanta).

Charron, *La Sagesse*, livre II, chap. XI.

L'esprit humain est capable d'entendre *toutes choses* visibles, invisibles, particulières, sensibles, insensibles. (Omnia visibilia, invisibilia, nniversa.....)

Charron, *ibid.*, livre I, chap. XIII.

Nous teignons des qualités de notre être composé *toutes les choses simples*, que nous contemplons.

Pascal, *Pensées*, partie 1re, art. VI.

L'homme ne s'ennuie de tout et ne cherche cette multitude d'occupations, que parce qu'il a l'idée du bonheur, qu'il a perdu, lequel ne trouvant point en soi, il le cherche inutilement dans les *choses extérieures*.

Pascal, *ibid.*, art. VII.

Ce mot *chose*, qui s'ajoutait aux adjectifs remplaçant en français les adjectifs neutres latins, semblait embarrasser les écrivains; aussi l'emploi absolu d'un adjectif pluriel au sens neutre comme *les permenanz* de saint Bernard n'est pas un exemple isolé dans la langue.

Comment oses tu entreprendre
De vouloir faire par tels faicts
Ce qui parfaict *les imparfaicts*.

Jean de Meung, *Les Remontrances de Nature*, 584.

Les *indivisibles* ne sont pas de même genre que les nombres.

PASCAL, *Pensées*, partie 1re, art. III.

L'homme d'esprit voit loin dans l'immensité des *possibles*, le sot ne voit guère de possible que ce qui est.

DIDEROT, *Pensées philosophiques*, XXXII.

En *italien*, le mot *cosa* s'ajoutait aussi aux adjectifs, que l'usage ne permettait pas d'employer absolument comme leurs similaires neutres latins :

« Che vuol dire, che nello spagnuolo havete detto, *lo grande e lo dulce*, e nell'italiano in vece di quello havete detto *la cosa grande e la cosa dolce ?*

« Perche tanto valore ha in castigliano *lo grande* quanto in italiano *la cosa grande.* »

Compendio del Signor Massimo TROIANO, *Tratto dalle Osservationi della lingua castigliana*, del Signor Giovani MIRANDA, con *le annotazioni* del Signor Argisto GIUFFREDI.

Firenze, 1601, *Dialogo primo*, pag. 88.

La tendance de la langue française s'affirme maintenant de plus en plus dans l'emploi absolu d'un adjectif au sens neutre sans l'appui du mot *chose*.

En dehors de ce rôle de substantif, que nous avons signalé, *chose*, comme le *res* des Latins, a subsisté et subsiste dans la langue pour y désigner, au sens le plus général, des causes, des résultats, des faits de la réalité, des circonstances de l'existence, dont la détermination repose sur les énonciations adjectives ou verbales, qui se relient à son idée substantive.

1° *Circonstances de temps :*

Quant ce vint *chose* que furent tuit passé.

Gaydon, 1160.

Comme la *chose* est en ce point
N'y eut de demourée point.

Roman de la Rose, 21605.

2° *Actions et matières :*

Dans Beaumanoir, nous avons trouvé par exemple le mot *chose* et le mot neutre *bon* employés au même sens.

Bon est que apres ce que noz avons parlé.

BEAUMANOIR, édit. Beugnot, tome 1, pag. 212.

Mais il est *bone coze* ...

Idem, ibid., pag. 215.

Ce serait *chose* tres convenable et pertinent aux causes des cas divers et particuliers.

Christine DE PISAN, 1re partie, chap. VI.

Aucunes *choses,* ils les ont escrites pour le besoin de la société publique.

MONTAIGNE, Livre II, chap. XII.

La piété tient le premier lieu au rang de nos debvoirs et est *chose* de très grand poids.

CHARRON, *La Sagesse,* livre II, chap. V.

Est-ce donc une *chose* meilleure que je puisse me tromper que de ne le pouvoir pas.

DESCARTES, *Quatrième Méditation.*

Quand une boule rencontre une pierre, l'on dit c'est un hasard, mais est-ce *autre chose* que ces deux corps qui se choquent si fortement.

LA BRUYÈRE, *Les Esprits forts.*

C'est surtout quand il est précédé de l'adjectif indéfini *quelque* que le mot *chose* a une signification indéterminée. Il peut alors se rapporter aussi bien aux personnes qu'à des êtres physiques ou moraux :

Je trouve que je ne laisse pas d'être certain que *je suis quelque chose.*

Descartes, 2me *Méditation.*

Il est évident que tout ce qui est *vrai* est *quelque chose.*

Descartes, 5me *Méditation.*

Comme nous l'avons vu par Vaugelas, les grammairiens ont sanctionné ce que l'usage avait établi. *Quelque chose* a été reconnu comme le substitut de l'*aliquid* des Latins. L'*aliquid* latin se construit avec le génitif d'un nom ou d'un adjectif neutre.

Aliquid erroris. Aliquid falsi.

Les mêmes constructions se retrouvent en français :

Epicurus opposeroit il pas cela à Platon... s'il ne se couvroit souvent par cette sentence, qu'il est impossible d'establir *quelque chose de certain* de l'immortelle nature par la mortelle.

Montaigne, *Essais*, livre II, chap. XII.

Il y a chez elles une émulation de vertu et de réforme qui tient *quelque chose* de la jalousie.

La Bruyère, *Des Femmes.*

A quelque chose qu'il applique son esprit, l'homme l'applique à *quelque chose de lié* à la condition humaine.

Voltaire, *Remarques sur les Pensées de Pascal*, alinéa 28.

L'espace et la durée sont des quantités ; c'est donc *quelque chose de très positif.*

Voltaire, *Éléments de la philosophie de Newton.*

Le mot de vertu emporte *quelque chose d'estimable* à l'égard de toute la terre.

VAUVENARGUES, *Du bien et du mal moral.*

Un newtonien athée serait *quelque chose de pis*, un philosophe inconscient.

D'ALEMBERT,
De l'abus de la critique en matière de religion.

J'appelle génie *quelque chose d'heureux, d'aisé, de trouvé.*

SAINTE-BEUVE, *Nouveaux Lundis* (Salambô).

La vie nationale est *quelque chose de limité, de médiocre, de borné.*

RENAN, *La Monarchie constitutionnelle.*

Dès qu'il survient *quelque chose d'inconnu* ou d'imprévu, nous sommes déroutés et notre puissance cesse.

CLAUDE BERNARD, *Pathologie expérimentale*, page 115.

Ce prépositif neutre *quelque chose* a procuré aux écrivains modernes le moyen d'exprimer par des adjectifs absolus les états subjectifs les plus délicats et les plus intimes ; il leur a permis de prêter aux choses de la nature, au monde du dehors, les notes les plus personnelles au cœur de l'homme. Ex. :

Il y avait dans le ciel, dans cette colline, dans cette plaine et dans cette arbre *quelque chose* de si profondément *désolé.*

VICTOR HUGO, *Les Misérables*, 1re partie, tome 1er, page 163.

Quelque chose d'absurde et de désobéissant, qui ressemble presque à un cœur.

Id., ibid. (Javert déraille).

Toute sa personne avait *quelque chose d'insolent, d'ivre et de noyé* qui exaspérait Frédéric.

Gust. FLAUBERT, *Éducation sentimentale*, tome 1er, page 372.

Elle y attendait *quelque chose d'indéterminé, de considérable.*

Id., *ibid.*, tome 2, page 64.

Quelque chose de plus lourd, une langueur fièvreuse planait au-dessus des mares.

Id , *ibid.*, tome 2, page 146.

Il y avait en elle comme un parfum des champs.... *quelque chose de riant et de doux.*

ERKMANN-CHATRIAN, *L'Ami Fritz*, IV.

L'Italien emploie aussi la forme *qualche cosa* suivie d'un adjectif.

Mi ricordo che montai nel legno con un sentimento di cieca e disperata rassegnazione come se andassi a morire o a *qualche cosa* di simile mettendomi tutto in mano al destino.

LEOPARDI, *Epist.* 270.

Quand elle n'est pas suivie d'un adjectif, l'expressïon *qualche cosa* a, comme en français, le sens de l'indéfini latin *aliquid.*

Sperare qualche cosa = espérer quelque chose.
Dir qualche cosa = dire quelque chose.

L'*aliquid* latin avait donné au vieux français le mot adverbial *alques*, qui a disparu de la langue.

Si' li dirai *alques* de mun semblant.

Chanson de Roland, 270.

Ce mot *alques* a pour similaire *algo* en espagnol.
Hay en esta idea *algo* tan extraño.

CERVANTÈS, *Novela de la Gitanilla*

II

Je ne sais quoi.

Je ne sais quoi est une autre locution de sens neutre qui se construit avec un adjectif invariable et de même sens.

C'est le *nescio quid* des Latins. — *Nescio quid divinum.*

Chacune langue a *je ne scay quoy* propre a elle.

Du Bellay, *Deffence et illustration de la langue française*, éd., Person, p. 63.

Cette relation a *je ne scay quoy* de plus hétéroclite.

Montaigne, Livre II, chap. XII.

L'esprit a *je ne sais quoi de vif* qui fait qu'il se hâte toujours et se précipite.

Bossuet, *Sermon sur l'utilité des souffrances.*

Il y a des naturels d'enfants auxquels on se trompe beaucoup ..... on y voit, *je ne sais quoi de tendre et d'aimable*, qui empêche d'examiner de près le détail des traits du visage.

Fénelon, *Éducation des Filles*, chap. V.

On ne sait quoi de repentant avait assaini cette retraite.

Victor Hugo, *Les Misérables*, 4me partie, livre 3.

On ne sait quoi de pâle et de crépusculaire.

Victor Hugo, *Les Quatre Vents de l'Esprit.*

Je ne sais quoi de bon, de doux comme la nuit.

Beaudelaire, *Fleurs du Mal* (les Jeux de Berthe).

Il y a là un vague terrible, *un je ne sais quoi d'indécis* et *d'indéterminé.*

Caro, *Nouvelles Études morales*, page 42.

Cet exemple qui précède nous montre la locution *je ne sais quoi*, traitée non plus comme un prépositif neutre analogue à l'*aliquid* indéfini des Latins, mais comme une forme substantive précédée du déterminatif *un*.

On trouve même avec cette construction un adjectif s'unissant à la forme substantive par un lien direct.

Il y avait dans ce personnage *un on ne sait quoi énigmatique*, dont son instinct l'avertissait.

VICTOR HUGO, *Les Misérables*, 5me partie, livre 7, chap. II.

Au lieu de l'indéfini *un*, on emploie aussi le démonstratif *ce*.

Qu'est-ce maintenant que cet invisible *ce je ne sais quoi* qui nous plaît dans les choses.

PROUDHON, *Du Principe de l'Art*, page 28.

Astres, roi de l'immensité,
Insultez, écrasez mon âme
Par votre presque éternité,
Pour dire à cet abîme appelé vie ou tombe,
A la nuit d'où je sors, à celle où je retombe,
A ce je ne sais quoi qui m'envie un instant.

LAMARTINE,
Les Harmonies, hymne de l'*Ange de la Terre*.

On trouve aussi employée au pluriel la forme substantive invariable *je ne sais quoi*.

Mais le néant répugne à des *je ne sais quoi* qui vivent et qui raisonnent.

PROUDHON, *Prologue des Contradictions économiques*.

70

CHAPITRE II.

RIEN.

TERME DE SENS NEUTRE, SUIVI D'ADJECTIFS AU MÊME SENS.

Le mot **rien** avait dans les premiers temps de la langue gardé son caractère substantif.

Il était employé pour désigner les choses et même les personnes.

Je ne vosise mie por nule *riens* vivant.

Floovant, 1799.

Home est la plus vil *rien* del monde.

Les Joies Nostre Dame, 497.

Le bascon de Mareul n'i volt *riens* espargnier.

Duguesclin, 3555.

Il est encore employé dans la langue actuelle comme un substantif, avec l'adjectif indéfini *un :*

Un rien.
Pour un rien.
L'homme..... n'est-ce qu'*un rien* ?

BOSSUET, *Henriette d'Angleterre*.

Mais, depuis Vaugelas, les grammairiens français l'ont considéré comme un pronom; et, comme la locution *quelque chose*, il joue le rôle d'un prépositif neutre et s'adjoint également un complément, qui est un adjectif ou un participe du même genre. Cette construction est aussi imitée des Latins. Ex. :

Usque adeò in rebus solidi *nihil* esse videtur.

LUCR., *De Nat.*, liber I, 498.

Ea constantia si *nihil* habeat percepti et cogniti.

CIC., Acad., liber II, VIII.

Nihil habere comprehensi, percepti, cogniti, constituti.

Id., *ibid.*

Même construction avec un nom au génitif :

Memoriæ.... *nihil* omninò loci relinquitur.

CIC., Acad., lib., II.

Même construction en français :

Sans toi *rien* n'est de beau.

RONSARD, *Livre des Amours*, I.

Il n'y a *rien de si délié*, *de si simple* et *de si imperceptible*, où il n'entre des manières, qui nous décèlent.

LA BRUYÈRE, *Le Mérite Personnel.*

Est-il *rien de plus naturel* que de se faire grâce à soi-même.

BOURDALOUE, *Sur la Sévérité de la Pénitence.*

Accoutumez les filles à ne souffrir *rien de sale* ni *de dérangé.*

FÉNELON, *Éducation des Filles*, chap. IX.

Cependant il n'y a *rien de pur* et dont nous n'abusions sans peine.

VAUVENARGUES, *De la Grandeur d'âme.*

Rien ainsi employé facilite le développement de périodes oratoires, qui se déroulent en s'appuyant sur ce prépositif neutre répété et qu'accompagnent des déterminatifs variés.

Vous ne trouverez plus *rien de réel* dans votre vie, que ce que vous aurez fait pour Dieu; *rien de louable* que les œuvres de la foi et de la piété ; *rien de grand* que ce qui sera digne de l'éternité.

MASSILLON, *Mort du Pécheur*, 1re partie.

En dehors de la construction de **nihil** avec un nom au génitif, les Latins faisaient encore accorder directement l'adjectif et le participe avec *nihil* employé substantivement.

Nihil est perfectò præstabiliùs.

CIC., *De Leg.*, liber I, cap. X.

Il est à noter que les écrivains du seizième siècle avaient adopté cette dernière construction :

Il n'y eut jamais *riens si certain* que l'incertitude en ce faictcy.

PASQUIER, *Recherches*, livre IV, ch. XV.

Tellement qu'il n'y a *rien plus intelligible.*

PONTUS DE TYARD, *Erreurs Amoureuses*, liv. V.

Regarde principalement qu'en ton vers n'y ait *rien dur.*

JOACHIM DU BELLAY,
Déffence et Illustration de la langue française,
édit. Person, pag. 142.

Il n'est *rien si ordinaire* que de rencontrer des traicts de pareille témérité.

MONTAIGNE, livre II, chap. XII.

Montaigne a usé égalcment de la construction latine avec le génitif.

Il n'a *rien d'efforcé*, *rien de traînant.*

Idem, liv. III, chap. V.

Vaugelas avait condamné la construction avec accord direct et recommandé la construction de l'adjectif au sens neutre en forme de complément.

« *Rien*, devant un adjectif, veut la particule *de* entre deux. C'est pourquoy M. de Malherbe a mal dit: « Il n'est *rien mauvais* que ce qui n'est point honneste. » Au lieu de dire *rien de mauvais*. »

VAUGELAS, *Nouvelles Remarques*, édit. Chassang.

Par souvenir du grec et du latin, *rien* avec son sens neutre peut encore exprimer un être moral, une personne, qui sont considérés alors sous l'aspect le plus général, de manière que la détermination générique se perde dans une catégorie d'être aussi vague que possible :

En grec : οὐδὲν γάρ γηγενὲς ὀλυμπίων ἐντιμότερον.

PLATON, νομ. E. 727.

En français : *Rien* n'aime moins que vous.
Rien n'aime tant que moi.

SEGRAIS.

Dame, est-ce que ce n'est donc *rien*, monsieur le grand fermier qui arrive ?

BEAUMARCHAIS, *Les Deux Amis*, acte 1, scène XIV.

ITALIEN.

« Vi sono ancora altri pronomi : come ciascuno, ciascuna, ciascheduno, ciascheduna, che non hanno variationi negli obliqui : cosi *nessuno*, *niuno*, *nullo*, *nessuna*, *niuna*, *nulla* che si mette *neutralmente*. *Nulla posso levar io per mio ingegno del bel diamante*. Cio è nessuna parte. E usasi etiandio in questo significato *niente* di tre sillabe. *Niente in lei terreno era, o mortale*. »

DOLCE, *Osservationi*, libro primo.

« *Niente.* — *Niuna cosa. Nihil.* E voce uniforma in qualunque caso sia. *Nulla* posto assolutamente, da se et con la sua terminatione in *a* vale quanto *niente. Nullo* in *sentimento neutro* in compagnia del pronome *altro. Ahi ! null'altro che pianto al mondo dura.* »

Trattato della lingua del Signor PERGAMINI DA FOSSOMBRONE. Venetia, 1613.

« *Nulla.* — *Nichts. Chi tutto abraccia nulla stringe.* (*Wer alles um fasst halt nichts fest*). »

Italienische Grammatik,
Von Aristide BARAGIOLA. — Seite, 101.

PORTUGAIS.

Nada. — « Nada è sempre do singular, indeclinavel e diz-se so de coisas e de coisas indeterminadas que não tem genero algum, que por isso è *neutro.* »

Soares BARBOSA, *Grammatica*, pag. 120.

Nada têr de extraordinario.
Nada havia de importante.
Nada tem por defeso.

ESPAGNOL.

Même sens en espagnol pour *nada* :

Tu te inquietas por *nada*.

MORATIN, *la Mogigata*.

Y si dexas la opinion que della tiene el pueblo, veras que en si no es *nada* de eso.

QUEVEDO, *La Cuna y la Sepultura*.

Nada hay mas triste que no sentir à Dios en el alma.

CASTELAR, *La Liberdad y el Trabayo* (Discurso).

ROUMAIN.

Nimicu.

Nimic mai bun.
Nimic de neasceptat.
Nimic de neprevedat
Nu se scie absolut *nimic*.

TROISIÈME PARTIE

ADJECTIFS ET PRONOMS

EMPLOYÉS ABSOLUMENT AU SENS NEUTRE

CHAPITRE PREMIER

ADJECTIFS EMPLOYÉS ABSOLUMENT AU SENS NEUTRE.

Après les démonstratifs pronominaux faisant fonction de « substantifs indéterminés, » comme dit Boinvilliers, et servant de suppôts à des adjectifs invariables au sens neutre, il convient d'exposer le rôle syntaxique de certains adjectifs, qui prennent aussi le sens neutre, par suite de leur idée qualificative employée substantivement.

Ces adjectifs employés au genre neutre étaient, en grec et en latin, des prédicats invariables sans liaison d'accord, auxquels se liaient les rapports grammaticaux entre des objets différents et de genre et de nombre, entre des notions antécédentes et des notions subséquentes, entre des jugements posés comme prémisses et d'autres jugements posés comme conclusions.

Ces facteurs grammaticaux, qui servent d'instrument à un même ordre de raisonnement, se retrouvent en français; et nous les rencontrons sous cette forme invariable et incapable d'accord, qui dénote un neutre de fonction.



I

Tout.

L'adjectif *tout* a en français le sens d'unité propre au latin *totum* et en outre le sens collectif du latin *omnia*.

Sous ces deux sens, il est tantôt sujet et tantôt régime. Il est employé absolument, il est invariable, et signifie ou la totalité d'un ordre de choses ou un ensemble de certaines choses.

1° Avec le sens de totalité :

Veez cum Deus l'ad ordené
Qui del *tut* a la poesté.

Chron. Ducs de Normandie, 3.

La partie precede *le tout*.

Nicolas Oresme, *Economiques d'Aristote*, livre II.

Le *tout* est tiré de la masse
Des quatre elements que j'amasse.

Jean de Meung, *Testament*, 265.

Le fort le seul estant, comme il est plein de vie
remplit ainsi *ce tout* par sa force infinie.

Pontus de Tyard, *le Grand miroir du monde*, liv. 1er.

Le tout au sujet d'un manteau.

La Fontaine, *Phœbus et Borée*.

L'existence dans le *tout*, par le *tout* et pour le *tout*.

Proudhon, *Contradictions économiques*, tom. 2, p. 181.

Il y a des enfances dans ce journal, mais à tout instant, il est émaillé de jolies choses, de pensées délicates, de nuances exquises, *le tout* dit dans une langue heureuse.

Sainte-Beuve, *Nouveaux Lundis* (M. et E. de Guérin).

Un passage de Pline : « (Mundus) sacer est, æternus, immensus, totus in *toto*, immò verò ipse *totum* » a été traduit ainsi dans l'édition Nisard : « Le monde est sacré, éternel, immense, *tout dans tout*, et à bien dire, il est lui-même *le tout*. »

(Liv. II, chap. I.)

Avec ce sens d'unité, *tout* est un véritable substantif et reçoit l'article défini, qui le détermine dans l'extension complète de son idée.

2° Avec le sens de collectivité :

Dame Dieu me confonde, qui *tout* a a jugier.

Gui de Bourgogne, 45.

Un gars mauvais, qui *tout* a escouté
As traïtors a *tout* dit et conté.

Gaydon, 7642.

Si voit or bien tot en apert
Que qui *tot* covoite *tot* pert.

Roman du Renart, 3918

Je dy pour ce grand Dieu qui bâtit *tout* de rien.

Ronsard, *Discours des Misères du temps.*

Tout est en toutes choses.

Montaigne, *Livre II, chap. XIII.*

Quand il serait vrai que rien n'est bien d'un homme disgracié, vertus, mérite, *tout* est dédaigné ou mal expliqué ou imputé à vice.

La Bruyère, *Les Jugements.*

Tout, répété successivement à plusieurs périodes, a la même force de condensation et la même valeur indifférente au genre grammatical, que nous avons observées dans le terme *rien*. C'est un suppôt neutre, sur lequel viennent s'appuyer les rapports successifs d'idées et de jugements, qui se suivent.

Massillon nous fournira encore un exemple de cette coupe de phrase :

Tout ce qui vous environne vous apprend à prier..... Tout ce qui s'offre à vos yeux vous fournit des sujets de gémissement, de prières, d'actions de grâce. *Tout* instruit votre foi, *tout* excite votre zèle, *tout* contriste votre piété, *tout* rappelle votre reconnaissance.

Sur la Piété, 1re partie.

Ainsi que nous l'avons noté pour l'expression composée *tout ce que*, *tout* adjectif indéfini neutre est aussi employé à désigner des catégories de personnes ou d'êtres vivants, que l'esprit considère comme un ensemble d'objets, sans détermination générique.

Eux repus, *tout* s'endort, les petits et la mère.

La Fontaine, *l'Alouette et ses petits*.

Au premier bruit d'un mal si étrange, on accourt à Saint-Cloud de toutes parts ; on trouve *tout* consterné, excepté le cœur de cette princesse. Partout on entend des cris ; partout on voit la douleur et le désespoir.... Le Roi, la Reine, Monsieur, toute la Cour, tout le peuple, *tout* est abattu, *tout* est désespéré.

Bossuet, *Oraison funèbre d'Henriette d'Angleterre*.

Aujourd'hui *tout* est duc et maréchal de France. *Tout* est monté.

De Sévigné, Édition Monmerqué, tome 6, p. 181.

ITALIEN.

« *Tutto* voce *neutra* senz'articolo in sentimento neutro. »

Trattato della lingua del signor PERGAMINI DA FOSSOMBRONE.

PORTUGAIS.

« A lingua portugueza não tem senão um collectivo universal que è no singular *todo*, para o genero masculino ; *toda* para o feminino ; e *tudo* para *o neutro*. »

Grammatica di soares BARBOSA, pag. 118.

« Este determinativo tem uma terminaçao *neutra*, *tudo ;* porque esta nunca concorda com substantivo algum, mas so com as coisas que naô tem genero ou naô lh'o queremos dar, como : os pyrrhonicos duvidam de *tudo*. *Tudo* està bem feito ».

Id., *ibid.*, pag. 119.

Tudo. — Todas as cousas sem exceisaô. *Omnia*, *cuncta*, *universa*.

Tudo se diz e *tudo* se sabe.
Tudo he nada senaô trigo e cevada.
Tudo tem seu tempo e a arraya no adventa.
Tudo farei, casas de duas portas naô guardarei.
Tudo pode o dinheiro.
Quem *tudo* da *tudo* nega.

(*Adagios portuguezes de tudo.*)

Vocabulaire portugais-latin de Raphaël BUTEAU.

ESPAGNOL. — Les grammairiens espagnols sont moins explicites à l'égard du sens neutre de *todo;* et Barralt (*Diccionario de Galiscismos*, Madrid, 1855) réprouve certains emplois de *todo* à la manière française, qui consiste à mettre *tout* dans une forme invariable soit à la fonction adverbiale, soit à la fonction substantive :

« *La cosa ha pasado* todo *al raves de lo que se cuenta* es modo de hablar que se halla en nuestros clasicos ; pero que no conviene imitar. Suprimase *todo,* o digase : ha pasado *enteramente* al reves. » .

« Todo *lo que Espana ha producido en matiera de hombres eminentes* » es un modo de decir intolerable que debe traducirse en castillano diciendo : « *Cuantos* hombres eminentes ha producido España. »

Barralt admet cependant l'expression : « Despues de *todo* » qu'il explique comme un véritable neutre.

« Me parece que la expresion : *despues de todo* debe recebir cedula de naturaleza entre nosotros, lo uno : porque hoy es de uso general : lo otro porque siendo como es una expresion eliptica equivalente à : *despues de considera!o todo, despues de visto todo.* »

En outre des emplois signalés plus haut, l'adjectif *tout* se présente avec le concours de quelques prépositions sous la forme invariable d'une expression adverbiale simulant un complément indirect. Employé ainsi absolument, *tout* ne peut avoir qu'un sens neutre comme dans les locutions latines :

Ex toto, in toto, in totum.

Ex. : *En tout, surtout, partout, pour tout, avant tout.*

Et de même en italien : *al tutto, del tutto, in tutto, per tutto.*

En espagnol : *En todo, y por todo, del todo, a todo.*
En portugais : *Sobre tudo.*
En roumain : *De totu.*

II.

Un.

Pour les Latins, le neutre de cet adjectif était employé ou comme expression adverbiale, ou comme prédicat invariable. « *In unum* confluit æquor. »

Senec., *quæst. nat.*

Unum esse omnia neque id mutabile et id esse Deum.

Cic., *Academ.*, liber II.

En grec, on trouve : εἰς ἕν. ἕν καθ'ἕν.

En français, le même adjectif est soumis aux mêmes emplois, parce que pareillement il exprime un fait d'unité, résultat d'une action simple ou multiple, et sans aucun rapport avec un substantif particulier. En ce cas, l'adjectif substantifie le sens de l'unité, dont il porte la signification.

Et nous devons estre *tot un*
Et *tot* devons avoir commun.

Brut, 6535.

C'est *tout ung*; ils sont attrapez
Ou le seront dedans bref terme.

Le Mistere du vieil Testament, 7991.

Mais communement on prent ung pour l'autre et comme *tout ung.*

Nicolas Oresme, *Table des expositions des motz de politique.*

C'*est tout ung* dis-moi que c'est.

Le loyal Serviteur, chap. XLVII.

La cholere et la fureur s'amoncelent *en un.*

Montaigne, livre III, chap. V.

Le long temps vivre et le peu de temps vivre sont rendus *tout un* par la mort.

Id., livre I, chap. IX.

Si elle est longue, elle est légère et modérée, c'est honte de s'en plaindre ; si elle est violente, elle est courte et met tost fin ou à soy ou au patient ; qui revient presque *tout à un*.

CHARRON, *De la Sagesse.*
Chapitre *de la Maladie et de la Douleur.*

Ce fut *un* de dire et s'embarquer.

LA FONTAINE, *L'Homme qui court après la Fortune.*

Jour ou nuit, midi ou nord, mer ou plage, proie morte ou vivante, tout *leur est un.*

MICHELET, *L'Oiseau* (Le triomphe de l'Aigle).

C'est tout *un* ou tout autre.

Dictionnaire de l'Académie française.

ITALIEN.

Tutt'uno, uno a uno, in uno.

« Litterato e antiquario in Roma è perfettamento tutt'*uno.* »

LEOPARDI, *Epist.*, 155

ESPAGNOL.

De uno en uno, uno a uno, en uno : ser para en *uno,* todo es *uno.*

PORTUGAIS.

Tudo he hum.

III.

Autre.

Cet adjectif dans la fonction de prédicat neutre correspondait à l'*aliud* des Latins ; mais l'usage de l'employer seul et séparément avec cette signification n'a pas prévalu en français. Son similaire *altro*, en italien, a gardé au contraire cette signification du neutre *aliud*.

« La medesima dichiaratione ha luogo in questa voce *altro* che si è detta di questo e di quello ciò è che posta senza compagnia di nome è assolutamente da se e *voce neutra* e significa *altra* cosa. »

Trattato della lingua del signor PERGAMINI DA FOSSOMBRONE.

« *Altro* subst. — *Altra* cosa = etwas anderes ; *altro* è dire, *altro* è fare. »

BARAGIOLA, *Italienische grammatik*, *s.* 102.

Dans le vieux français le mot latin *aliud* s'est contracté et a revêtu les formes *al*, *el*, qui out été employées comme de véritables neutres semblablement au primitif latin.

E tut pur lui, unces nient pur *eil*.

Alexis, éd. STENGEL, 49, et page 119.

Si vunt ferir, que fereient il *el*.

Chanson de Roland, 1185.

Les florins prist ly enfez qui ne demanda *el*.

Hugues Capet. 163.

Cil se rassiéent qui nen osent faire *el.*

Gaydon, 1289.

Et dient ja n'en feront *el.*

Roman du Renart, 827.

Ce vieux mot français se retrouve en portugais, avec le même sens et sous la forme *al* :

O que não pode *al* ser deves soffrer — Tu dois endurer ce qui ne peut être autrement.
Al naô disse. — Il ne dit rien autre.

A ce sujet, De Barros (1) Soarès Barbosa (2) affirment que *al* est la forme neutre comme *outro* est la forme masculine et *outra* la forme féminine du partitif portugais dérivé des primitifs latins *alius*, *alia*, *aliud* :

Soarès Barbosa ajoute :

« Nenhuma lingua da terminacôes superfluas aos seus adjectivos e se a nossa deu uma terceira a estes adjectivos como os gregos e latinos a davam aos mesmos e a muitos outros è porque reconheciam que era necessaria, naô so para concordar com os substantivos de genero neutro entre ellos, mas tamben para modificar alguna coisa ou idea que naô era nem do genero masculino nem do feminino por consequente *d'uma classe neutra.* »

L'espagnol possède aussi une forme analogue, *al.*

Dans le français moderne, *autre* ne s'emploie pas séparément, à la façon italienne; il s'associe avec le terme général *chose :*

Autre chose est de dire, autre chose est de faire.

(1) *Grammatica da lingua portugueza*, pag. 92, ed. 1785.
(2) *Grammatica philosophica da lingua portugueza*, pag 130, quinta edic.

Cependant, on le voit se combiner avec l'adjectif *un* pour former des locutions partitives et donner avec le sens neutre des équivalents, en français, du latin *utrumque* et du latin *alterutrum* :

Pertimuit Democritus ne, si concessum esset hujus modi aliquid, « aut vives cras, aut non vivet Epicurus » *alterutrum* fieret necessarium.

Cic., *De Nat. Deor.*, liber 1, cap. 25.

Qui *utrumque* voluit et potuit.

Id., Resp. lib. III, cap. III.

Il nous dirent que puisque nous ne voliens faire ne *l'un* ne *l'autre* il s'en iroient.

Joinville, éd. de Wailly, § 811.

Si vous establissez que la neige soit noire, ils argumentent au rebours qu'elle est blanche. Si vous dites qu'elle n'est *ny l'un ni l'autre*, c'est à eux à maintenir qu'elle est *tous les deux*.

Montaigne, livre II, chap. XII.

Blesser et être blessé ne vont guère *l'un sans l'autre.*

Charron, *la Sagesse*, chap. XX.

Comme nous avons remarqué que l'imagination aide beaucoup l'intelligence, il est clair que pour faire un habile homme, il faut de *l'un et de l'autre*.

Bossuet, *Connaissance de Dieu et de soi-même*, chap. 1er.

Autrement, dit Saint Chrysostôme, Dieu aurait manqué de sagesse et de bonté .... or *l'un et l'autre* lui est injurieux.

Bourdaloue, *Sur l'éloignement et la fuite du monde*, 1re partie.

On esquivait les difficultés les plus graves par les nuances des paroles et des manières, et l'on arrivait rarement à se heurter ou à se céder, tant on évitait avec soin *l'un et l'autre.*

De Stael, l'*Allemagne*, chap. XI.

Dans ces phrases citées, les locutions adjectives *l'un et l'autre, ni l'un ni l'autre,* qui représentent soit des énonciations substantives de tout genre et de tout nombre, soit des actions verbales à un mode personnel ou au mode infinitif, ne peuvent évidemment viser aucun nom sustantif sous-entendu de genre quelconque, puisque la phrase complète est formulée dans tous ses termes. Il est à remarquer aussi que la phrase citée de Bossuet ne contient que des substantifs du genre féminin auxquels se rapporte la locution *l'un et l'autre* sans l'accord de l'adjectif.

Ces locutions sont donc des désignations neutres, qui rappellent *un sens total,* avec ses éléments multiples, que l'esprit rassemble dans une simple idée d'alternative.

IV.

Même

Cet adjectif est employé également au sens neutre, sous un aspect d'unité pour désigner tout un sens de phrase, ou toute énonciation complexe, qui peuvent se ramener à la seule idée prédicative que renferme l'adjectif.

C'est ce sens qui est contenu manifestement dans l'expression toujours usitée : *cela revient au même.*

En vieux français, on rencontre l'adjectif *même* employé au même sens neutre et combiné avec le démonstratif *ce.*

Ce meismes avoit bien oï dire li rois.

GUILLAUME DE TYR, livre XVIII, chap. XX.

Et la vos referont *che meismes* par le los de Lombars et de Francois.

Henri DE VALENCIENNES, éd. de Wailly, § 649.

Dans le moyen français et dans le français moderne, le neutre de cet adjectif se retrouve en la locution : *faire le même.*

Voyons si nous pouvons point faire *le mesme*.....

Henri Estienne, *Précellence du langage français*, éd. Feugere, page 156.

Le même faut-il penser de la réalité objective qui est dans l'idée de Dieu.

Descartes, *Réponse aux premières objections.*

L'adjectf *même* se construit encore avec un verbe sous la forme d'un complément indirect pour signifier *le moyen, l'instrument.*

Être *à même* de faire quelque chose = mettre quelqu'un *à même* de réussir.

Précédé de la préposition *de*, l'adjectif *même* devient aussi un neutre adverbial.

Vous êtes, *de même*, environné d'un petit nombre de personnes sur qui vous régnez.

Pascal, *Pensées*, 1re partie, III.

Les écrivains du XVme et du XVIme siècle usèrent d'une expression adjective de sens neutre équivalente à l'expression *le même.*

Ils disaient le *semblabe.*

Ceulx d'Abeville cuyderent faire *le semblabe.*

Commynes, *Ed. Chantelauze*, p. 165.

Le semblabe, fit Natilde, femme de Dagobert.

Brantôme, *Femmes Illustres* (Marguerite de Navarre).

Et *le semblabe* serait foict des grenetiers.

Pasquier, *Recherches*, livre IV, ch. XV.

ESPAGNOL.

L'espagnol a la locution *lo mismo :*

Lo que es *lo mismo.* — Valer *lo mismo.* — Sucede lo mismo.

« Lutero dezia : *Lo mismo* hago yo escriviendo. »

QUEVEDO, *El sueno de las calaveras.*

« Y como se vee sola para hablar y aunque hable, como no la oyen, *lo mismo* es que ser mudas y peor. »

Id., El mundo por dedentro.

PORTUGAIS.

O mesmo.

O *mesmo* direi.
O *mesmo* succedeu.
O *mesmo* naô aconteceu.
O *mesmo* que dizer.

ITALIEN.

Il medesimo. — Il medesimo è da dire.

« Ed accioche meglio m'entendiate io vi chiedo, se ne la voce al grave s'oppone *quel medesimo* che ne' corpi over altro.... »

TORQUATO TASSO, *Dialogo* (la Cavaletta).

Qual sia (la filosofia de' costumi) e s' ella si può imparare, e per aventura *il medesimo.*

Id., *Dialogo* (il Porzio).

V.

Tel.

Le mot *tel* est encore un adjectif invariable, neutre, qui était un prédicat très usité dans l'ancien français.

Onques mes *tel* n'oï, ce dist li Sarasins.

Gui de Bourgogne, 445.

Hè dex, ce dit Huguez, unques mais n'oï *tel*.

Parise la Duchesse, 2415.

Or respont l'amiraus : onques mès *tel* n'oiis.

Floovant, 1868.

Dans le français moderne, *tel* se rencontre avec un prépositif neutre : *rien de tel*.

Il n'est rien de *tel* que d'avoir un rang.

Diderot, *les Bijoux indiscrets*, chap. VI.

Les Espagnols construisent l'adjectif *tal* comme un neutre *invarialble* : No hay *tal*.

En vieux français, divers adjectifs s'unissaient encore les uns aux autres pour former des locutions composées invariables au sens neutre, en fonction de prédicat ou en fonction adverbiale.

Ainsi les deux neutres latins *alterum* et *tantum* s'étaient combinés et étaient devenus l'ancienne locution *altretant*, aujourd'hui disparue :

Apres icels en avrat *altretant*.

Chanson de Roland, 3021.

Mainte colee aveit rendue
Le jor e prises *autretant*.

Ducs de Normandie, 3863.

L'espagnol a conservé une locution analogue : *otro tanto*.

Lo que te digo y *otro tanto que* te callo.

Le neutre *alterum* et le neutre *talo* avaient servi à former l'ancienne locution *altretel* qui n'est plus usitée :

Pur sue amur *altretel* funt li altre.

Chanson de Roland, 3123.

Et trestuit li baron refirent *autretel*.

Floovant, 228.

Et tuit li converti refirent *autretel*.

Gui de Bourgogne, 3948.

Ce mot correspond à l'italien *altrettale*, signifiant *simile affatto*.

Il y avait aussi une combinaison d'*alterum* et de *sic* qui avait donné l'ancien adverbe *altresi*.

E tervagan e Mahum *altresi*.

Chanson de Roland, 3491

Le neutre *tale* s'était uni à la particule *si* pour former une locution adverbiale.

Dont y ot une mine bien faite par *tel si*
Que dessouz le monstier et les fossez aussi
Fu la ville minée ...

Duguesclin, 5284.

Mais c'est par *tel si* que.

MONTAIGNE, livre 1er. chap XXX.

Les Espagnols ont gardé une expression analogue.

Pertenecemos à todas las artes y a todas las literaturas *con tal que* broten de una fe sincera.

CASTELAR, *Discursos academicos*.

VI.

Plein.

L'adjectif *plein* prend aussi le sens neutre quand il se construit avec d'autres mots qui lui servent de compléments. Il reste alors invariable, bien qu'il se trouve en construction avec des noms de genre et de nombre quelconques.

C'est ainsi que l'on dit en style familier :

Il a du vin *plein sa cave.*

Il a de l'argent *plein ses poches.*

En vieux français, on rencontre également des constructions semblables.

Lors li a on le vin *plain.* 1. pot aporté.

Doon de Maience, 9738.

Le roi donna congé a *tout plein* de ses gens.

Joinville, édit. de Wailly, page 171.

Montaigne a dit de même :

Il y eut tout *plein* de choses remarquables.

Essais, livre I, ch. VII.

CHAPITRE II.

PRONOMS POSSESSIFS EMPLOYÉS ABSOLUMENT AU SENS NEUTRE.

Les pronoms possessifs *le mien*, *le tien*, *le sien*, donnent aussi des formes neutres et invariables empruntées aux formes correspondantes latines : *meum*, *tuum*, *suum*. Il en est ainsi des formes *le nôtre*, *le vôtre*, *le leur*.

Ce sens neutre se découvre aux divers âges de la langue. Ex. :

Lors li ofre a doner *del suen*.

Chevalier au lyon, 4046.

Le sien ot despendu et rien ne ly deut on.

Hugues Capet, 86.

N'emporterez *du mien* qui vaille une estrivière.

Gui de Bourgogne, 2584.

Et hom qui est de traïson retez,
Il ne doit pas ses homes amener ;
Ainz se devroit ostaigier de ses pers,
Le sien meismez trestot abandonner.

Gaydon, 658.

Onques puis n'oi du *vostre*. 1. denier monnéé.

Fierabras, 273.

Il perdroient *do lour*, par *le mien* esciant.

Floovant, 529.

Tant ils mistrent *del leur*.

Guillaume de Tyr, livre XVIII, ch. V.

Car li saige home, tandis que il vivent doivent faire *dou lour*.

JOINVILLE, édit. de Wailly, parag. 34.

Car ils lui avoient tant donné *du leur*.

FROISSARD, livre III, ch. XXVII.

Car riches veult les autres subvertir
Et tout avoir; prandre aux povres *le leur*.

EUSTACHE DES CHAMPS, *Ballade* III.

Tant *vaut tien* que chose promise.

VILLON, *Ballade des Proverbes*.

Car en cela, il n'y a rien *du sien*.

MONTAIGNE, livre II, chap. XII.

Les lois *du tien* et *du mien*, l'ordonnance criminelle n'ont besoin que d'être bien faites et d'être imprimées.

VOLTAIRE, *Dialogues et Entretiens philosophiques*, *XXI*.

On se demandait ce que nous avions produit *du nôtre*.

PROUDHON, *Du Principe de l'Art*, page 97.

ITALIEN.

Il suo. — *Il suo* spendere. — *Far suo*.



ESPAGNOL.

Lo mio, lo tuyo, lo suyo.

Tu quieres *lo tuyo* y yo *lo mio*.

PORTUGAIS.

Aquelle e *o vosso* e este e *o seu*.

QUATRIÈME PARTIE

ADJECTIFS NEUTRES

EN FONCTION ADVERBIALE

CHAPITRE PREMIER.

ADJECTIFS NEUTRES SIMPLES EN FONCTION ADVERBIALE.

Nous avons exposé comment dans son rôle de prédicat l'adjectif s'associait à divers termes pronominaux avec un sens neutre, qui le rendait invariable et le réduisait à n'être, sans flexion de genre et de nombre, que le vocable simple de la qualité, dont il avait la signification.

Sous la même forme invariable, l'adjectif a conservé en français le rôle neutre adverbial, qui lui était dévolu en latin.

Et à l'exemple des types latins :

Breve, grave, facile, verum, multum, recens,

Il continuera dans la langue française à marquer les modes et les circonstances de l'action voulue par le verbe.

La plupart des grammairiens français ont reconnu cette continuation de la fonction adverbiale latine par l'adjectif français employé au sens neutre :

« A l'imitation des Latins, nos adjectifs sont souvent pris adverbialement. *Parler haut*, *parler bas*, *voir clair*, *chanter faux*. On peut, en ces occasions, sous-entendre une préposition et un nom substantif. Mais quand il serait vrai qu'on ne pourrait point trouver de nom substantif convenable et usité, la façon de parler n'en serait pas moins elliptique. On y sous-entendrait l'idée de chose ou d'être dans *un sens neutre*. »

DUMARSAIS, *Des Noms adjectifs. In fine.*

« Il y a aussi des adverbes formés d'un seul adjectif, réduit également au singulier *sans genre* et *sans accident quelconque*. »

SICARD,
Éléments de Grammaire générale, tome 1er, p. 485.

« L'adjectif *neutre*, pris adverbialement, avait reçu beaucoup d'extension...... C'est au XVme siècle qu'il faut faire remonter beaucoup de ces locutions, conservées par nous. »

LOISEAU, *Histoire de la Langue française*, page 365.

« Il y a aussi en français des adverbes de manière formés d'adjectifs employés au *neutre*. »

CHASSANG, *Nouvelle Grammaire française*, p. 171.

Domergue, dans sa *Grammaire française simplifiée*, explique par un tour elliptique cette fonction adverbiale de l'adjectif.

Ainsi, dit-il, dans les constructions suivantes :

« *Elle chante faux*, *elle parle haut*, *cette fleur sent bon*, *elle dit vrai* ; c'est comme s'il y avait : Elle chante sur un ton faux ; elle parle d'un ton haut ; cette fleur sent quelque chose de bon; elle dit ce qui est vrai. »

Pour que cette explication soit fondée, il faudrait invoquer constamment un substantif du genre masculin auquel devrait se rapporter l'adjectif; sinon on se trouverait réduit comme Domergue, à défaut d'un nom masculin, à faire usage d'une locution périphrastique, à laquelle s'adjoindrait l'adjectif désigné.

Et comme les locutions *quelque chose de....* ou *ce qui est...*, suivies d'un adjectif sont de véritables expressions de genre neutre, l'explication elliptique aboutit encore forcément au sens neutre.

Dans les autres langues novo-latines, la théorie de la fonction neutre adverbiale a été reconnue par les grammairiens.

ESPAGNOL.

« No andan desacertados los gramaticos que consideran el adverbio como una forma del adjectivo o como un adjectivo especial e indeclinable. »

Gramatica de la lengua castellana
por la Academia española.

ADVERBES : — Quedo, presto, cierto, recio, claro, alto, bajo, pronto.

Ver frio en el infierno.

QUEVEDO, *las Zahurdas de Pluton.*

PORTUGAIS.

Nomes adverbiados. « O modo de fazer isto è primeiramento a ellipse pe la quale se subentende a preposicão ao nome que se quer adverbiar; e em segundo logar, tomar o mesmo nome substantivamente, se elle è adjectivo e na *parte neutra*.... taes são : alto, baixo, continuo, barato, caro, certo, claro. »

Soarès BARBOSA, *Grammatica philosophica.*

ITALIEN.

« Senza preposizionì, corrispondenti all'accusativo *neutro* latino, si hanno avverbi dagli aggettivi, come : alto, basso, caldo, chiaro, manco, piano, poco, ratto, sicuro, solo, spesso, troppo, breve, forte, lieve soave, etc... Si confronti in latino paulum, verum, breve, facile, grave, recens, etc. »

DE MATTIO, *Morfologia italiana*, pag. 100.

« Die accusativ form des *neutrums* zeigt sich in poco, breve ; darnach wurden andere geformt wie : alto, basso, chiaro, spesso. »

BARAGIOLA, *Italienische grammatik*, S. 184.

En français, les textes anciens et modernes nous offrent de nombreux exemples de ces neutres adverbiaux :

De moi desarmer fu adroite,
Qu'ele le fit et *bien* et *bel*.

Chevalier au lyon, 229.

Donc ardra notre lampe *cler*.

Les Joies Nostre Dame, 709.

E dist a Olivier : *moult chier* le comperres.

Fierabras, 1054.

Tot droit vers la cité vont li enfant rangié.

Gui de Bourgogne, 398.

Les poinz li ont liez *estroit* a une corde.

Floovant, 791.

Dormez *séur*, car bien le gaiterons.

Gaydon, 308.

Soef se dort dedens son pavillon.

Ibidem. 315.

Quand Do la voit venir si l'a *bel* saluée.

Doon de Maience, 7913.

Il tendroient *ferm* totes les convenances.

VILLE-HARDOUIN, édit. de Wailly. § 13.

Il traioient *tot droit* vers les nues.

JOINVILLE, édit. de Wailly, § 205.

Hault et bas de ce ne mens mye.

Roman de la Rose, 21524.

Il n'est nul qui *profont* y pense.

JEAN DE MEUNG, *Testament*, 1287.

Dont li Engles estoient *dur* rencontré.

FROISSART, édit. Luce, tome 3, page 162.

Sans que l'ame *haut* volante
De plus grant desir bruslante
Suive les pompeux arrois.

JODELLE, *Cléôpatre*, acte III.

Vous jugez très *juste*.

Mme DE SÉVIGNÉ, édit. Monmerqué, tom 4, page 498.

J'ai fait cent tours sous mon portique
Rongé mes ongles *bien et beau*.

CHAULIEU.

Deux cordeliers, pour vous le *trancher net*,
Suivaient de loin.

PIRON, *les Deux Tonneaux*.

Quelquefois deux adverbes s'accompagnent, dont un pourvu d'une désinence propre et l'autre gardant sa forme neutre adjective :

Li enfes se dormoit *douchement et souef*.

Doon de Maience, 1812.

Li huis furent de fer, qu'il ne doutent noient.
Et il les ferme *bien et bel et fermement*.

Ibid., 9950.

Or cevauce tous liés *bielement et soué*.

Fierabras, 5128.

Getter l'œil *souvent et* menu.

Les Cent Nouvelles, 57ᵉ Nouvelle.

Rien n'est mieux dit *plus agréablement ni plus juste*.

De Sévigné, édit. Monmerqué, tome IV, page 41.

Dans la langue moderne, on rencontre fréquemment les expressions suivantes :

Frapper fort, secouer dur, risquer gros, parler net, filer doux, répondre sec, arrêter court, débiter menu, chanter juste, voir clair, sentir mauvais, tenir bon, jouer serré, mettre bas les armes, prendre fin (fin pour finement.)

On trouve dans Saint-Simon l'expression «rire niais.»

Gustave Flaubert a écrit : « La multitude voit bête.»

Dans le numéro du 15 juin 1880 de la *Revue des Deux Mondes*, page 843, on lit semblablement : « La multitude voit banal. »

CHAPITRE II.

ADJECTIFS EN FONCTION ADVERBIALE PRÉCÉDÉS D'UNE PRÉPOSITION.

Cette fonction adverbiale n'est pas seulement rendue par le mot adjectif fixe et invariable, simulant l'emploi d'un accusatif neutre latin, mais encore elle se reproduit sur le type des locutions latines : *pro certo, sine dubio, ex facili.*

Ces neutres adjectifs précédés d'une préposition, représentent alors des compléments circonstanciels, dénotant les divers accidents qui peuvent modifier une action verbale. En cette construction appelée grammaticalement « oblique », ils sont employés absolument à l'état de mot invariable, ainsi qu'il convient à une fonction adverbiale. Ex. :

Siglent *a fort* e nagent e guvernent.

Chanson de Rolland, 2631.

A Asye tient tut *en rount.*

Ducs de Normandie, 235.

Veez la cel demoisel *de novel* adobé.

Parise la Duchesse, 2405.

La furent tenus *en destret.*

Jean duc de Bretaigne, 398.

Adonc vint le dit *en appert.*

Ibid., 489.

Li cercle li trenche *res a res* de l'oïe

Floovant, 1179.

Il savoit *tout de certain*...

Dit de l'empereur Constant, Romania VI, 298.

S'en entrerent andui *en plein*.

Renart, 12248.

Amis freres, je te commant
Qu'un ymage de mon semblant
Faces ou *a chier* ou a *vil*.

Méon, *Recueil*, tome 2, page 304.

Et lors virent *tot a plain* Costantinople.

Ville-Hardouin, édit. de Wailly, § 127.

Le chastel de Louvre a Paris fist edifier *de neuf*.

Christine de Pisan, 3me partie, ch. XI.

Or nous convient parler du temps que le fruit est meur, cueilly et mis *en sauf*.

Idem, 1re partie, ch. XIII.

Pour venir *a segur* jusques a mars.

Froissart, édit. Luce, tome 2, p. 123.

Tu verras *de certain* et tout cler.

Eustache des Champs, 4me ballade.

L'eau courant *a roide*.

Roman de la Rose, 113.

Regarder tout de *plain a plain*.

Ibidem, 294.

Tout au *plus bel* qu'on peut.

Les Cent Nouvelles nouvelles, 2me Nouvelle.

Et cela faict *au plus brief* qu'on peut.

Ibidem, 1re Nouvelle.

Et mande vers le roi querir sa remission, laquelle il obtint *de legier*.

Ibidem, 56me Nouvelle.

Elle voyoit qu'il y alloit trop *de bon*, pour elle et pour son fils...

BRANTÔME, *Louyse de Lorraine.*

La colombe l'entend, part et *tire de long.*

LA FONTAINE, *La Colombe et la Fourmi.*

Nous verrons, *de vrai*, nous verrons.

MOLIÈRE, *Don Juan*, acte V, scène III.

Dans la langue actuelle on trouve fréquemment des locutions telles que :

Faire mouvoir une pièce *à vide.*
Écrire *en fin.*
Travailler *en fin.*
Voir *en grand.*
Exécuter *en petit.*
Être *à court.*
Tenir *de court.*
Dire *en gros.*
Mettre *au net.*
Tirer *au clair.*
Tirer *au large.*
Partir *de haut.*
Le prendre *de haut.*
Sortir *de bas.*
Monter un cheval *à nu.*
Restaurer *à neuf.*

Tous ces exemples indiquent la manière dont l'action est conduite, les circonstances qui la déterminent, circonstances de lieu, de temps, de force, de degré. Ce sont des déterminations qualificatives et quantitatives, qui ne peuvent indiquer que des modalités, des accidents d'un acte, d'un fait exprimé par le verbe. Tous ces rapports de modalité avec l'idée de l'action verbale ne peuvent être soumis à des accords de genre et de nombre, puisqu'il n'y a là aucune congruence attribu-

tive entre une substance et une qualité. L'adverbe étant un mot invariable, l'adjectif, qui occupe cette fonction, revêt tous les caractères de la fonction et prend la forme fixe d'un neutre « de position. »

On peut dire que l'expression adverbiale-adjective a une force de signification empruntée au cas appelé *instrumental*. Cette désignation adverbiale indique, en effet, le moyen par lequel une action se produit. Ainsi l'expression moderne de « un fer tordu à chaud » fournit une sorte de schema grammatical où la proposition suivie d'un neutre substantivé désigne le sens tout modal de l'action. Cette désignation a la forme d'un complément indirect, qui exprime une idée substantive absolue, entièrement distincte de l'idée principale, tandis que sous la forme suivante « fer tordu chaud », cet autre schema grammatical ne fournirait qu'une idée substantive, à laquelle l'adjectif se rattacherait comme un simple attribut.

Les autres langues novo-latines ont des formes adverbiales analogues :

ITALIEN.

Per esteso, abitare al largo, al certo, di continuo.

« Si hanno cosi avverbi : dalla forma *neutrale* (che in italiano si confonde colla maschile) dell' aggetivo preceduta dalla prepositione, come : *di bello, di certo, di fresco, di rado, a pieno, in vano.* »

De Mattio, *Morfologia Italiana*, page 101.

ESPAGNOL.

En caliente, por lo claro, de falso, de repente, a menudo, al contrario, en vacio, por lo comun.

Coger en medio, ponerse a cubierto, cantar de plano, sacar en claro, quedar en limpio, trabajar en grande, crear en pequeño.

PORTUGAIS.

Em vão, de certo, de prompto, de facto, por egual, a proposito.

Negociar em separado, poer a descuberto, passar de largo, chamar a miudo.

ROUMAIN.

In general, din novu, de ordinar, in adever, de fapt si de drept, in scurt, de sicur, in particular, in speciale.

Une particularité se fait remarquer dans les langues romanes ; le neutre adjectif en fonction adverbiale a un rôle tellement indépendant et un sens substantivé si absolu que l'usage a souvent fait précéder quelques-uns de ces adjectifs du pronom indéfini *un*, de manière à en former une locution substantive complète propre à jouer le rôle d'un complément circonstanciel.

L'ancienne langue française a traité ainsi au neutre l'adjectif *petit*, en l'accompagnant de divers déterminatifs :

Des poinz li a outé li dux por grant fierté
Et par. 1. *soul petit* qu' i ne l'an a tué.

Floovant, 83.

Du cop a si le conte estoné et cargié
Que pour. 1. *seul petit* ne l'a jus trebucié

Fierabras, 848.

Sur l'espaule dehors *un petit* le navra,

Doon de Maience, 6973.

En mult *petit* de terme en ont tant assemblé.

Gui de Bourgogne, 644.

Trop fierement parlames *a petit* de pooir.

Ibidem, 2115.

Seingnurs, dit Charle, *un petit* m'entendez.

Otinel, 671.

Quant voit Ferraut, qui d'armes est garnis,
Par un petit que il n'enraige vis.

Gaydon, 4311.

Et puis s'est *un petit* desjeunés de pain bescuit et de vin.

Ville-Hardouin, édit. de Wailly, § 514.

En trop petit de temps se mue.

Roman de la Rose, 4075.

Lors s'est *un petit* avanciez.

Roman du Renart, 859.

Nous cesserons *un petit* a parler de lui.

Froissart, livre II, chap. CXXIX.

Lors le lyon ses deux grands yeux vestit
Et vers le rat les tourna *un petit*.

Clément Marot, *le Lyon et le Rat*.

On trouve aussi le diminutif de *petit*.

En moult *petitet* d'eure en sont. X^m. armé.

Fierabras, 4849.

Le mot bas-latin *paucum*, devenu en vieux français *poi*, *pau*, *pou*, *poc*, a eu, comme neutre, les mêmes emplois syntaxiques que le mot *petit* :

Carles, cancelet pur *poi* qu'il n'est caüz.

Chanson de Roland, 3608.

Por *poi*, li oil ne li sont hors volez.

Otinel, 1735.

Daus le poème de Gaydon, il y a avec le même sens :

Petit s'en faut, tant fort l'a enamé.

Gaydon, 9964.

Depuis le XVme siècle, *peu* a prédominé dans la langue ; il est resté un neutre adverbial ; et avec le sens neutre collectif et sous sa forme invariable il est employé substantivement :

Ce *peu* qui me reste de vie.

MONTAIGNE, livre 1, chap XIII.

Le peu que j'ai appris jusqu'ici n'est presque rien à comparaison de ce que j'ignore.

DESCARTES, *Discours de la Méthode*.

L'avantage leur est demeuré dans *le peu même* qu'ils ont écrit.

D'ALEMBERT, *la liberté de la Musique*.

Ce n'est que dans les locutions adverbiales composées *peu à peu, petit à petit* que les deux mots se retrouvent encore en concurrence.

Dans les langues novo-latines, l'italien et l'espagnol *poco*, le portugais *pouco* sont de véritables adjectifs susceptibles de recevoir l'accord de genre et de nombre.

Ils sont aussi employés à l'état invariable et au sens neutre; et comme dans le français ils reçoivent aussi devant eux l'article, l'adjectif numéral *un* ou un pronom indéfini.

ITALIEN.

Un poco, alcun poco, qualche poco, a poco a poco, del poco un poco.

ESPAGNOL.

Un poco, — poco a poco, — que poco. — Tener *en poco.*

PORTUGAIS.

Hum pouco.
Ter a alguem *en pouco.*
Elle passa com *o pouco* que tem.

ROUMAIN.

Puçinu.
Puçinu cate *puçinu.*

CHAPITRE III.

ADJECTIFS ADVERBIAUX A FORME NEUTRE D'ORIGINE LATINE.

Il existe en français deux formes adjectives originairement neutres et dérivées de primitifs latins :

Pis de pejus.

Mieux de melius.

Pis.

Se François t'aperçoivent, bien t'en puet *estre pis*.

Gui de Bourgogne, 2777.

Non ot Algaumes ; mais siens en fu *li pis*.

Gaydon, 2626.

Si estoit il des lor, mes pour chen lor fu *pis*.

Doon de Maience, 9023.

Et voit Robastre entr'eux, qui moult lor fesoit *pis*.

Ibid., 9037.

Veuillez m'asseurer que ne m'en ferez ne vouldrez *pis*.

Les Cent Nouvelles nouvelles, Nouvelle 57.

A prendre les choses à leur *pis*.

Étienne Pasquier, *Recherches*, liv. VI, chap. XV.

Mais qui *pis* est.

MONTAIGNE, livre I, chap. XXIV.

Et possible *pis*.

BRANTÔME, *Dames Illustres*, 4me discours.

Faire du *pis* qu'ils pourroient en l'armée des Barbares.

AMYOT, *Thémistocle*.

Le pis fut que l'on mit en piteux équipage
Le pauvre potager ....

LA FONTAINE, *le Jardinier et son Seigneur*.

.... L'arbre étant pris pour juge
Ce fut bien *pis* encore.

LA FONTAINE, *l'Homme et la Couleuvre*.

Mieux.

Mielz en valt l'or que ne funt cinc cenz livres.

Chanson de Roland, 516.

Asez est *mielz* que moerium cumbatant

Ibid., 1475.

Mix vausist estre mort que il fust reprouvé.

Fierabras, 1107.

Si se r'atournerent *au mieus* qu'il purent por combatre.

GUILLAUME DE TYR, livre XX, chap. XXI.

Dont n'y a *mieulx* qne de souffrir.

Roman de la Rose, 4270.

Au mieulx qu'il peut.

Les Cent Nouvelles nouvelles, LIIme Nouvelle.

Myeulx vault vivre soubz gros bureaux
Pauvre qu'avoir esté seigneur.

VILLON, *le Grand Testament*, p. 59.

Je ne vois pas qu'on en soit *mieux*.

LA FONTAINE, *Le Mari, la Femme et le Voleur*.

Les deux mots se faisaient opposition dans la même phrase :

Parlez a eux et respondez
Pis ne mieulx y n'en peut venir.

Mystere du Siège d'Orléans, 6056.

Soit pour *mon pis*, soit pour *mon mieux*.

BRANTÔME, *Dames Illustres*, 4me discours.

Nous avons cité précédemment quelques exemples qui nous ont permis de constater le genre neutre de *pis*. Les expressions *mon pis, le pis, leur pis* montrent que ce mot avait également la valeur d'un substantif.

Il en est de même pour le mot *mieux* :

Et anuit perdra Karles *du miex* de son barné.

Fierabras, 5645.

Je ne suis mie *dou mieus* de ta maison.

Gaydon, 554.

Dans la langue moderne, on emploie substantivement le mot *mieux* avec l'article :

Le *mieux* est souvent l'ennemi du bien.

Mais en outre de ces formes invariables de *pis* et de *mieux*, qui sont ou des fonctions adverbiales ou des fonctions substantives neutres, l'ancien français avait encore des formes particulières capables de recevoir la marque du genre et du nombre :

.... Si met cent compaignuns
De la quisine, des *mielz* e des *pejurs*.

Roland, 1822.

Ausi li *meudres* cum *li pire*

Chronique ducs de Normandie, 3890.

On dit encore de nos jours :

Il danse, il chante *des mieux*.

CHAPITRE IV.

NEUTRES ADJECTIFS ADJOINTS AUX VERBES COMME RÉGIMES.

Certains adjectifs, dont la signification se rapporte aux choses que la pensée évalue, s'unissent étroitement à des verbes, pour composer une expression verbale. Dans cette combinaison, l'adjectif invariable, et avec le sens neutre, communique au verbe son idée attributive, et le verbe met en action l'expression composée.

Nous transcrivons, à cette occasion, le passage suivant de M. Littré:

« Avec les adjectifs *bon* ou *mauvais*, on dira, en faisant accorder l'adjectif avec le substantif : J'ai trouvé bonne et bien placée la reprimande que vous avez faite ; mais on dira en faisant *bon* adverbe : J'ai *trouvé bon* la liberté que vous avez prise. Toutefois cette tournure est dure et il faut l'éviter. »

LITTRÉ, *Dictionnaire* (au mot *trouver*).

Les expressions *trouver bon*, *trouver mauvais* suivies du conjonctif *que* sont devenues très usitées dans notre langue :

Je vous conjure, ma très aimable, de raisonner d'une autre manière et de *trouver bon* que d'Hacqueville et moi... . . . .

Mme DE SÉVIGNÉ, édit. Monmerqué, tome 4, p. 469.

Vous avez raison de *trouver mauvais* que des poètes soient des historiens du roi.

Idem, tome 5, p. 427.



Ces adjectifs se joignent encore au verbe d'une manière indirecte et par une de ces constructions qu'on appelait *obliques*. Ils forment alors un complément indirect précédé de la préposition *pour;* ils sont employés absolument et possèdent le sens complet d'un mot attributif neutre.

On trouve aussi des participes passés employés semblablement :

LATIN.

Id sumere *pro certo* quod dubium controversumque sit.

CICERO, *De Divinat* , LI.

Habere aliquid *pro irrito*.

SUETONIUS.

FRANÇAIS.

Et sachiez *por certain* qu'il i a repair.

Brun de la Montaigne, 498.

Ayant tenu *pour confessé* que la langue grecque est la plus gentille et de meilleure grâce qu'aucune autre.

Henri ESTIENNE, *Precellence du langage français*.

Je veux bien que tu saches et le tienes *pour asseuré* que tu n'yras jamais assaillir ny combattre ton païs, que premierement tu ne passes par dessus le corps de celle qui t'a mis en ce monde.

AMYOT, *Discours de Veturie à Coriolan*.

Tenant *pour certain* que j'estoy blessé à mort.

MONTAIGNE, livre II, chap. VI.



Tout ce que j'ai reçu jusqu'à présent *pour le plus vrai et assuré*, je l'ai appris des sens et par les sens.

DESCARTES, 1re *Méditation*.

Rien ne passe *pour bon* que la médiocrité.

PASCAL, *Pensées détachées*.

ITALIEN.

Avere *per certo*.

In conclusione, io ti credo che mi sei sorella, e se tu vuoi, l'ho *per più certo* della morte.

LEOPARDI, *Dialogo della Moda e della Morte*.

ESPAGNOL.

Tener esto *por tan cierto*.

111

CINQUIÈME PARTIE

FONCTIONS SUBSTANTIVES

PREMIÈRE SECTION

Adjectifs substantivés

CHAPITRE PREMIER

SUBSTANTIFS-ADJECTIFS *EMPLOYÉS ABSOLUMENT*.

Jusqu'à présent nous avons traité l'adjectif dans ses combinaisons d'accord avec des pronoms démonstratifs ou avec des termes prépositifs de sens neutre; nous l'avons examiné dans son rôle adverbial et subordonné à une expression verbale.

Dans ces diverses fonctions, l'adjectif joint à un terme prépositif ou à un verbe n'avait pas de rôle indépendant; associé à un pronom, il ne paraissait pas avoir un sens neutre absolument propre; mais associé à un verbe par le lien de la fonction adverbiale, il commençait à ne plus devoir son sens neutre au contact d'un antécédent grammatical.

Il nous reste à le considérer dans sa fonction substantive, avec adjonction de l'article. C'est l'état gram-

matical, par lequel il est désigné dans le *Dictionnaire de l'Académie Française*, comme étant employé *absolument.*

On dit absolument l'*honnête*, pour ce qui est moral, vertueux. *L'honnête, l'utile, l'agréable.* Préférer l'*honnête* à l'*utile.*

Dictionnaire de l'Académie française, 7me édit., au mot *honnête.*

Cette désignation d'être *employé absolument* suffisait aux grammairiens pour expliquer la fonction de l'adjectif substantivé. Ils le mettaient au masculin. « Le génie de la langue renfermant ordinairement, dans le seul genre masculin, toutes ces sortes de substantifs (1). »

L'Académie française, dans sa dernière édition, attribue encore à ces sortes de noms le genre masculin.

Néanmoins, dans les ouvrages les plus récents de philologie moderne, on remarque la tendance à donner le genre neutre à ces adjectifs substantivés *employés absolument.*

« Ces adjectifs peuvent s'employer absolument, et alors comme les composés avec prépositions, ils deviennent *neutres* quand ils s'appliquent à des choses. »

DARMESTETER,
Formation des mots composés en français, p. 200.

« Les adjectifs pris substantivement dans un sens abstrait sont toujours masculins ou plutôt *neutres : Le beau, le comique, le juste, le ridicule.* »

AYER, *Grammaire comparée de la langue française*, 3me édit., page 88, § 53.

(1) REGNIER DESMARAIS, *Grammaire Française.*

M. Charles Aubertin, dans sa *Grammaire moderne des Ecrivains français*, revendique le genre neutre pour ces adjectifs substantivés.

Grammaticalement parlant, ces noms-adjectifs *employés absolument* ne se disent qu'au singulier. Ils reçoivent l'article, mais ils n'admettent auprès d'eux ni mot qualificatif ni mot complémentaire et toute formule partitive leur est inapplicable, quand l'unité absolue de leur idée attributive ne comporte aucune détermination secondaire.

Il est à remarquer que le *Dictionnaire de l'Académie Française*, en expliquant le sens de ces adjectifs substantivés, les résout en une locution périphrastique, composée du terme conjonctif *ce que*, du *verbe substantif* et du terme adjectif correspondant :

« *Particulier* s'emploie quelquefois substantivement et signifie *ce qui* est particulier. »

Dict., au mot *particulier*.

L'explication se traduit aussi par la locution : *ce qu'il y a de.........*

« *Faible*, dans le langage ordinaire, signifie *ce qu'il y a* de moins solide dans une chose. *Le faible* d'une machine. »

Dict. de l'Académie française, au mot *faible.*

On trouve encore l'explication du mot substantivé par l'expression périphrastique *ce qui*, avec un verbe de privation.

Le faux = *Ce qui* manque de vérité et de naturel.

Dict. de l'Académie franç., au mot *faux*.

Or, toutes ces locutions visent ce qu'on appelle un sujet indéterminé, sans désignation d'un genre donné. Il n'est donc pas logique de leur attribuer le genre masculin.

Sujets indéterminés, *adjectifs employés absolument*, toutes ces désignations équivoques aboutissent, en fin de compte, au genre neutre.

Pour appuyer notre dire, nous citons encore M. Darmesteter :

« Presque tous ces composés sont masculins; mais ce masculin cache leur véritable genre, qui est le neutre. L'*enjeu* est *ce qui* est en jeu; l'*acompte ce qui* est donné à compte. Comme le sujet est indéterminé, le genre doit être neutre. »

DARMESTETER,
Formation des mots composés en français, page 126.

Un caractère, qui différencie les substantifs abstraits et les substantifs-adjectifs et qui prête à ces derniers un sens et un genre à part, c'est que les uns ne peuvent se remplacer par les autres avec la même signification.

CHAPITRE II.

ACCEPTIONS LOGIQUES DES ADJECTIFS SUBSTANTIVÉS PRIS EN UN SENS GÉNÉRAL.

Les substantifs abstraits sont généralement des dénominations qui traduisent les vues idéales que l'esprit a conçues au regard de la vie et du monde. Ils sont les symboles des représentations intellectuelles, qui dérivent des aperceptions sensibles transformées, et ces symboles, qui n'expriment plus rien de matériel, sont les signes distinctifs des choses devenues de purs concepts. Ces mots abstraits, qui sont des images intellectuelles, ont le contour précis des notions définies et arrêtées ; et par réflexion, ils prennent dans le discours la forme générique la plus spécialisée.

Les adjectifs substantivés énoncent, au contraire, les représentations modales des choses et leurs distinctions attributives, que l'esprit ne cherche pas à circonscrire dans une notion substantive définie.

Ces noms représentent une perception vague, indéterminée, qui n'est pas ramenée à l'unité d'un concept et à la précision définie d'une notion organisée. Par suite, ils manquent, dans le discours, de cette détermination générique, qui personnalise en quelque sorte un être particulier, un individu.

Cette distinction des noms appellatifs au caractère net et précis, et des noms-adjectifs dont la notion subs-

tantive est très effacée nous amène par analogie d'idée à mentionner ici l'ingénieuse expression employée par M. Ch. Levêque, dans son travail sur l'*Esthétique musicale française* (1), pour différencier les instruments à timbre supérieur, qui ont un caractère harmonique prononcé, des instruments inférieurs qui sont presque dépourvus de ce caractère. Il appelle les premiers des *substantifs musicaux* et les seconds *des adjectifs.*

La philosophie latine ne pensait pas différemment sur ce sujet, et nous en trouvons le témoignage dans Cicéron.

Quid judicant sensus? Dulce, amarum, leve, asperum: prope, longe; stare, movere, quadratum, rotundum.

Cicero, *De Finibus*, liber II, cap. XII, 36.

Ce sont là des actions physiques, des leçons de choses, par lesquelles le sujet sentant se trouve averti par l'objet senti, sans que l'esprit en dégage encore une dénomination abstraite.

His initiis inducti omnia vera diligimus, id est, fidelia, simplicia, constantia: tum vana, falsa, fallentia odimus, et fraudem, perjurium, malitiam, injuriam.

Idem, ibid., cap. XIV, 46.

Ainsi après avoir parlé de choses diversement qualifiées, Cicéron termine en arrêtant sa pensée sur des notions définies, dont les termes ont une individualité prononcée.

Et de même en français, nous prenons ce passage de Bossuet:

(1) *Académie des Sciences morales et politiques*, tome 44, Nouvelle série, page 633.

Je suppose que ce soin paternel de la Providence ne regarde que *le nécessaire* et non pas *le surabondant*.... Il se restreint dans *le nécessaire* et il ne s'étend pas *au superflu* et bien moins au *délicat* et au *somptueux*... ... Il soutient la vie et non pas le luxe ; il promet de soulager la NÉCESSITÉ, mais il ne se charge pas d'entretenir la DÉLICATESSE.

Sermon sur les nécessités de la vie, 1er point.

Bossuet a parlé d'abord du *nécessaire*, du *surabondant*, du *superflu*, du *délicat*, du *somptueux*, qui sont des modes extérieurs de l'existence humaine ; puis quand il passe aux formes spécialisées, à l'aspect individualisé que ces choses revêtent dans la vie et à la catégorie nominale qui les désigne, il énonce alors le mot abstrait par lequel l'esprit a formulé la notion des objets observés.

Dans son ouvrage *Sur la connaissance de Dieu et de Soi-même*, Bossuet oppose encore le mot abstrait au mot adjectif :

Entendre, c'est connaître le *vrai* et le *faux*, et discerner l'un d'avec l'autre. Par exemple, entendre ce que c'est qu'un triangle, c'est connaître cette VÉRITÉ, que c'est une figure à trois côtés.

Opere citato, Chapitre 1er.

Le *vrai* et le *faux* apparaissent là, comme des désignations générales applicables à une classe de choses ; et le mot abstrait *vérité* répond à une conception idéale, à une figure intellectuelle qui s'est systématisée dans l'ordre des connaissances humaines et dans le langage.

« Il y a des hommes, qui veulent toujours paraître ce qu'ils ne sont pas. Il y en a dont l'esprit est droit et le goût faux. D'autres ont l'esprit faux et quelque droiture dans le goût ; et il y en a qui n'ont rien de *faux*, ni dans le goût ni dans l'esprit. Ceux-ci sont très rares, puisqu'à parler généralement, il n'y a per-

sonne qui n'ait de la *fausseté* dans quelqu'endroit de l'esprit ou du goût. »

La Rochefoucault,
Du faux (Appendice aux *Maximes*), ch. VI.

Le *faux* et la *fausseté* sont bien distingués dans ce passage.

Le *faux* serait le penchant prédominant d'un esprit.

La *fausseté* serait l'expression reconnue de ce caractère.

Le premier se rapporterait à des instincts latents, le second à une activité individualisée.

Le nom appellatif et le substantif-adjectif sont donc entre eux comme une valeur substantive plus définie est à une autre valeur substantive moins définie.

La philosophie grecque avait créé à son usage les deux séries parallèles des noms abstraits et des neutres adjectifs.

ἡ δίκη = *la justice et l'action judiciaire.*
τὸ δίκαιον = *le juste en général.*
τὸ κάλλος = *la beauté des hommes et des choses.*
τὸ καλὸν = *le beau en général.*

En français, cette opposition se retrouve aussi. *La beauté, la bonté, la justice* représentent des idées définies, systématisées par des théories et des constructions logiques, qui dégagent la conception nette et précise de chacune d'elles.

Au contraire, le *beau*, le *bon*, le *juste* sont des expressions générales de sentiments et de perceptions multiples. Dérivant de données sensibles, ces mots peuvent s'abstraire comme une image, mais ils n'ont pas l'unité d'un concept formulé. Ils constituent un fond de choses indistinctes, dont l'esprit déduira ensuite une forme idéale.

« Le sentiment du beau, dit Victor Cousin, est un *sentiment* spécial, comme l'idée du beau est une *idée* simple...... Nous reconnaissons dans tous les objets, si differents qu'il soient, une *qualité commune* sur laquelle tombe notre jugement, et cette qualité nous l'appelons *la beauté*. »

Du Beau, du Vrai et du Bien, 6me Leçon.

« Qu'y a-t-il de plus vulgaire, dit Jouffroy, que ce jugement : *cela est beau, cela est laid?* Et qui ne croirait qu'ils impliquent dans l'esprit de tous les hommes des idées nettes sur les qualités représentées par ces deux mots ! Et pourtant, autant de *systèmes* autant d'*opinions* sur la véritable nature de ces qualités.......Nous disons, à chaque moment, cela est VRAI, FAUX, CERTAIN, PROBABLE, et pourtant, depuis qu'il y a des philosophes, on dispute sur la nature de la VÉRITÉ et de la CERTITUDE. »

JOUFFROY, *Droit naturel*, 21me Leçon.

« La JUSTICE n'est point l'œuvre de la loi : au contraire, la loi n'est jamais qu'une déclaration et une application du JUSTE... La JUSTICE se détermine surtout dans le gouvernement, dans l'état des personnes et dans la possession des choses. Le gouvernement se réduit à découvrir ce qui est VRAI et JUSTE, pour en faire la loi. »

PROUDHON, *Qu'est-ce que la Propriété?* page 15.

Ainsi, au jugement des philosophes, le *beau*, le *vrai*, le *bon*, le *juste* sont des groupes de perceptions et de sentiments, qui se font jour d'abord dans la conscience humaine et qui, par un travail de sélection intellectuelle et de réduction analytique, devienneut ensuite des idées logiquement organisées, intellectuellement personnalisées et reçoivent avec leur forme abstraite une dénomination définie.

Semblablement, Cicéron, quand il a voulu définir l'*honnêteté*, a commencé par décrire quatre sortes de choses honnêtes qui en constituent les éléments.

...... atque his tribus generibus *honestorum* notatis, quartum sequitur.

De Finibus, liber II, cap. XIV, 47.

Habes undique expletam et perfectam, Torquate, formam *honestatis*, quæ tota his quatuor virtutibus, quæ a te quoque commemoratæ sunt, continetur.

Id., *Ibid.*, cap. XV, 48.

Il est donc manifeste que ces neutres adjectifs, sous leur forme syntaxique absolue, ont une signification de choses indistinctes, multiples, collectives, auxquelles il est possible d'ajouter un suppôt (1) quelconque, comme dit Dumarsais, c'est-à-dire un suppôt de tout genre et de tout nombre.

A défaut de ce *suppôt*, leur sens neutre est encore indiqué par la résolution qui en est faite, selon l'exemple fourni par le *Dictionnaire de l'Académie Française*, en une locution conjonctive où le démonstratif *ce* déclare véritablement le genre de son prédicat.

§ I. — Adjectifs substantivés dans le langage philosophique.

Il suffit de consulter les ouvrages célèbres traduits du grec en français, pour reconnaître qu'il n'y avait qu'un seul moyen de bien rendre en français les neutres substantivés de la langue grecque, c'était d'user des neutres substantivés qui leur correspondraient en français.

Nous empruntons les exemples suivants à la traduction de Platon par M. Cousin :

(1) Le *beau*, le *vrai* ne sont pas de purs adjectifs ; ce sont des adjectifs pris substantivement, qui désignent un suppôt quelconque, en tant qu'il est ou *beau*, ou *vrai*.

Dumarsais, *Du Discours*.

« Ne m'enseigne pas une ou deux choses saintes parmi un grand nombre d'autres qui le sont aussi : Je t'ai prié de m'exposer l'idée de la *sainteté* en elle-même.... le *saint* est ce qui est agréable aux dieux et l'*impie* est ce qui leur est désagréable. »

Euthyphron.

« *L'utile* (τὸ ὠφέλιμον) regarde le temps à venir. »

Théétete.

« Si le *convenable* (τὸ πρέπον) est ce qui rend une chose belle, c'est là en effet le beau que nous cherchons. »

Hippias Major.

« Il paraît donc que par rapport à nous, l'*avantageux* (τὸ Χρήσιμον) est la même chose que le *beau.* »

Ibid.

« Si le *bon* (τὸ ἀγαθὸν) est cause du *beau* (τὸ καλόν) le *bon* est l'effet du *beau.* »

Ibid.

« Puisque l'*immortel* (τὸ ἀθάνατον) est impérissable. »

Phédon.

« Ce qui n'admet point ces qualités et reçoit les qualités contraires, premièrement l'*égal* (τὸ ἴσον) et l'égalité. »

Philebe.

« L'*agréable* (τὸ ἡδύ) serait-il la même chose que le *bon*, et le *douloureux* (τὸ ἀλγεινὸν) que le *mauvais* (τό κακὸν). »

Gorgias.

« Il n'y a que le *semblable* (τὸ ὅμοιον) qui puisse connaître le *semblable.* »

Aristote, *Traité de l'âme.*

(Traduction de Barthélemy Saint-Hilaire, page 18.)

« C'est par là que tous participent de l'*éternel* et du *divin*. »

Id., *ibid.*, page 32.

« La matière n'est qu'une simple puissance pouvant recevoir indifféremment l'un et l'autre *contraire*. »

Id., *ibid.*, page 24.

Dans l'ouvrage de M. Gratry, intitulé *Connaissance de Dieu,* nous rencontrons des exemples analogues :

« τὸ θεῖον = ce *divin* dans l'âme. »

Tome Ier, page 76.

« C'est en regardant dans ce lieu de l'âme où est le *lumineux* et le *divin* (εἰς τὸ θεῖον καὶ λαμπρὸν) que l'âme déploie en elle l'amour ailé. »

Ibid., page 87.

« φρονεῖν μεν ἀθάνατα καὶ θεῖα = le sens de l'immortel et du divin. »

Ibid., page 93.

« ἐπιστήμη τοῦ ὄντος τε καὶ νοήτου = l'être et l'intelligible. »

Ibid., page 101.

« τὸ ὁρατόν, τὸ νοήτον = le visible, l'intelligible. »

Ibid.

« αὐτὸ τὸ ἀληθὲς = le vrai lui-même. »

Ibid., page 103.

« Si quelqu'un appelait semblable le *dissemblable* et dissemblable le *semblable*, ce serait, ce me semble, un monstre. »

Ibid., page 118.



« Platon a réellement fait de la raison ce souverain usage qui consiste à passer par un élan simple en même temps que savant et méthodique de tout à Dieu, du *fini*, du *variable*, du *contingent* à l'*infini*, à l'*immuable*, au *nécessaire*. »

Ibid., tome Ier, page 78.

τὸ διαφανὲς = le transparent.
τὸ διηχὲς = le trans-sonnant.
τὸ δίοσμον = le transolfactif.

Alexandre Bain, *Les Sens et l'Intelligence.*
(Traduction de Cazelles, pages 592 et 594.)

Ces trois mots ont été employés par le traducteur pour reproduire analogiquement en français les trois neutres grecs correspondants.

τό συνεχές = le continu.
τὸ διεχὲς = le discontinu.

Evellin, *Infini et Quantité*, page 125.

La scholastique du moyen-âge a contribué également à faire passer plusieurs neutres adjectifs à la langue philosophique française qui en a retenu quelques-uns.

Exemples : *Antecedens*, *consequens*, *accidens*, *relativum*, *proprium*.

Tous ces vocables : *proprium*, *accidens*, *antecedens*, *consequens*, et autres de même genre, ont passé analogiquement dans le français et y ont conservé toute leur valeur étymologique.

En dehors des ressources fournies à la langue par le fonds grec et le fonds latin, nos écrivains modernes, soit dans leurs traductions soit dans leurs ouvrages originaux, font des emprunts fréquents aux langues germaniques, dont ils traduisent les termes en français avec le sens neutre que l'analogie commande.

Das unerkennbare —	L'incognoscible.
Das unbewusste	L'inconscient.
Das continuirliche	Le continu.
Das wesentliche	L'existant.
Das allgemeine	Le général.
Das besondere	Le particulier.
Das geistige	Le spirituel.
Das mannichfaltige	Le divers.
Das gleiche	Le semblable.
Das eine	L'un.
Das viele	Le plusieurs.
Das ausserliche	L'extérieur.
Das innerlich	L'intérieur.

« La loi caractérise essentiellement la réalité; et la réalité, c'est-à-dire la force immuable cachée derrière les phénomènes, qui agit sur nous, est désignée heureusement en allemand par le nom de ***l'agissant***, das werkliche. »

Nolen, traduction d'un discours de Helmholz,
(*Revue Philosophique*), 19 mai 1879.

La terminologie moderne française s'est façonnée en grande partie sur ces neutres étrangers.

Suivant l'exemple de l'Allemagne, nous avons adopté analogiquement le *subjectif*, l'*objectif*, l'*inconscient* et d'autres semblables.

Parmi les anglais, Hamilton nous a livré l'*inconditionné*; Herbert Spencer, l'*incognoscible*.

Et imitant ces types neutres, le langage philosophique augmente incessamment la série de ces noms adjectifs substantivés, qui logiquement ont un sens neutre absolu.

« La curiosité de l'*invisible*. »
« L'inconnu de la mort. »

Caro,
Nouvelles Études morales sur le temps présent, p. 55.

« Le domaine du *fini* c'est le *réel*, celui de l'*infini* le *possible*. »
Évellin, *Infini et quantité*, page 3.

« Le *déterminé* et le *discret*, » (discretum).
Id., *ibid.*, page 77.

« La possibilité indéfinie du *contingent* et du *successif*. »

Ibid., page 80.

« Il projetait de la sorte ses conceptions subjectives dans l'*objectif*. »

Revue Philosophique, avril 1880 (A. Fouillée).

« Il y a pour nous continuité de la société à l'État, du *social* au *politique*. »

Ibid., page 384.

« Si l'*involontaire* et l'*inconscient* assurent la stabilité, objet de la statique sociale, la volonté et la conscience assurent le mouvement, objet de la dynamique sociale. »

Ibid., 386.

« Ainsi se produit un cercle perpétuel d'actions et de réactions entre l'*intellectuel* et le *moral*. »

Littré, *La Science au point de vue philosophique*.

« M. Wundt pose l'identité du mécanisme et de la logique, du *physique* et du *psychique*, de l'*inconscient* et du *conscient*. »

Ribot, *Psychologie allemande*.

Et semblablement, les écrivains de la nouvelle école philosophique ont suscité les mots suivants :

Le *logique* et l'*illogique* ;
L'*obligatoire* et le *nécessaire* ;
L'*hypothétique*, le *non hypothétique* ;
L'*individuel* et le *général* ;
Le *représentant* et le *représenté* ;
Le *conditionnel*, le *multiple* ;
Le *primitif*, le *successif* ;
Le *mystérieux*, l'*incompréhensible* ;
L'*architectonique* d'un *système* ;
L'*animé*, l'*inanimé*.

Revue Philosophique, année 1879
(Articles de MM. Reinach, Penjon, Séailles, Guyau).

§ II. — LES ADJECTIFS SUBSTANTIVÉS DANS LES LETRRES ET LES ARTS.

Dans le domaine des belles-lettres et des beaux-arts, dans la littérature et l'esthétique, les neutres adjectifs sont de plus en plus en usage :

Le procédé des lettres n'est pas d'atteindre l'*exact*....

Maintenir l'empire des lettres au dessus de tout le *positif* de ce siècle.

D. NISARD, *Le Latin dans les humanités.*

Le ridicule touche ici à l'*atroce*.

PROUDHON, *Du Principe de l'Art*, page 128.

Nous ne craignons pas d'acheter le *rare* au prix du *choquant*, du *fantasque* et de l'*outré*.

Ch. BAUDELAIRE,
Préface aux Œuvres d'Edgard Poë.

Loin de se plaire au *réel*, il cherchait curieusement l'*étrange*.

Idem, *ibid*.

L'éternel soupir de l'*imparfait* aspirant à l'*absolu*.

Id., *ibid*.

Un *chauve* expressif.

TAINE, *Voyage en Italie*, tome 2, page 110.

Avec des *noirs* et des *clairs*, il transporte ce modèle sur la toile.

Id., *ibid.*, page 139.

Des figures trop proches du *réel*.

Id., *ibid.*, 148.

Le *grandiose* sévère de l'édifice.

Id., *ibid.,* 167.

On se sent tiré hors du *convenu.*

Id., *ibid.*, page 256.

L'homme du moyen-âge.... qui aime non plus le *simple* et l'*uni*, mais le *complexe* et le *multiple.*

Id., *ibid.* 283.

Il arrive assez souvent que la facilité s'unit au *superficiel.*

Paul Janet, *Des Qualités de l'Esprit.*

Le *profond* remue l'âme jusque dans ses dernières couches; le *grand* nous élève et nous calme en nous charmant.

Id., *ibid.*

Le *fixe* n'est pas l'éternel ; l'*immobile* n'est pas l'infini.

Alex. Dumas, *Question du Divorce*, page 399.

Au fond de l'*immanent* et de l'*illimité.*

Victor Hugo, *Lég. des Siècles.*

L'*immuable* semblait d'avance en tressaillir.

Id., *ibid.*

La main dans la nuée et hors de l'*invisible.*

Id., *ibid.*

L'*impossible* à travers l'*évident* transpirait.

Id., *ibid.*

Le *trop obscur*, le *trop profond*, le *trop ardent.*

Victor Hugo, l'*Ane*, page 90.

L'homme c'est l'*impuissant* fécondant l'*inutile.*

Id., *ibid* , page 129.

Devant l'*inaccessible* et dans l'*impénétrable*.

Id., *ibid.*, page 143.

L'être pur, l'*infini, compliqué* par l'*abstrait*.

VICTOR HUGO, *Religion et religions*.

Tu dis : l'homme n'a foi qu'à l'*immémorial*.

Id., *ioid.*

Le sombre océan du *grand* et du *subtil*.

Id., *ibid.*

Le *juste* c'est la cime et le *vrai* c'est l'aurore.

VICTOR HUGO,
Les Quatre Vents de l'Esprit. page 41.

La réduction de la brutalité par le *spirituel*.

VICTOR HUGO,
Les Misérables, 2me partie, livre VII, II.

C'est l'*inintelligible* dans le *ténébreux*.

Id., *ibid.* 4me partie, livre VI, ch. III.

Il a trouvé sa place par *le naïf*, *le sensible* et *le charmant*.

SAINTE-BEUVE, *Portraits cont.* (Xavier de Maistre).

Il ne s'amuse pas au *menu* de la littérature, il vise à l'*essentiel*, il s'attaque à l'*important* et au *solide*.

Id., *ibid.* (Nisard).

Le *factice* des rôles humains.

Id., *ibid.* (Châteaubriand).

Jusque dans le *trivial* et l'*injurieux*.... il a gardé l'art de l'*imprévu*.

Id., *ibid.* (Louis Veuillot).

Il avait voulu faire de l'*étrusque*, de l'*oriental*.

FLAUBERT, *Éducation sentimentale*, p. 341

Le *sérieux* de la forêt les gagnait.

Id., *ibid.*, tome 2, p. 148.

On a été trop difficile, on a repoussé l'*excellent ;* on reste dans le *médiocre* par crainte du pire.

Ernest RENAN, *La Monarchie constitutionnelle.*

La France n'excelle que dans l'*exquis;* elle n'aime que le *distingué*, elle ne sait faire que de l'*aristocratique*.

Id., *ibid.*

Du *théurgique* l'Église fit le *sacramentel.*

RENAN, *Les Évangiles*, p. 155.

Ils traversent ainsi le *noir illimité*,
Ce frère du silence éternel.

BAUDELAIRE, *Les Aveugles* (Fleurs du Mal).

Invariablement avide de l'*obscur* et de l'*incertain*.

BAUDELAIRE, *Horreur sympathique* (Fleurs du Mal).

Là est l'*exquis*, le *vital* du génie du lieu.

MICHELET, *L'Insecte* (Introduction).

Il ne faut pas confondre le *beau* avec l'*agréable*.

Ch. BLANC, *Grammaire des Arts du Dessin*, p. 15.

Comme constructeur, l'architecte s'occupe du *nécessaire* et du *commode*.

Id., *ibid.*, page 71.

Là où le beau n'est pas proclamé essentiel.... on s'habitue facilement au *difforme*, on tolère la laideur, on s'expose au *monstrueux*.

Idem, page 72.

Vous découvrez qu'après tout, la limite étroite qui sépare le *vulgaire* du *caricatural* est rarement dépassée.

Revue des Deux-Mondes, 15 juin 1881.
Brunetière, sur Gustave Flaubert.

Le genre tout entier plus encore que le *pittoresque* cherchant avant tout le *drôlatique*, l'*amusant*.... quelques-uns allaient au *sentimental*, à l'*enjolivé*, au *coquet*, au *gracieux*.

Ch. Bigot, *La Peinture en* 1881.

Le *sauvage*, le *difforme* cachés sous des broderies, le sens de l'*énorme* et de l'*étrange* éclate dans cette scène.

Gazette des Beaux Arts, août 1880, p. 116.

Sa gamme parfois rouge et jaune est prise à une sensation particulière du *lumineux*.

Gaz. des Beaux-Arts, août 1880.
Duranty, sur Menzel.

La valeur d'un ton est la quantité de *clair* ou de *sombre*, de lumière ou d'ombre qui s'y trouve contenue originellement.

Gaz. des Beaux-Arts, octobre 1880.
L. Gonse, sur Fromentin.

Il a des différences de *clair* et de *sourd* entre les figures principales et les secondaires.

Fromentin, *Les Maîtres d'autrefois* (Memling).

L'accident est pris plus ou moins pour le *permanent*.

Charles Robin, *Anatomie et Physiologie cellulaire*, ch. 37.

Au dix-septième et au dix-huitième siècle, ces adjectifs substantivés *in abstracto* étaient aussi en usage chez les grands écrivains.

Où il est mauvais, il passe bien au delà du *pire*... où il est bon, il va jusqu'à l'*exquis* et à l'*excellent*.

LA BRUYÈRE, sur Rabelais, *Les Ouvrages de l'esprit*.

Est-il moins dans la nature de s'attendrir sur le *pitoyable* que d'éclater sur le *ridicule*.

Id., *ibid*.

Le *naturel* et le *délicat* ne sont-ils pas le sublime des ouvrages, dout ils font la perfection.

Id., *ibid*.

Dangereux modèles et tout propres à faire tomber dans le *froid*, dans le *bas*, dans le *ridicule*, ceux qui s'ingèrent de les suivre.

Id., *ibid*.

Que le *bon* soit toujours camarade du *beau*.

LA FONTAINE. *Le mal Marié*.

L'amour du *sensible* et du *grand* ne sont nulle part si mêlés.

VAUVENARGUES, *L'amour du Monde*.

Ce sont des préjugés extravagants qu'il prend pour le *grand*, l'*héroïque* et le *beau* des sentiments.

DIDEROT. *Essai sur le Mérite et la Vertu*.

Je le répète donc : l'*honnête*, l'*honnête :* il nous touche d'une manière p'us intime et plus douce...

DIDEROT, *De la Poésie dramatique*.

Il faut bien se donner garde de montrer à l'âme un rapport dans le *bas*.

MONTESQUIEU, *Essais sur le goût*.

Le *dur*, l'*enflé*, le *bizarre*
A sa voix reprend vigueur.

CHAULIEU, *Contre la corruption du Style.*

Là, de l'*élégant*, du *joyeux*,
Ici, du *noble* et du *modeste*.

PIRON.

Le *frêle* en bas, et le *solide* au faîte.

PIRON, *Le Temple de Mémoire*.

Du *romanesque* entêté follement
Le cœur en fait son premier aliment.

GENTIL-BERNARD.

La mode active et le goût et l'adresse
Forment ces nœuds où leur art se confond
A méditer un *frivole* profond.

GENTIL-BERNARD.

VIEUX FRANÇAIS. — Ces neutres abstraits n'étaient pas inconnus aux anciens auteurs.

Car en moralité a III parties : une qui divise les dignitez et la vaillance meismement dou *profitable*.

Brunetto LATINI,
Li Tresors, livre II, partie II, ch. XLXIII.

CHAPITRE III.

COMPARAISONS AVEC LES AUTRES LANGUES ROMANES.

Les autres langues romanes emploient également des adjectifs substantivés au sens neutre.

ITALIEN.

« Se crediamo a Panezio, tre sono le coso che vengono in
« consulta : l'*utile* e l'*onesto*................................
« e quando pugna *il giocondo* con l'*utile,* qual debba esser pre-
« ferito?

TASSO, Dialogo *Il Gonzaga.*

La Filosofia contempla la regione, onde viena la scienza *del vero*; la Filologia osserva l'autorità dell'umano arbitrio, onde viene la coscienza *del certo.*

VICO, *Principii di Scienza nuova,* libro primo.

Disamorar dall'*onesto* e del *retto.*

LEOPARDI, *Storia del Genere umano.*

L'*Etica di Platone* se funda nel *concreto* assoluto.

GIOBERTI, *Del buono e del bello, Avvertenza.*

« La studio particolare, che si fa degli oggetti mira, per lo piu solo all'*utile* anziche al *debito* al *convenevole*, all'*onesto.* Il *utile* combacia certo col *dicevole* e col *giusto*..... »

« Il *brutto* è solo estetico, in quanto s'intreccia col *bello* e col *sublime* e col *maraviglioso.* »

Id., *ibid.*, cap. IV.

« L'*interno* soprastando all'*esterno,* e lo *spirituale* al *corporeo.* »

Id., ibid., cap. IX.

ESPAGNOL. — La langue espagnole a l'avantage d'avoir un article neutre *lo*, qui caractérise grammaticalement le genre des adjectifs substantivés.

Lo justo	lo injusto.
Lo logico	lo assurdo.
Lo sublime	lo poetico.
Lo racionale	lo temerario.
Lo sensible	lo material.
Lo actual	lo existente.
Lo esential	lo teorico.
Lo increible	lo inexplicable.
Lo posible	lo incondicional.
Lo absoluto	lo infinito.

Siendo tan notorio el influjo de *lo fisico* sobre *lo moral.*

Cartas marruecas, carta 26.

En la historia *nada* significa *lo fortuito.*

CASTELAR, *La idea del progreso.*

De todo *lo cognoscible* por nuestro entendimiento, se desprende, como una esencia misteriosa, la idea.

CASTELAR, *Discurso en la Academia española.*

PORTUGAIS.

« N'esta proposicão : *o verdadeiro* sempre e bello. *O falso* nunca *o* è ; os adjectivos *verdadeiro* e *falso* estão substantivados pelo artigo *o* e valem mesmo que a verdade e a falsidade. »

Grammatica philosophica de lingua portugueza
por Soares BARBOSA.

No pelago ideal *do bello* engolpha
O extatico Platão....

DE MACEDO, *Meditacão.*

Nous avons trouvé dans un ouvrage portugais moderne (*esboço synthetico de huma nova philosophia* de Domingos Tarrozo) le même emploi des adjectifs neutres substantivés.

O tudo hum.	O continuo.
O homogeneo.	O heterogeneo.
O finito.	O infinito.
O indistincto.	O primitivo.

CHAPITRE IV.

ACCEPTIONS LOGIQUES DES ADJECTIFS SUBSTANTIVÉS PRIS EN UN SENS PARTICULIER

Il est à remarquer que ces neutres adjectifs sont des mots *indéterminés* quant à leur compréhension. Ils n'ont pas le contour arrêté des autres substantifs de *signification générique*. A part ceux qui expriment les points extrêmes d'une série de pensées comme l'*infini*, le *fini*, l'*illimité*, le *limité*, l'*indivisible*, le *divisible*, les autres ne désignent qu'un état, qu'une manière d'être flottant entre des limites incertaines. Et même ceux qui représentent des limites extrêmes, ou des points opposés, ont une signification négative et confuse qui ne répond à aucun objet délimité.

Dans cet ordre de concepts, la grammaire d'une langue et son lexique ne peuvent plus fournir de dénominations substantives en nombre suffisant pour traduire tous les enchaînements d'une pensée discursive; l'esprit a recours alors à des appellations prédicatives qui, usurpant la fonction formelle d'un *suppôt* logique, deviennent des signes nominaux à l'aide desquels la pensée désigne toutes choses indistinctes appartenant à un même mode de percevoir, et ces neutres adjectifs apparaissent dans le discours avec cette indétermination qui leur est propre, pour représenter un ensemble incertain de choses, dont le caractère est de convenir seule-



ment à leur idée prédicative. Quand l'esprit embrasse, dans une seule vue, la totalité des choses qui conviennent à cette idée, on a la signification d'un groupe appellatif dans toute son extension.

Ainsi le *médiocre*, le *bas*, le *noble*, le *grand*, le *merveilleux* sont les aggrégats intellectuels de tous les élément sentis ou pensés appartenant à chacun de ces genres.

Mais l'esprit peut ne pas s'arrêter à la somme de tous les éléments qui constituent un groupe; il lui est très facile d'en détacher un seul ou un certain nombre, et alors nous avons, suivant l'exemple de Descartes et de Pascal, des *indivisibles* ou un *indivisible :*

La volonté ne consistant que dans une seule chose et comme dans *un indivisible*.

DESCARTES, 4e *Méditation*.

Concevoir *un continu indivisible* à l'infini.

PASCAL, *Pensées*, partie 1re, art. 2.

Je voudrais demander à ceux qui ont cette idée, s'ils conçoivent nettement que *deux indivisibles* se touchent.

PASCAL, *Pensées*, partie 1re, art. 2.

Toutes ces grandeurs sont divisibles à l'infini, sans tomber dans *leurs indivisibles*.

PASCAL, *ibid*.

J'avoue qu'*un seul infini* ni *cent mille infinis* n'épuisent pas l'être inclusivement.

FÉNELON, *Existence de Dieu*, 2e partie, art. I, III.

Et en latin, Cicéron nous offre les mêmes figures d'expressions neutres :

Homo nullo modo perfectus est sed est quædam particula *perfecti*.

De Natura Deorum, liber II, cap. XIV.

Quod in omni modo optimum sit, id in *perfecto aliquo* atque *absoluto* esse debet.

Id., *ibid.*

Cette façon de particulariser l'adjectif substantivé, d'en faire un élément détaché de tout le prédicat neutre en fonction de substantif, a passé dans les usages de la langue et s'affirme de plus en plus dans la littérature de nos jours.

Nous trouvons déjà dans Montaigne une expression de ce genre :

Il n'est *aucun absurde*, selon nous, plus extrême que de maintenir que le feu n'eschauffe point.

Essais, livre II, chap. XII.

Dans la langue italienne actuelle, la locution *un assurdo* est très usitée, au même sens que les Allemands disent *ein abnormes*.

Nous avons cité plus haut le mot du poète Gentil-Bernard : « Un frivole profond. »

L'art est *un indéfinissable* quelque chose de mystique.

Proudhon, *Du Principe de l'Art*.

Étant donné des propriétés abstraites, construire *un concret*.

Bain, *L'Intelligence*, trad. de Cazelles, chap. IV.

Un incognoscible.

Littré,
Préface du *Cours de Philosophie positive* d'A. Comte.

Un inconnaissable dont nous ne connaissons rien...

Revue Philos., mars 1881, page 307.

Aller d'*un connu* à *un inconnu*...

De Strada.
Essai d'un ultimum organum, tome 2, page 251.

Il importe peu pour bien raisonner qu'on parte d'*un général* ou d'*un particulier*.

Id., ibid.

Le vers est d'*un piteux* et d'*un solennel* on ne peut plus risible.

Théophile Gautier,
Les Grotesques (Colletet), tome 2, p. 26.

Il est d'un *naturel*, d'*un sincère*, d'une intrépidité sans égale.

Sainte-Beuve,
(Correspondance de Lamennais.) *Nouveaux Lundis.*

Cela lui fait du bien d'écrire et lui décharge l'âme de *ce triste* qui parfois le trouble.

Sainte-Beuve,
(Maurice et Eugénie de Guérin.) *Nouveaux Lundis.*

Tout est soigné dans La Bruyère. Il a de grands morceaux à effet..... Mais ils sont d'une construction, d'une suspension parfaite et d'*un laborieux* achevé.

Sainte-Beuve.
(La Bruyère) *Nouveaux Lundis.*

Il n'est pas rare d'entendre dans le langage usuel et familier des locutions d'une hardiesse toute moderne : Cet homme est d'*un triste*. Cette œuvre est d'*un lourd.*

Un nez d'*un camard* insolent.

Jean Richepin, *La Glu,* chap. III.

Cette construction d'un prédicat neutre en fonction substantive et précédé d'un terme pronominal, se rencontre aussi en latin :

Illud animorum corporumque *dissimile*, quod animi valentes morbo tentari non possunt, corpora possunt.

Cicero, *Tuscul.*, liber IV, cap, XIV.

Ces neutres adjectifs, qui n'ont pas la fixité essentielle d'un substantif vrai, qui dans leurs fonctions substantives ne représentent qu'un ensemble de choses indistinctes rangées sous la signification d'un même prédicat, peuvent encore être indéterminés relativement au temps de la réalisation de leur idée. Ainsi les neutres construits avec les suffixes latins *abilis, ibilis* indiquent une possibilité d'être pour le suppositum logique, auquel s'adjoint l'idée attributive :

L'*inconcevable* ne serait donc à proprement parler que l'*inimaginable.*

EVELLIN, *Infini et Quantité*, page 18.

L'*inconcevable* n'est bien souvent que l'*incroyable.*

Id., *ibid.*

L'*inépuisable* s'est épuisé.

Id., *ibid.*, page 72.

L'*insommable* s'est sommé.

Id., *ibid.*

Ni l'antiquité, ni la renaissance n'ont compris cette puissance de l'*innombrable.*

TAINE, *Voyage en Italie*, tome 2, page 22.

La vraie unité absolue doit donc être quelque chose d'absolument indéterminé, qui n'est pas, à proprement parler, qui ne peut même se nommer l'*innomable,* comme dit Plotin.

Victor COUSIN, 5me *leçon* (du Beau, du Vrai).

Il y avait entre les deux redoutes la différence du *formidable* au sinistre.

Victor HUGO, *Les Misérables*, 4me partie, livre 8.

Ceci était le fait, et toutes ses réflexions ne pouvaient l'effacer, réparer l'*irréparable.*

Alphonse DAUDET, *Froment jeune,* livre 4e.

On dit également :

Le *probable.*
L'*inexplicable.*
Le *désirable.*
Le *suprême désirable.*
L'*inévitable.*
Le *vraisemblable.*

Ces neutres abstraits, sous la même forme adjective, peuvent donc se particulariser et quelques-uns même se prêtent à signifier des objets concrets. Nous venons de voir en effet que ces adjectifs substantivés se particularisaient aisément en admettant devant eux l'adjectif numéral *un*.

Par conséquent, cette forme substantive s'adapte à toutes les grandeurs de la pensée. Nous l'avons vue s'amplifier dans la désignation d'une propriété générale qu'elle constituait comme une série totale d'éléments abstraits ; nous allons montrer comment elle peut se restreindre à un simple élément particularisé.

Dans les deux cas, c'est la signification prédicative, qui enveloppe le mot, qui lui donne le ton et la valeur positive d'une manière d'être ; et le mot auquel l'esprit confère la fonction substantive est toujours un facteur composé de deux éléments : un élément logique un *suppôt* préconçu, qui à l'analyse se révèle par un signe pronominal invariable, *ce, ceci, cela,* et un élément d'expression grammaticale, qui est l'idée prédicative attachée au suppôt.

Mais, de même que certains mots adjectifs peuvent se particulariser en recevant un déterminatif, qui restreint leur signification, d'autres encore signifiant des choses qu'on évalue en qualité et en quantité, peuvent dépouiller leur concept d'unité, leur caractère de *type*

idéal (1), lorsque l'esprit veut les concevoir dans la multiplicité des éléments qui appartiennent à leur idée attributive.

En ce cas, ils sont aussi employés au *pluriel* et ils apparaissent comme une désignation collective de choses dépendant d'un même genre.

Le nombre pluriel, en rendant divisibles les éléments composants de leur idée attributive, est un facteur grammatical de différenciation, puisqu'il fait prédominer la variété de ces éléments sur l'unité du type. Ex. :

On trouve dans ce qu'il a fait bien des *grotesques*.

TALLEMANT DES RÉAUX, éd. P. Paris, tome 3, p. 91.

La perception des *sensibles communs* ne se sépare jamais de la sensation.

BOSSUET, *De la Connaissance de Dieu et de soi-même.*

L'induction est impossible, car elle suppose l'exhaustion de tous les *singuliers*.

DIDEROT, *Philosophie pyrrhonienne.*

Le vrai dans nos conceptions, s'il n'a pour objet que *les possibles*, ne suppose et n'atteste que le vrai en essence.

MARMONTEL, *Logique*, p. 371.

Les *solides* et *les liquides* de l'économie devront être soumis à une étude physiologique immédiate.

Claude BERNARD, *Pathologie expérimentale*, p. 113.

Et le pâtre.........
S'accorde et rêve au bruit de tous *les infinis*.

Victor HUGO
Les Contemplations, éd. Lemerre, tome 2, p. 141.

(1) LAFAYE. — *Dictionnaire des Synonymes*, 1re édition, page 28.

Employés ainsi au pluriel, ces noms adjectifs désignent un ensemble de choses spécifiques et particularisées selon le caractère prédicatif de leur idée, que soutient une notion substantive sous-entendue. Ils sont donc susceptibles de recevoir tous les signes déterminatifs et qualificatifs du système grammatical; car leur manière d'être a cessé d'être absolue et n'est plus que relative et circonstancielle.

Mais cette particularisation du neutre adjectif s'opère aussi au singulier lorsqu'il se réduit à signifier un objet individualisé et principalement une chose considérée *in concreto* par l'esprit.

En français, nous avons le type abstrait *le bon* = *omne quod bonum* et le terme particulier *un bon (hoc signatum bonum)*, un *bon à tirer*, un *bon de pain*, objet sur lequel le mot *bon* est inscrit.

Faux, comme en latin, signifie aussi l'opposé du vrai.

« Le *faux*, ce qui manque de vérité et de naturel. »

Académie française, 7me éd.

Et le *faux* (hoc falsum) indique l'objet d'un délit.

« *Simple*, « se prend substantivement; il signifie en termes « de littérature ce qui est sans ornement, sans recherche ; il y « a une nuance délicate entre le simple et le familier. »

« *Simple*, « nom générique et vulgaire des herbes et des « plantes médicinales. La mélisse est un *simple* d'une grande « vertu. »

Académie française, 7e éd.

Beau. — Au sens général ce mot signifie, comme dit l'Académie : le *beau idéal*, le *souverain beau*, et au sens particulier on dit : « Je vous ai rapporté le *beau* de l'aventure, voici le laid. »

Dans tout le cours de la langue, on rencontre de nombreux exemples d'adjectifs substantivés qui, particularisés dans leurs fonctions substantives, se sont adaptés aux diverses constructions grammaticales des noms communs.

On les trouve rarement comme sujets de la proposition; mais, le plus souvent, ils sont disposés comme compléments directs ou indirects.

Employés comme régimes d'une préposition, ils rappellent les formes analogues de la langue latine, qui signifiant le *moyen*, la *manière*, l'*instrument*, servaient à déterminer l'action verbale.

On les rencontre aussi suivis d'un *complément de possession* correspondant à la construction du génitif en latin ; et des adjectifs qualificatifs peuvent les accompagner, de même que des adjectifs possessifs, numéraux et autres les précèdent quelquefois.

§ I. — ADJECTIFS SUBSTANTIVÉS DÉSIGNANT CHOSES INCORPORELLES.

Bonum :

LATIN. — *Bonum causæ.*

TITE-LIVE.
(Exemple cité par Dræger), tome Ier, p. 454.

Puis conduire a *mon bon* et a ma volenté.
Fierabras, 5126.

Sire, dist Naynmes, noz ferons *vostre bon*.
Gaydon, 8472.

Dollant et courouchiez qu'i ne font point *leur bon*.
Hugues Capet, 1813.

Et maintenant encore on dit :

Avoir *du bon* dans cette affaire — *le bon de l'histoire.*

Contrarium :

Ceo li fait mult grant *contraire*

Les Joies Nostre-Dame, Zeitsch. für rom. Philol.

Mais qui le *contraire* vourroit escripre
Trouveroit assez bien que dire.

Jehan duc de Bretaigne, 325.

Mar mi avez fait anui ne *contraire.*

Gaydon, 7958.

Il n'est beste ne hons, s'el l'empaint *par contraire*
Qui puist james garir pour rien qu'il séust faire.

Doon de Maience, 1495.

Berengiers l'en esgarde, *par contraire* li dist

Aye d'Avignon, 285.

Au vers 426 du même poème, on trouve le substantif abstrait employé de la même manière :

Puis apela Garnier par *contralioyson.*

Et or reveons d'autre part *lou contraire.*

Joinville, éd. de Wailly, § 834.

Laquelle chose est *tout le contraire.*

Christine de Pisan, éd. Petitot, 2e partie, ch. VII.

Car un *contraire* circonstant
Son *contraire* est fort résistant.

Jean de Meung, *Les Remontrances de nature*, 313.

M'est advis que je voy *le contraire.*

Alain Chartier,
L'Espérance ou la Consolation des trois Vertus.

Ce qu'une compagnie a jugé, l'autre le juge *au contraire*, et elle-mesme, *au contraire*, une autre fois.

Montaigne, livre II, chap. XII.

Il s'est bien veu quelques fois, *le contraire.*

Charron, *La Sagesse*, livre II, chap. X.

Ce mot substantivé a conservé les mêmes emplois et les mêmes acceptions dans la langue moderne.

Quiconque s'enfonce dans *le contraire* du jour se sent le cœur serré.

Victor Hugo,
Les Misérables, 2e partie, ch. V.

Dire le contraire ; penser le contraire sont encore des locutions usuelles.

Gratum :

Tout ce que Dieu envoie il convient prendre *en gré.*

Hugues Capet, 1147.

Si vos li dites riens qui ne li soit a *gré.*

Gui de Bourgogne, 2278.

Nous en saroit li rois Edowars... grant *gré.*

Froissard, éd. Luce, tome 2, p. 174.

Comme les grands princes s'en font souvent croire *bon gré mal gré.*

Pasquier, *Recherches*, livre IV, ch. XV.

On dit de même aujourd'hui : faire une chose de *son gré;* traiter de *gré à gré.*

Verum :

Mais qui vos en dirra *le veir ?*

Ducs de Normandie, 5390.

Dameldieu, reclama *le vrai* del ciel.

Aiol, 560.

Comme il feroit *de vray* a fable.

Roman de la Rose, 21196.

La narration d'un prestre égyptien.... comprenant la naissance et progrez des autres pays *au vray.*

MONTAIGNE, livre II, chap. XII.

Dans la langue actuelle, on dit encore : état *au vrai.*

§ II. — ADJECTIFS SUBSTANTIVÉS DÉSIGNANT CHOSES NATURELLES.

Ces neutres adjectifs ont hérité du latin la faculté de rendre les effets physiques, les phénomènes du monde extérieur, les faits qui affectent les sens.

Ces effets, ces phénomènes, ces faits, se font reconnaître par leur côté concret, et l'esprit les saisissant dans la réalité extérieure en retient la sensation physique et la valeur matérielle, qu'il convertit en une image substantive. La forme adjective, qui traduit ces perceptions, dans un sens prédicatif, oblige l'esprit à invoquer une notion générale et confuse de substance, à laquelle s'ajoutent les désignations qualificatives des accidents et des changements. En ce sens, nous avons encore une indétermination substantive, et l'analyse ne révèle qu'un suppôt abstrait, qui n'a de valeur que par l'idée attributive dont il est revêtu.

La signification de ces mots n'est même pas renfermée dans une mesure précise; ainsi les expressions analogues, τὰ ὑψηλὰ τόπων; *summa urbis*; *le haut de la ville*, n'indiquent pas un point unique, une partie circonscrite de l'espace; elles représentent une étendue indéterminée où l'esprit ne considère qu'un ensemble non délimité d'éléments réels, en hauteur, largeur ou profondeur.

Nos anciens auteurs, en retenant des Latins l'usage des adjectifs convertis en substantifs, ont su très bien traduire en français, par des mots correspondant aux primitifs latins, les phénomènes de la nature, les effets d'ordre physique que la langue latine exprimait avec des adjectifs neutres substantivés. Les écrivains modernes ont suivi l'exemple; et le langage actuel conserve de l'ancienne langue les mêmes emplois syntaxiques :

CATÉGORIE DE L'ESPACE.

Altum :

De si *haut* com il furent.....

Fierabras, 5254.

Et quand l'en est montés jusques au plus *hault* de ladite montaigne.

Le saint voyage de Jherusalem, p. 204.

L'anse est faicte de cuivre et *le hault* de fer blanc.

RONSARD, *Églogue.*

Sus *le hault* dune tour.

RABELAIS, *Pantagruel*, ch. XXII, livre V.

Ce mot s'est aussi employé au figuré :

Et les deux bras croisés *du haut* de son esprit.

MOLIÈRE, *Misanth.*, act. II, sc. IV.

Le haut de la maison; au plus haut de la tour; *vers le haut du chemin,* sont des expressions toujours usitées.

Medium :

L'ancien français avait les expressions *en mi*, *par mi*, correspondant aux neutres latins *in medium, per medium :*

Par deseure la blouke l'a tres *par mi* caupé.

Fierabras, 1372.

Et saillent tuit a terre ens *enmi* le fossé.

Gui de Bourgogne, 2010.

Grant colp li dune de l'espée tranchant
Emmi le piz . . . .

Otinel, 860.

La locution *par mi,* qui ne fait plus qu'un seul-mot, est restée en français comme préposition.

Profundum :

LATIN. — In *illo* terrarum *profundo*.

SENECA, *Quœst. natural.*, liber III, cap. XIX.

FRANÇAIS. — U *parfont* de la mer le geta tout ainsi.

Doon de Maience, 391.

Ens la mer le lancha, ens ou *parfont* du gué.

Fierabras, 2198.

Je dys pour ce grand Dieu, qui bastit tout de rien,
Qui noya Pharaon soubs les ondes salées,
Et fit passer son peuple, ainsi que par bateaux,
Sans danger à pied sec, par le *profond* des eaux.

RONSARD, *Discours des miseres du temps*.

Sa flèche n'est moins ferme *au profond* de l'ulcère.

AMADYS JAMYN, *Artemis*, livre IIII.

Au profond des parties.

Ambroise Paré, *Œuvres*, livre 19me, chap. VII.

Chassoyt *on profund* de la mer.

Rabelais, *Pantagruel*, livre IV, chap. XXXII.

Avec le même sens, *au profond* est employé au figuré par les écrivains modernes :

« M. de Lamennais est né triste ; il porte au *plus profond* de son âme l'empreinte des lieux où il naquit.

Caro, *Nouvelles Etudes morales*, pag. 27.

Rotundum :

A Asye tient tut en rount.

Ducs de Normandie, 235.

Aussi vrayment, c'estoit bien la raison
Qu'un feu venant de si noble maison
Comme est le ciel, fust la cause premiere,
Verre gentil, de te mettre en lumiere
Toy retenant comme celestiel
Le *rond*, *le creux* et la couleur du ciel.

Ronsard, *le Verre*.

Le *rond* de ces beaux yeux.

Amadys Jamyn, *Oriane*, livre II.

Rond d'eau, un *rond* de verdure, tracer *un rond* avec un compas, danser *en rond*, arbres plantés *en rond*.

Académie française, 7me édition.

Planum (vieux français) :

En mi un *plain*.......

Roland, 3129.

Apres ce mot regarde les *plains* de Montiblier.

Gui de Bourgogne, 764.

Et trespase les puis, les *plainz* et les lariz.

Floovant, 1832.

La langue moderne ne connaît que le mot *plaine* qu'on retrouve aussi dans *Roland* au vers 3305.

Grant est la *plaigne*.

Summum :

« *Sum*, adjectif neutre employé avec *par* et *en*. = En haut de. »

(Léon Gautier, *Glossaire de la Chanson de Roland*)

En *sum* sa tur.

Roland, 3635.

D'en *sum* del munt un flume sort
Qui dreit vers Oriant s'en curt.

Ducs de Normandie, 319.

A mie nuit, *par som*, le coc chantant.

Gaydon, 328.

L'expression *som* n'est plus usitée ; on la retrouve dans le nom d'un pic montagneux du Dauphiné, *le Grand Som*.

Dans le même sens, les écrivains des temps modernes ont employé la locution : *le haut* et la locution opposée *le bas*.

« Il n'y avait pas à balancer à prendre *le haut* pour nous deux; *le bas* pour M. de Grignan et ses filles

Mme de Sévigné, édit. Monmerqué, t. 5, p. 377.

Avoir du *haut* et du *bas*, des *hauts* et des *bas* dans sa vie, dans l'humeur, dans sa fortune.

Littré, *Dictionnaire*.

Latum. — Longum :

Neutres très usités en bas latin :

Curtile habet in *longum* perticas. xvi.

Chartes de Cluny, ch. 447.

Prato abet *in lato* perticas. v.

Ibidem, 438.

Ipso campo determinato in uno fron superiore perticas. iii. et pedes. V. et in alio fron similiter et *in lon* perticas. x.

Ibidem, ch. 638.

Abet in *longo* et lado perticas. xxxv.

Ibid., ch. 639.

Mervilla soi de la grandor
Del lé et de la grant longor

Brut, 9767.

Li quems alla cachier en la forest ramée
Qui plus avoit *de lé* d'une grande journée.

Doon de Maience, 52.

Et regarda la vile et de lonc et *de lé*.

Gui de Bourgogne, 1446.

Ele avoit nom Bauptime *plaine* paume ot de *lé*......

Fierabras, 1348.

viii. lieues plenieres avoit le bois de *lé*.

Parise la Duchesse, 797.

Et du lieu le *long* et l'espasse
Son contenement et son estre.

Roman de la Rose, 732.

Des sept articles ay parlé
Par *long*, par travers et par *lé*.

Jean DE MEUNG, *Testament*, 1525.

J'ai beau paistre mes beufs *le long* d'un beau rivage.

RONSARD, *Églogue*.

Le mot *large*, du latin *largus*, a supplanté le mot *lé* de *latum*.

Christine de Pisan l'emploie déjà au même sens du mot *lé*.

Il feroit fossoyer la terre de tel *large* et profondeur.

3e partie, chap. VII.

Feit sans attendre changer la voile et tirer au *large* de la mer.

Mémoires de du Bellay, éd. Buchon, livre IV, p. 468.

N'y voyons plus que gens de loysir se promener au *large*.

Satyre Ménippée (harangue de d'Aubray)

Donnons en à ce fourbe et du *long* et du *large*.

MOLIÈRE, *L'Etourdi*, act. IV, sc. VI.

Il est logé bien au *large*. Les vaisseaux prennent le *large*.

FURETIÈRE, *Dictionnaire*.

Cette étoffe a tant de *large*, sur tant de *long*.

LITTRÉ, *Dictionnaire*.

§ III. — CATÉGORIE DU TEMPS ET DE LA DURÉE.

Serum :

LATIN. — Quia *serum* erat diei.

LIV., *Hist.* lib. VII, cap, 8.

FRANÇAIS. — La vigile le *seir* devant.

Ducs de Normandie, 1304.

Que anquenuit, quant fra *seri* et coi.

Gaydon, 8663.

Quant il ert *aseri*, et il ert avespré.

Parise la Duchesse, 1009.

Por chou ne remaint mie ke il par traches ne les face sivir juskes au *soir*.

Henri DE VALENCIENNES, éd. Chantelauze, § 565.

Soir (de serum) = la dernière partie du jour.

Académie française, Dictionnaire, 7e édition.

Matutinum :

Li emperere est par *matin* levez.

Roland, 669.

Tant ont erré et bos et plain
A grans journées soir et *main*.

Amadas et Ydoine, 1612.

Matin = la première partie, les premières heures du jour.

Académie française, Dictionnaire, 7e édition.

Tardum :

En Rencevals est *tart* de l'repairier

Roland, 2483.

Trop s'est targiés li quens a *tart* s'est pourpensés.

Fierabras, 263.

Il vandront ou mais *tart*, au Chatel Avenant.

Floovant, 546.

Que qui la suit, il sera tempre ou *tart*
Homs glorieus de fait et de pensée.

EUSTACHE DES CHAMPS, 76e ballade.

Tard. — Adverbe de temps. Il s'emploie adjectivement dans ses différentes acceptions : « Il est bien *tard* pour commencer. » Il s'emploie aussi substantivement : « Vous vous en aviserez sur le *tard.* »

Académie française, 7e édition.

Présent :

Il n'a *present* ne préterit.

Roman de la Rose, 20921

Ne songer qu'au *présent.*

On dit de même :

Le *futur.*
Le *provisoire.*
L'*accidentel.*
L'*éventuel.*
Le *casuel.*
L'*usuel.*
Le *définitif.*

§ IV. — EFFETS PHYSIQUES.

Amarum :

Comme le malade de goutte qui juge l'*amer* estre doulz ou aigre.

CHRISTINE DE PISAN, 1re partie, ch. IX.

Clarum :

Fu enluminé de clere cognoiscence, qui vrayement lui discerna le *cler* du *trouble*, le *bel* du *lait*, le bien du mal.

CHRISTINE DE PISAN, 1re partie, chap. VIII.

Se dit quelquefois absolument et adverbialement : « Il fait *clair*. » Il se dit aussi figurément : « *Ce qui* est net, desbrouillé. Cette terre est *le plus clair* de son bien. »

FURETIÈRE, *Dictionnaire*.

Faible :

Faible signifie dans le langage ordinaire *ce qu'il* y a de moins solide dans une chose : « Le *faible* d'une machine, d'une poutre, d'une place. » Il se dit au figuré pour signifier ce qu'il y a de défectueux en quelque chose : « Voilà le *faible* de la cause. »

Dict. de l'Académie française, 7e édition.

Fort :

Vieux français. *Fort*.

Sus le hiaume le fiert par si tres grand fiertez
Que parmi le *plus fort* l'en est le coing faussés,

Doon de Maience, 5071.

Langue moderne. — *Fort* se dit aussi substantivement de *ce qui* agit et résiste puissamment : « Le *fort* de l'eau, le *fort* de l'âge, le *fort* de l'été, le *fort* de la colère, le *fort* de l'orage, le *fort* de l'accès, le *fort* de l'épée, le *fort* d'un bois. »

Dictionnaire de Furetière, au mot *fort*.

Fort s'emploie également comme substantif pour désigner l'endroit le plus *fort* d'une chose : « Le *fort* de la voûte, le *fort* de la balance. »

Se dit figurément du genre de mérite et de savoir de la qualité qui distingue une personne : « Son *fort* c'est l'histoire. »

Dictionnaire de l'Académie française, 7me édition.

Frigidum = calidum :

Calidum illud atque igneum...

CIC., *De Natura Deor.*, liber II, cap. 10.

Dans la chronique des ducs de Normandie, vers 169

et suivants, on remarque l'emploi successif des neutres adjectifs *chaut* et *freit* et des substantifs féminins *freidor* et *chauz.*

Ensi cum vos poez oïr
Veer aprendre e retenir,
Cum cez dous ovres vunt a dreit
Là por le *chaut*, ça pur le *freit*
Aucuns me dirra, se's devient
Pur quei ceo est, dunt ceo avient
Que la *freidors* est ça si granz
E là la *chauz* si esboillanz.

L'ardour dou *chaut* les vai forment esfobliant.

Floovant, 2004.

Par l'angoisse del *chaut.*

Guillaume de Tyr, livre III, ch. XVI.

Le *caut* du soleil ardant.

Amadas et Ydoine, 1696

Mais trop *chault* ne trop *froit* n'ayez.

Roman de la Rose, 20617.

Lors *froit* se faict *chaut* vertueux
Et le sec humide unctueux.

Jean de Meung, *Remontrances de nature*, 297.

Aussi tost que le *chaud* eut la terre enflammée.

Ronsard, *Églogue.*

Nous ne sommes jamais sans maladie.... les fièvres ont leur *chaud* et leur *froid.*

Montaigne, livre II, chap. XII.

Le beau temps et la pluie et *le froid* et *le chaud*
Sont des fonds qu'avec elle on épuise bientôt.

Molière, *Misanth.*, act. II, sc , IV.

Émigré vous aviez dans ce temps incertain
Bien supporté *le chaud* et *le froid* du destin.

VICTOR HUGO,
Les Contemplations, tome 2, page 53, éd. Lemerre.

Grossum (bas latin) :

VIEUX FRANÇAIS.

Parmi *le gros* du cuer le roit espiel li guie.
Gui de Bourgogne, 561.

Par mi *le gros* du cuer fu Florient feru.
Gui de Nanteuil, 641.

Par mi *le gros* du cuer li passe l'achier nus.
Gaufrey, 839.

Ens *el gros* de la cuisse est l'espée ploncie.
Fierabras, 1012.

Lez *lou gros* de l'espaule li fet coler le branc.
Floovant, 422.

On dit aujourd'hui dans la langue moderne :

Le *gros* de l'arbre.
Le *gros* de l'eau (terme de marine).
Un *gros* de cavaliers.
Une porte de tant de pouces de *gros*.
Au *gros* de l'hiver, de l'été.
Le *gros* d'autruche (le plus gros du duvet).
Gagner *gros*, risquer *gros*.

Obscurum :

L'*oscur del anuitant*.
Chr. Ducs de Normandie, 1174.

Tant i fesoit *oscur* et noir

Li Biaus desconneus, 294.

Par l'*obscur* de la nuict de grands rayons espars.

Ronsard, *Discours à Jacques Grévin.*

Pourquoy te plaist l'*obscur* de nostre jour ?

Joachim du Bellay,
Sonnet CXIII, éd. Marty-Laveaux.

Change l'*obscur* de mes dolentes nuitz.

Pontus de Tyard,
Erreurs amoureuses, livre 2, XIII.

Insatiablement avide
De l'*obscur* et de l'incertain.

Baudelaire,
Fleurs du mal (Horreur sympathique).

Purum :

Aucuns appellent cet art *sublimer,* qui ne signifie que séparer le *pur* de l'*impur.*

Ambroise Paré, *Œuvres,* 27me livre, chap. 1er.

.... alambiquant l'*impur*
Et n'attribue rien au très *pur* que le *pur.*

Pontus de Tyard,
Le Grand Miroir du monde, livre 1.

Dans le langage des affaires, on dit encore aujourd'hui un compte *soldé à pur* et *à plein.*

Serenum :

Au *serain* de la lune....

Floovant, 698.

Le mesme bransle de leur ame qui leur faict fuyr les precipices et se mettre à couvert ***du serein.***

MONTAIGNE, livre II, chap. XII.

L'on endure ***le serein***, le chaud, le froid.

CHARRON, *la Sagesse*, liv. I, ch.XXXVII.

Siccum. — Humidum :

L'humide n'est poinct sans ***son sec***
Ne ***le sec*** aussi sans l'***humide.***

Jean de MEUNG, ***Remontrances de nature***, 300.

Vous aurez donc réduit en trois sortes d'***humide***
Tout notre bois rasclé et deux sortes d'***aride.***

PONTUS DE TYARD,
Le Grand Miroir du monde, livre V.

Joignant au chaud ***le sec***, la froideur à l'aride,
L'***humide*** à la froideur, la chaleur à l'***humide.***

Id., ibid.

Qu'il eut de chaud, du froid, du beau temps, de la bise,
Enfin ***du sec*** et ***du mouillé.***

LA FONTAINE, *Jupiter et le Métayer.*

Les poissons ont une chaleur tempérée, avec beaucoup d'air et de ***terrestre*** et très peu d'***humide.***

VITRUVE, *traduction de Nisard*, livre 1.

Spissum :

El plus ***espes*** si s' rumpent et partissent.

Roland, 3529.

Et en français moderne, on dit : « Une pierre qui a deux pieds ***d'épais.*** »

Subtile : Faire évaporer *le plus subtil.*

Ambroise Paré, *Œuvres*, liv. 27, ch. 13.

Faire vacuation *du plus subtil* par les sueurs.

Id., *ibid*,, livre 19, chap. VII.

§ V. — FAITS SOCIAUX.

L'ancienne langue nous a transmis un fort contingent d'adjectifs substantivés qui répondaient, soit dans l'ordre de la pensée, soit dans l'ordre de la nature, aux nécessités de la langue écrite ou parlée. Mais les progrès de l'activité humaine ont tellement développé les services du monde moderne, que dans toutes les branches du savoir et du travail social, nous rencontrerons de nouveaux vocables façonnés encore sur le modèle des nentres latins substantivés.

Les Allemands ont des neutres adjectifs qui expriment tout un ordre de choses appartenant à la catégorie désignée par le mot :

Kirchliches, lændliches, postaliches, industrielles, musicalisches, litterarisches, locales, communales, vermischtes.

Ces mots sont des titres d'articles qui figurent dans leurs publications quotidiennes.

Pour reproduire les mêmes désignations, les journaux français sont obligés de recourir à des expressions périphrastiques :

Revue industrielle; chronique financière, littéraire, musicale; affaires religieuses; chronique locale; administration communale; faits divers.

Cependant, pour quelques catégories de services sociaux, nous voyons apparaître quelques adjectifs employés absolument au même sens neutre que dans la langue allemande.

Contentieux administratif, le *civil*, le *criminel*, plaider au *correctionnel*, l'*exécutif*, le *temporel*, le *spirituel*.

En Suisse, on dit : le *fédéral*, le *cantonal* pour les affaires ressortissant soit à l'administration fédérale, soit à l'administration cantonale.

§ VI. — COMMERCE ET INDUSTRIE.

Dans cette catégorie, on trouve des adjectifs au sens neutre pour exprimer des nombres, des quantités, des comptes, des opérations. Un seul mot pour des choses complexes ; et ce mot est invariable au singulier masculin cachant un véritable neutre. On dit avec des participes : le *flottant*, le *découvert*, le *disponible*, le *livrable*; semblablement avec des adjectifs, on dit : le *ferme*, le *pair*, l'*effectif*, l'*incertain*.

Ces mots ont trait à des paiements, à des règlements sur marchandises. Ils expriment les modalités du monde de la banque et du commerce ; et ces modalités sont formulées par l'idée prédicative, qui différencie chacune de ces opérations, en ramenant à l'unité la complexité de leurs éléments.

Ces mots sont la représentation d'une suite d'actions coordonnées, dont ils fournissent une image unique.

La multiplicité des éléments concrets, que l'esprit réunit dans l'idée d'une seule opération, constitue la signification collective des éléments variés contenus dans le prédicat adjectif ; et l'unité de désignation réalisée abstraitement par l'esprit donne à l'expression le sens et le caractère de neutre substantivé.

Les mots *actif* et *passif* ont la même valeur significative que les mots latins *activa* et *passiva*, dont ils sont l'équivalent étymologique et qui sont actuellement usités dans la langue allemande comme termes correspondants.

Dans le *Traité de l'art de la Charpenterie* (1), il est dit : « Les charpentiers ont longtemps regardé comme une condition essentielle de leurs constructions de n'employer *aucune surface gauche*... mais on a reconnu que le *gauche* est sans inconvénient. »

Le *gauche* est un neutre adjectif exprimant la forme totale des éléments d'une surface.

De même, dans le *Journal industriel* (2), nous avons lu : « Il importe que le tambour soit parfaitement équilibré, qu'il ne présente pas plus de *lourd* d'un côté que de l'autre. » (Rapport sur un appareil à nettoyer les blés).

Le mot *lourd* n'est qu'un neutre adjectif substantivé exprimant des éléments de poids indéterminés.

Le *dispositif* d'une machine est aussi un mot de même genre désignant l'ensemble réalisé par l'ajustement des pièces d'un appareil mécanique.

(1) Emy, Paris, Dunod, éditeur, ch. XIX.

(2) Armangaud aîné, 1re année.

CHAPITRE V.

DE QUELQUES CONSTRUCTIONS GRAMMATICALES DES ADJECTIFS SUBSTANTIVÉS.

En grec et en latin, l'adjectif se met quelquefois au neutre singulier avec un sujet du genre masculin ou de genre féminin.

Dulce satis humor, depulsis arbutus hædis
Lenta salix feto pecori, mihi solus Amyntas.

Verg., E., III.

La langue française est capable de reproduire cette construction, et Victor Hugo nous en fournit un exemple :

Triste, les promenades en apparence, sans but du songeur.

Les Misérables, 3ᵉ partie, ch. V.

Dans cette construction *ad synesim*, l'adjectif a gardé sa valeur de prédicat, comme un neutre collectif au singulier, qualifiant par son idée et dans une forme invariable un sujet complexe.

Mais le français a la construction inverse, où l'on voit l'adjectif se substantiver, au sens neutre, et devenir le sujet de la proposition :

Le *curieux*, ce sont les airs hautains..... que prend cette philosophie à tâtons.

Victor Hugo,
Les Misérables, 2ᵉ partie, livre 7, ch. VI.

L'*admirable* aussi c'est la facilité à se payer de mots.

Id., *ibid.*, livre 7, chap. VII.

Le *difficile* c'est de rester.

Id., *ibid.*

En outre, cet adjectif ainsi substantivé est encore employé au superlatif.

Exemples. — Courir au plus *pressé*.
Le plus *difficile* est fait.
Le plus *sûr* est de s'abstenir.

Le *plus fort* n'estoit point de monter.

Commynes,
Mémoires, éd. Chantelauze, l. VIII, p. 259.

Einsi à ceus qui veulent mettre par escrit des opinions disputables, le *plus seur* est d'introduire personnes feintes.

Pelletier du Mans, *Dialogue*, p. III.

Le *plus seur*, à mon opinion, seroit de les rapporter aux circonstances voisines.

Montaigne, *Essais*, livre II, ch I.

Le *terrible*, c'est qu'elle comprit tout de suite que le travail ne la sauverait pas...
Le *plus terrible*, ce fut l'arrivée, rue de Braque, la maison en émoi... oui c'était là le *terrible* s'on aller seule dans la rue.

Alph. Daudet, *Fromont jeune*.

Nous avons dit le *plus facile*, le *plus doux* à raconter.

Michelet, l'*Insecte*, chap. V.

Cette fonction substantive des noms adjectifs s'emploie aussi dans la construction dite *oblique* :

Au *plus fort* de la bataille.
Au *plus épais* de la forêt.
Au *plus haut* des cieux.
Au *plus profond* de la mer.
Au *plus noir* des ténèbres.

Les adjectifs employés au superlatif et avec le sens neutre sont aussi aussi très usités comme régimes directs quand ils sont également suivis d'un nom, dont ils restreignent la fonction substantive.

Vous vous laissez emporter devant vous le *plus beau* et le *plus clair* de vostre revenu.

LA BOETIE, *Servitude volontaire.*

Ces locutions substantives de sens neutre sont toujours en usage dans la langue actuelle.

En grec et en latin, il y a de fréquents exemples d'adjectifs neutres faisant fonction de substantifs et construits avec d'autres noms au génitif *(nomen possessionis)*:

Humi arido atque arenoso.

SALL., *Jug.* 48,3.

Ad extremum vitæ

CIC., *Læl.*, 10,33.

Immensum obtinentes loci.

Liv., V, 37.

Le français moderne a multiplié grandement l'emploi de ces constructions où un neutre adjectif est suivi d'un substantif qui en dépend :

Les affaires sans l'*ennuyeux* de la boutique.

Alphonse DAUDET, *Numa Roumestan*, ch. XV.

Le *plucheux* d'une selle, le *mat* d'une attache en cuir, le *soyeux* des cheveux longs.

Ch. BLANC,
Grammaire des Arts du Dessin, page 615.

Le *sombre* de la nuit.

Victor HUGO, *Les Misérables*, t. 1, p. 162.

Quiconque s'enfonce dans le *contraire* du jour se sent le cœur serré.

Victor Hugo, *Les Misérables*, t. II, ch. V.

Le *vif* des observations morales ou le *touchant* des prières.

Sainte-Beuve (sur Vinet).

Le *sérieux* de la forêt le gagnait.

Gustave Flaubert,
L'Education sentimentale, t. 2, p. 158.

Là est l'*exquis*, le *vital* du génie du lieu.

Michelet, *L'Insecte* (introduction).

Dans le *vif* de la réalité.

Id., ibid., p. 54.

Dans l'ancienne langue, on trouve plus rarement des exemples de cette construction d'un adjectif neutre suivi d'un mot régime :

En sum sa tur. . . .

Chanson de Roland, 3636.

. . . . de mon avoir
Tot le *meillor* et le *plus chier*.

Chevalier au Lyon, 3118

Il fiert le premerain par mis le *gros del pis*.

Aiol, 6100.

Ou *chaut dou jour*.

Joinville, éd. de Wailly, p. 189.

L'*argu* de ceste demande.

Christine de Pisan, 2e partie, chap. XXVIII.

Car par elle sceit *le principal* de la maison.

Nicolas Oresme, *Economiques d'Aristote*, Ier livre.

Le *destroit* dou passage de le rivière.

FROISSARD, éd. Luce, t. 3 p. 162.

Le moyen français a adopté aussi ces constructions.

Tout le sang luy bouillone au *plus creux* de ses veines.

RONSARD, *Elégie du printemps.*

Et voyant vostre teint où les plus belles fleurs
Perdroient le *plus naïf* de leurs vives couleurs.

Id , *ibid.*

Que songes-tu mon ame emprisonnée?
Pourquoy te plaist l'*obscur* de nostre jour.

Joachim DU BELLAY,
Édition Marty-Laveaux, t. 1, p. 137.

Joachim du Bellay conseillait aux écrivains de son temps d'employer des locutions de ce genre :

Use doncques hardiment.... de l'adjectif substantivé comme le *liquide des eaux, le vuyde de l'air, le fraiz des umbres, l'epes des forestz, l'enroué des cymbales.*

Deffence et illustration de la Langue françoise,
éd. Person. Paris, 1878, p. 140.

Les langues romanes modernes usent également de ces adjectifs au sens neutre, qui ont sous leur dépendance un nom substantif.

PORTUGAIS.

O *escuro* da noite.
O *pittoresco* e o *agradavel* do sitio.
O *moderado* do andamento.
O mais *notavel* do libro.
O *curativo* de todas as molestias.
Nenhum partido tem o *exclusivo* dos homens honestos
O *final* d'esta prevençâo.

O *vivo* da natureza.
O *grave* do caso.
O *particular* da situacão.
Affrontar a opinião publica *no mas vivo* dos seus melindres.

L'espagnol, avec son neutre adjectif, est la langue qui se prête le mieux à ce genre de construction :

ESPAGNOL.

Lo *reciente* de su introduccion en el idioma.
Lo *alegre* de la musica.
Lo *lleno* de sus fuerzas.
Lo *esterile* de su vida.
Lo *economico* de sus precios.
Lo *desastroso* de su politica.
Lo *insistente* de su esclusivismo.
Lo *enganoso* de las aparencias.
Lo *crudo* de la estacion.
Lo *patriotico* de la empresa.
Lo *utopico* de tales programmas.
Lo *principal* de la lingua.
Lo *mas* insignificante del conocimiento del hombre.
Lo *alto* de los muros.
Lo *profundo* de los fosos.
Lo *incomensurable* del pensamiento.
Lo *intimo* de la conciencia.
Lo *cansado* y *molesto* del trabajo.

ITALIEN.

Il correspettivo dei servigii.
Terminare *nel vago* dell'astrazione.
Nel intimo del cuore.
Il signorile dell'eleganza.

Il *poetico* di Erodoto..... il *gastigato* e l'*attraente* di Senofonte.

Revista contemporanea, anno 1867, vol. 49, p. 65.

DEUXIÈME SECTION.

Participes substantivés.

CHAPITRE PREMIER.

PARTICIPES PRÉSENTS EN FONCTION SUBSTANTIVE.

Si les adjectifs ont eu et possèdent toujours en notre langue la faculté de convertir leur idée attributive en fonction substantive, les participes présents ont été admis également par l'usage à substantiver l'idée d'action contenue dans leur thème verbal. De là résulte la fonction substantive au sens neutre que des participes présents ont manifestée depuis les origines de la langue.

En effet, on les voit figurer dans le discours sous l'apparence d'une forme nominale qui ne reflète plus la signification temporelle du verbe. Ils forment ainsi un *nom de chose* exprimant substantivement l'action ou l'état indiqués par le verbe à l'infinitif. Ces mots participiaux prennent rang dans la phrase comme des substantifs capables d'y exercer le rôle de *sujet* ou d'*objet*. Ils contractent aussi un sens neutre ; car ils n'ont qu'une fonction substantive empruntée ; et sous la signification verbale transformée qu'ils manifestent, ils laissent toujours supposer une notion substantive qui ne leur appartient pas en propre et que l'analyse découvre soit dans un pronom sous-entendu, soit dans le mot général *chose*, auxquels s'appliquerait l'idée attributive du verbe à l'infinitif.

Les participes substantivés qui n'expriment pas, comme certains *noms-adjectifs,* des types abstraits, des notions générales, peuvent s'employer aux deux nombres et recevoir toute espèce de déterminatifs ; car par leur nature ils signifient ou des actions ou des états très particularisés, et comme les adjectifs, ils reçoivent encore la fonction substantive en passant par les degrés de l'augmentation ou de la diminution.

Les participes présents avaient, dès les premiers temps de la langue, donné naissance à des neutres : le *vaillant,* le *montant,* le *pesant,* le *tenant,* le *tranchant.*

La langue a gardé ces formes substantivées et consacrées par un long usage; mais, comme nous le verrons ci-après, le participe présent ne s'est pas prêté aussi facilement que le participe passé à l'emploi des formes neutres et le français moderne n'a pas beaucoup ajouté à la liste des neutres de l'ancienne langue.

Comme *nom d'action,* la langue a gardé la forme participiale *vivant* employée avec le rôle d'un régime indirect, tantôt avec l'article, tantôt avec le pronom possessif.

Nous avons exposé ailleurs (1) que l'ancienne langue nous avait transmis un certain nombre de participes présents employés au sens neutre comme noms de choses. Or, le vocabulaire moderne du commerce et de l'industrie nous fournit encore de nouveaux exemples de participes présents faisant fonction de substantifs principalement, comme *nomina instrumenti* :

Un brisant.
Le battant d'un métier, d'une porte.
Le coulant d'une bride.
Un dressant (terme de mine).
Un dormant (terme de menuiserie).

(1) Thèse latine.

Un montant (terme de menuiserie).
Un saillant, id.
Un transparent.
Un tournant.
Un voyant (plaque d'une mire).

Les participes présents ainsi employés au sens neutre ont admis, à l'exemple des adjectifs, une construction très usitée où ils figurent avec la signification de leur idée verbale qui se résout analytiquement en pronom démonstratif neutre et en qualificatif subordonné à ce pronom; c'est une construction analogue à la locution allemande : *das zwingende dieser wirkung.*

Ainsi l'expression l'*important* se traduit par la périphrase équivalente ce *qui importe,* et l'on dit : l'*important* de la chose.

Il en est de même des expressions suivantes :

Le fuyant des ombres.
Le plaisant de l'histoire.
Le piquant de l'affaire.
Le mordant de la voix.
Le luisant d'une étoffe.

Les participes présents peuvent encore être construits avec le même sens neutre, sans l'accession d'un mot complémentaire, et c'est ainsi que la langue actuelle, probablement pour éviter une construction périphrastique, admet des arrangements syntaxiques comme celui-ci : l'*étonnant* en cette affaire, c'est que... L'*étonnant,* forme neutre, équivaudrait à l'expression *ce qu'il y a d'étonnant.*

On trouve aussi, employés comme régimes, des participes présents qui convertissent en substantifs de sens neutre l'action signifiée par leur thème verbal :

Il a beaucoup de *liant* dans l'esprit.

Acad. franç., 7e éd.



CHAPITRE II.

PARTICIPES PASSÉS EN FONCTION SUBSTANTIVE.

Les participes passés, comme les adjectifs, sont également usités en fonction de substantif.

Ainsi que pour les adjectifs, leur emploi syntaxique peut se rapporter à un suppôt non désigné; et alors l'action signifiée par le verbe et l'expression participiale absolue de cette action se réunissent en un seul mot substantivé.

C'est l'action verbale qui s'actualise dans son objet ; c'est l'idée du verbe parvenue à sa réalisation concrète. Ce produit, ce résultat, qui a la valeur prédicative signifiée par l'action verbale, a pour exposant grammatical ces participes substantivés analogues aux neutres des anciens :

τὸ πραττόμενον ; τὸ λεγόμενον

Factum ; dictum.

VIEUX FRANÇAIS.

Il l'i uol faire mult *amet.*

Saint Léger, 34.

Il voulut lui faire tout ce qui pouvait lui être agréable.

(Note de M. Gaston Paris). *Romania*, année 1872, p. 315.

N'empiré ne soiés par mon *dit* enortant.

Doon de Maience, 8594.

Nos panromes la terre sans nes 1. *contredit.*

Gui de Bourgogne, 732.

Dict sans faict
A Dieu deplaict.

LEROUX DE LINCY,
Proverbes français, *XVe siècle.*

Pensé est aussi usité dans le sens du neutre latin *cogitatum* :

... . Or oiez mon *pansé*.

Gaydon, 69.

Sire dist Boïdans, j'en dirai mon *pensé*.

Gui de Bourgogne, 474.

Quant le duc ot congié éu
Et au roy ot fait *son déu.*

Jehan, duc de Bretaigne, 1698.

Ne por *mesfet* ne por *mesdit.*

Renart, 8842.

Comment l'en doit relever de cens, de fié, *vendu,* ou *achaté*, ou *donné*.

Livres de plet, p. 239.

Je tournay le *fendu* deverz moi et en fis escu dou gamboison.

JOINVILLE, éd. de Wailly, § 241.

Del *refait* de la lune. . .

Aiol, 268.

Il leur fu acordé le *parfait* dou jour.

FROISSART, éd Luce, t. 3, p. 51.

Si en iront li compagnon rengier et monstrer sus ces *fossés.*

Idem, t. 2, p. 174.

Et depuis, ait esté paié au dit roy *en acquit* des dittes sommes la somme de....

Lettre de Philippe, duc de Bourgogne, LXXXII.
(Lettres de rois, reines et autres personnages des cours de France et d'Angleterre.)

Les quelles dictes lettres et tout l'*effect* et *contenu* d'icelles.

Lettre d'Édouard III, roi d'Angleterre, LXXXVII.
(Même Recueil).

De là vient que l'on préfère... l'*acquis* au naturel, le difficile et *estudié à l'aysé*.

CHARRON, *la Sagesse*, livre II, chap. X.

Le français moderne renchérit de plus en plus sur cette tendance de la langue à faire du participe passé un *mot absolu* en fonction substantive :

Plongeur de l'*ignoré*..........

Victor HUGO,
Légende des Siècles, nouvelle série, p. 43.

L'horreur du *renfermé*.

Gazette des Beaux-Arts, août 1881, p. 158.

L'œuvre de Musset est d'une étroite unité, mais elle frappe par un caractère d'*inachevé*.

Émile MONTÉGUT,
Revue des Deux-Mondes, 15 juin 1881.

L'espace intermédiaire entre le réel et le *transformé*.

Eugène FROMENTIN,
Les Maîtres d'autrefois, sur Memling.

La langue actuelle donne encore à ces participes substantivés des compléments signifiant l'*appartenance* :

Personne, sauf Rubens, n'a saisi à ce point l'*instantané* du mouvement.

TAINE, *Voyage en Italie*, t. I, p. 361.

Au *monté* du montant.

Victor HUGO,
Les Misérables, 4e partie, livre 6, ch. III.

L'opéra c'est après tout quelque chose comme le *résumé* et le *sublimé* de Paris.

Jules CLARETIE, *La Vie à Paris*.

Ces emplois *absolus* du participe passé se sont étendus progressivement à toutes les branches de l'activité moderne pour signifier des états de la matière, des transformations de substances, des opérations industrielles et commerciales, en un mot, des résultats et des effets dont l'expression est contenue dans le verbe, d'où dérive le participe substantivé.

Nous donnons ci-après une liste de ces participes passés en fonctions substantives, que nous avons groupés selon la catégorie générale des choses dont ils désignent les caractères essentiels ou les éléments spécifiques :

MODES. — Des ruchés, des tuyautés, des crevés, des bouillonnés, des plissés, des gaufrés, un froncé, un coquillé, un liseré, un effilé, le crépé.

Un rempli = ce qui est laissé d'étoffe dans un vêtement quelconque pour faire les coutures. « Laisser un grand *rempli* à la couture daus un corsage. »

LITTRÉ, *Dictionnaire*.

Le négligé, le déshabillé, le débotté, le travesti.

CUISINE. — Des soufflés, des farcis, un consommé, un relevé, un sauté de volaille, le rôti, le bouilli.

INSTRUMENTATION MUSICALE. — Le lié, le lourré, le détaché, le pincé, le démanché du violon.

En italien, dans le même sens, on dit : *pizzicato, staccato ;* au pluriel : *pizzicati.*

DANSE. — Le balancé, le tombé, le glissé, le coulé, les jetés-battus, le chassé-croisé.

CHASSE. — Le lancé, le fermé, les tirés, le raté.

JEUX. — Le refait = coup ou partie qu'il faut recommencer.

JEU DE BILLARD. — Le bloqué, l'avancé-rétrograde, le coulé, les massés.

FINANCES. — L'arriéré, le différé, un reçu, le déboursé, un rompu, un revenu, un trop perçu.

COMMERCE. — Le débouché, le crédit, un acquit, un accusé de réception, un prêté rendu.

DROIT PUBLIC. — Un délibéré, un prononcé de jugement, un référé, un libellé, un plus ample informé.

PEINTURE. — Un embu, un repeint, le rendu des étoffes, le fondu des couleurs, le mal uni.

ADMINISTRATION. — Un permis de chasse, un arrêté, un communiqué, vote par assis et levé, un acquit à caution, être au séparé (régime cellulaire).

ARTS DU DESSIN. — Un ponctué, un levé, un métré, un avant-métré, un toisé.

ESCRIME. — Les coupés, les doublés.

ART DRAMATIQUE. — Le parlé, le phrasé.

ENSEIGNEMENT. — Un abrégé, un résumé, un exposé, un traité, un énoncé, un narré.

§ 4. — ARTS INDUSTRIELS.

Les participes substantivés revendiquent une large place dans le vocabulaire industriel, pour l'expression des divers degrés de manipulation, d'élaboration, de transformation applicables aux substances à ouvrer.

Les substantifs à formes génériques désignent spécialement des ouvrages parachevés, des produits terminés ayant atteint leur unité spécifique, leur individualité finale.

Mais, pour les états intermédiaires, pour les degrés transitoires que traverse une matière en voie d'élaboration, les langues n'ont pas autant de termes substantifs que de positions physiques à dénommer dans une série continue de travaux industriels, qui doivent aboutir à un produit déterminé. Alors, comme pour les catégories déjà citées, la langue a donné la fonction substantive aux participes passés des verbes désignant les diverses phases d'action d'une opération industrielle :

TEINTURERIE. — Dans la teinturerie en noir, il y a en a de plusieurs sortes : le *non chargé* et le *chargé* et même le *surchargé*.

TURGAN, *Les Usines de France*, t. 4, p. 270.

PEIGNAGE. – Avec des laines bien préparées à la carde... une peigneuse *Noble* peut produire en laines fines de 100 à 150 kilogrammes de *peigné* en douze heures.

TURGAN, *ibid.*, t. 5.

Les filateurs qui vendent les étoupes prennent soin de séparer les sortes provenant des différents *peignés*.

Alfred RENOUARD,
Études sur le travail des lins, 108e livraison, Lille.

TISSAGE. — Les *cablés*, — la seconde torsion des *cablés* se fait en réunissant plusieurs de ces bobines sur les mêmes machines.

TURGAN, *Les Usines de France*, t. 4, p. 149.

Le tissage reçoit de la filature les *filés* en fusées.

Le *velouté* de ces maquettes est aussi fait de laine sur une chaine et une trame de fil de lin.

Id., *ibid.*, t. 4, page 75.

Draperie. — Des *matelassés* à grain plus ou moins gros.

Des *ondulés* ou des *ratinés* à boutons.

Id., *ibid*, t. 5, p. 117.

Les *étoffes* de printemps sont, en général, des *chinés* et des *pointillés*.

Id., *ibid*.

Les *quadrillés* à filets, les *côtelés*

Ces étoffes reçoivent des apprêts variés et sont tantôt en velours, tantôt à poils couchés quelquefois en *brut*, souvent en *ondulés*.

Id., *ibid.*, t. 5, p. 124.

Le bon *teint* ne se fait plus aujourd'hui exceptionnellement qu'à Sedan.

Idem, p. 135.

L'*ombré* d'une étoffe, le *lustré*, des métiers en *façonné*.

Le *corsé* du drap.

Id., *ibid.*, t. 5 p. 165.

On lit aussi les expressions suivantes :

Le *brillanté*, l'*uni*, le *façonné*, le *rayé*, des *croisés*.

Menuiserie. — En frappant avec un maillet sur ce poinçon, on produit un *sablé* d'un très bon effet.

Turgan, *Les Usines de France* t. 5, p. 191.

Le *poncé* au charbon.

Id., *ibid.*, p. 192.

Le *plaqué*, par opposition à la menuiserie en *massif*.

Papeterie. Le *défilé* des chiffons.

Une pellée de *cassé* : déchet de papier d'une fabrication antérieure.

Porcelaine. — Le *dégourdi*, le *craquelé*, le *sucé*, le *ressui*.

Le *sucé* : quand la glaçure est absorbée par la pâte.

Le *ressui* : quand la poterie a un aspect mat.

On peut obtenir en moufle des couleurs d'un *glacé* et d'un éclat remarquables.

Charles Lauth, *La Porcelaine.*

Dentelles. — Les dessins sont exécutés par des fils passés dessus et dessous et recroisés par d'autres, de manière que le *toilé* qu'ils forment paraît tissé comme une étoffe.

Turgan, *Les Usines de France,* t. 5, p. 232.

Rubans et soieries. — Les grands *façonnés*, les *unis* de fantaisie.

L'ouvrière doit veiller à ce que les fils ne soient jamais dépareillés, ce qui en constitue le *défilé.*

Id., *ibid.*. t. 6, p. 113.

Lainages. — Châles ordinaires monture chaîne et *rempli.*

On appelle toilinette tous les gilets établis avec l'armure taffetas soit en *uni*, soit en *moucheté.*

Id., *ibid*, t. 8, p. 99.

Les piqués se faisaient à côtes transversales.

Id., *ibid.*, p. 99.

Deux qualités sont essentielles en teinture sur tissus de laine : le *tranché* et l *unisson.*

Id., *ibid.*, t. 9 p. 21.

Brillantés, *écrus* et *façonnés.*

Tarif général des Douanes.

Basins, *damassés*, couvertures en *piqué.*

Tarif général des Douanes.

Arts plastiques. — Petitot a exécuté ses chefs-d'œuvre avec un émail de fusion lente, mais avec des couleurs tendres et très fondantes, qu'il employait au *pointillé.*

Auguste Demmin,
Encyclopédie des Beaux-Arts plastiques, t. 1er, p. 1000.

Le *repoussé*.	Le *cliché*.
Le *cloisonné*.	Le *modelé*.
Le *doublé*.	Un *perlé*.

CHARPENTERIE. — *Piqué* d'un assemblage.

Lorsque les pièces d'un pan sont établies sur lignes et qu'on les a calées avec soin pour qu'elles soient parfaitement immobiles, de niveau, et de devers, on pique les *joints*... et lorsque le *piqué* est terminé, on fait la marque des bois.

EMY, *Traité de l'Art de la Charpenterie.*

Pavés en bois.

Id., *ibid.*

On appelle *joint* la jonction des deux parties, par lesquelles deux pièces en bois qui se rencontrent s'appliquent exactement l'une à l'autre.

Id., *ibid.*

§ V. — DIVERS.

La vitesse du *lancé*, = départ du projectile.

Annales industrielles, 6 novembre 1881.

On tourne le commutateur et on place l'axe sur *isolé*.

Ibid., 30 octobre 1881, p. 560.

Le *figuré* du littoral.

Ibidem, 20 juin 1880.

Le *recuit* du métal.

Ibidem.

Le *bordé* du navire en acier *Landore-Siemens*.

Ibidem, 27 juin 1880, p. 830.

Le but de ce triage est de séparer les *incuits* des *non fusés*.

Ibidem, 1er octobre 1882, p. 422.

Bander le chien, — mettre le chien au *bandé*.

Erich Schiller, *Technological dictionary.*

Le *croisé* du grain du maroquin.

Ibid.

Dorure au *trempé*, dorure au *sauté*.

Ibid.

Le *dégrossi* des glaces.

Ibid.

CHAPITRE III.

DE QUELQUES CONSTRUCTIONS GRAMMATICALES DES PARTICIPES PASSÉS AU GENRE NEUTRE.

Les participes passés ont reçu du latin un emploi au sens neutre dans la fonction qui s'appelle *ablatif* absolu :

LATIN.

Adjuncto vero, ut iidem etiam prudenter haberentur.

CICERO, *De Officiis*, liber II.

Ipse, *audito* castellum Luppiæ flumini appositum obsideri, sex legiones eo duxit.

TACIT., *Ann.*, liber II, cap. VII.

FRANÇAIS.

Et scachez que ne sont perdues
Tant d'influences nullement
Quand descendent sur l'élément
De la terre, *posé* quels soyent
Invisibles et ne se voyent.

JEAN DE MEUNG, *Remontrances de nature*, 228

Tout *consideret*, c'estoit bon qu'il se partesist.

FROISSART, éd. Luce, t. 2, p. 130.

Considéré aussi qu'il sçavoit bien qu'elle estoit sa sauvegarde.

Alain CHARTIER, *Charles VII*, Paris, 1617, p. 178.

Joint que personne ne tient registre de leurs mescontes.

MONTAIGNE, livre 1er, ch. XI.

Ioint que le vent leur chassoyt la pluie contre les visages.

AMYOT, *Pompée.*

Il n'est pas possible de concevoir deux ou plusieurs dieux tels que lui ; et *posé* qu'il y en ait un maintenant qui existe.

DESCARTES, 5me *Méditation.*

Certains participes passés, comme *supposé, vu, attendu, excepté,* restent invariables devant des noms de tout genre et de tout nombre. Ils prennent le rôle de prépositions. Destitués de tout genre grammatical, ils manifestent par conséquent un sens neutre :

Excepté les cas ou gage de bataille poent queoir.

BEAUMANOIR, éd. Beugnot, t. 2, p. 127.

Excepté une chose que le comte de Valois esloignoit trop sa nation.

FROISSART, *Chroniques*, éd. Buchon, livre II, ch. CCXXIX.

Et ordonnerent leur bataille à pied d'une part et d'autre *réservé* quatre cens lances.

Alain CHARTIER, *Charles VII*, Paris, 1617, p. 13.

Toute Angleterre seroit en peril d'estre destruite, *veu* tant de seigneuries joinctes a la couronne.

COMMYNES, éd. Chantelauze, livre III, ch. VIII.

Excetté quelques mots qu'iz tiennent de leurs voesins d'Affrique.

PELLETIER DU MANS, *Dialogue*, p. 177.

La cour leur dict que *consideré* lorripilation.

RABELAIS, *Pantag.*, livre II, ch. XIII.

Attendu le grant aage et indisposition de Lochet.

PASQUIER, *Recherches*, livre IV, ch. XV.

Ces constructions de participes passés invariables et au sens neutre se sont conservées dans le français moderne et y sont d'un usage quotidien.

Comme construction analogue aux participes neutres employés à l'ablatif absolu, la langue française a encore l'expression usuelle : *bien entendu*.

Bien entendu il n'y vit pas celle qu'il cherchait.

Victor HUGO,
Les Misérables, 3me partie, livre 8, ch. I.

ITALIEN. L'italien offre des exemples analogues pour l'emploi au neutre des participes passés, dans les mêmes constructions :

Ma *considerato* poi quanto i principi grandi hanno per male che un lor servo dolendosi dica la verita delle sue ragioni.

Benvenuto CELLINI, *dell' Oreficeria,* cap. XII.

E *fatto* tutte queste diligenzie.

Benvenuto CELLINI, *della Scultura,* III.

Ma *dato* che quella disposizione d'animo che dicono quest filosofi non solo fosse possibile.

LEOPARDI,
Detti memorabili di Filippo Ottonieri.

E *veduto* gran multitudine di gente concorrere.

LEOPARDI, *La Scomessa di Prometeo.*



194

SIXIÈME PARTIE.

DE LA QUESTION ACTUELLE DU GENRE NEUTRE EN FRANÇAIS.

CHAPITRE PREMIER.

OPINIONS DE QUELQUES GRAMMAIRIENS MODERNES SUR LE GENRE NEUTRE.

Dans quelques travaux de philologie moderne, on a traité la question des neutres latins transformés en mots masculins ou féminins dans les langues qui sont issues du tronc latin. On peut consulter à ce sujet la thèse de M. Mercier (1) et l'ouvrage de M. Wilhelm Meyer (2).

Mais la question du genre neutre a été abordée aussi au point de vue des fonctions syntaxiques, et Diez a dit :

> Les langues filles, non pas toutes au même degré, ont conservé du neutre, sa forme et son *idée* dans quelques parties du discours.
>
> *Grammaire des langues romanes* (traduction française), chap. Flexions.

> L'adjectif revêt encore la forme du neutre. Dans la plupart des provinces romanes, la forme du neutre concorde avec celle du masculin : *Il sublime*, *il bello*, le beau, l'utile ; seul l'*enchaînement de la phrase peut résoudre la question du sens.*
>
> *Id.*, *ibid.* (syntaxe du substantif et de l'adjectif).

(1) *De neutrali genere*, Paris, Vieweg.

(2) *Die schicksale des lateinischen neutrums im romanischen*, Halle, Niemeyer.

Si le neutre s'est effacé en français, il n'a pas disparu, pas plus qu'en anglais et en allemand. Seulement il n'a pas en français de signe distinct, et ses formes se confondent en général avec celles du masculin.

CHASSANG,
Nouvelle Grammaire française (cours supérieur), p. 171, 4me éd.

M. Arsène Darmesteter soutient qu'il y a des *raisons psychologiques* pour déterminer le genre (1).

Le masculin fait souvent fonction de neutre en français.....

Taalstudie, n° 6 (varia).

Neutro se llama el genero que no comprende cosas ni personas determinadas sino las indeterminadas e inciertas; el cual en nuestra lingua es propio de los adjetivos y de algunos pronombres; y no admite plural como : lo *bueno*, lo *malo*, lo *justo*, lo *mio*, lo *tuyo*, lo *suyo*, *esto*, *eso*, *ello*, *aquello*, *lo*.

Gramatica de la lengua castellana por la Academia española.

Deve se pois estabelecer como *regra geral* que todo adjectivo que se refere mais a uma *idea* ou *sentido* do que a un nome não tem genero algum e è por consequencia *neutro*.

Soarès BARBOSA,
Grammatica philosophica da lingua portugueza, p. 131.

Ce sens du neutre ne peut s'appliquer dans les langues modernes qu'à des pronoms, à des adjectifs et à des participes en fonctions substantives, car les vrais substantifs sont tous classés entre les deux genres masculin et féminin.

Les adjectifs pouvant revêtir la fonction substantive et la fonction adverbiale gardent la même forme comme adjectif masculin, comme adverbe et comme adjectif neutre substantivé.

La forme, ou ce qu'on appelle la flexion, n'est donc

(1) *Formation des mots composés en français*, p. 201.

pas absolument corrélative de la fonction. Le mot devient un simple exposant sur lequel l'esprit pose une valeur grammaticale et un sens logique particulier.

Fort est : 1° adjectif qualificatif;
2° adverbe ;
3° Adjectif substantivé.

Et dans cette dernière fonction, il présente un sens concret : *le fort de la poutre*, et un sens figuré : *le fort de cet homme est la musique.*

Un grand nombre d'adjectifs sont susceptibles de prendre les mêmes fonctions sans changer de forme.

Les adjectifs, terminés en *e* muet, ont même forme pour le masculin et le féminin. *Habile, facile, tranquille, aimable, agréable.*

Les adjectifs verbaux au masculin singulier ont même forme que le substantif présent invariable.

78

CHAPITRE II.

DE QUELLE MANIÈRE LES MOTS SUBSTANTIVÉS PRENNENT LA SIGNIFICATION DU GENRE NEUTRE.

Maintenant, il nous est permis de dire que la langue française a retenu, par une sorte de descendance historique et d'hérédité intellectuelle, les traits principaux de la discipline grammaticale du latin. Par la fonction substantive, les adjectifs que l'ancienne science grammaticale appelait *absolus*, *indéterminés*, sont de véritables neutres, dont l'idée attributive se substantifie de deux façons :

1° Per abstractum : le *beau*, le *bon*, l'*utile*, le *juste*, l'*honnête*, le *vrai*, le *faux*, le *tragique*.

C'est un genre général, sans réalité individuelle, comprenant toutes choses de même prédicat ; c'est une catégorie abstraite qui, grammaticalement, n'a aucun suppôt apparent.

2° In concreto. Un *faux*, un *bon*, le *moelleux* de ce duvet, le *soyeux* de l'étoffe.

En ce cas, c'est une chose qui se particularise dans la qualité naturelle, dans la propriété physique énoncée par l'adjectif. Quelquefois, et comme acception détournée, un sens figuré est donné à une chose individualisée dans sa désignation adjective.

Le *solide* de ses manières.

(SAINT-SIMON).

Avec cette fonction substantive *in concreto*, le mot adjectif n'exprime encore qu'un côté, qu'une part de

l'individualité substantive, sans désignation précise. C'est la raison de son indétermination et du sens neutre, que la logique lui attribue.

En effet, dans la catégorie de l'espace, les mots : le *haut*, le *bas*, l'*intérieur*, l'*extérieur*, le *lointain*, ne désignent que des parties indistinctes situées vers des points différents de l'étendue visible. C'est ce que désignent les expressions latines *ab imo, ad summum, ab excelso, è longinquo*, qui représentent adverbialement une direction d'un lieu de l'espace à l'œil du spectateur. Les mots au pluriel neutre *ima, infera, excelsa.* — *Ima maris excelsa urbis*, représentaient l'endroit de l'espace, où l'esprit avait en vue les éléments réels qui s'y trouvaient localisés.

Pour la désignation substantive du lieu, les Latins employaient de préférence le pluriel neutre de l'adjectif avec son sens collectif.

Les mots français substantivés au singulier ont retenu le sens de la direction d'un point à un autre; on dit ainsi : de *haut* en *bas*, et ils ont aussi gardé le sens collectif des pluriels neutres latins :

Le *haut* de la ville : *excelsa urbis*.
Le *bas* de la montagne : *ima montis*.

Cependant, quelques-uns de ces substantifs-adjectifs sont aussi usités au pluriel avec le sens collectif des pluriels latins :

Les lointains d'un tableau.
Les *extérieurs* de l'église sont terminés (*exteriora* ecclesiæ).

(*Revue de l'Architecture et des Travaux publics*).

En Bourgogne on dit :

Les *bas* du coteau : *ima montis*.

Dans ces derniers exemples, les mots substantivés au pluriel et employés absolument ont une signification adjective plus prononcée; ils qualifient certains éléments de l'espace sous-entendus et non spécifiés, tandis que le mot substantivé au singulier désigne la totalité de l'idée prédicative constituée en unité logique sous la forme grammaticale dite *absolue.*

Dans la catégorie du temps, les mots : *passé, présent* et *futur* indiquent les moments indéterminés, les périodes flottantes de la durée, où l'esprit arrête sa pensée. Ils représentent le sens d'unité contenu dans les expressions adverbiales latines : *ad præsens, in præsenti.*

Ils représentent encore le sens collectif des pluriels neutres : *præterita, præsentia, futura.*

Pour les effets physiques, les expressions : le *chaud* du jour, le *frais* du vallon, le *soyeux* d'une étoffe, le *grenu* du papier, ne désignent que des effets restreints à certains degrés ou à quelques parties des choses considérées.

Le *chaud* du jour est le temps où le jour est le plus chaud; la *chaleur* du jour est l'impression qu'un jour chaud nous fait sentir.

LITTRÉ, *Dictionnaire*, au mot *chaud.*

Le *frais du vallon* est semblablement une désignation relative dépendant de l'heure et de l'endroit où le vallon manifeste le mieux sa fraîcheur.

A l'inverse des mots *chaleur* et *fraîcheur*, qui ont une valeur spécifique absolue et une action substantive invariable, les mots *le chaud* et *le frais* ont une signification indéterminée dans la mesure et le degré des impressions qu'ils représentent; conséquemment leur sens ne dérive pas d'une force substantive propre, mais d'un

accident, d'un changement qui s'est opéré dans la chose.

Le *soyeux de l'étoffe*, le *grenu du papier* ne représentent qu'une partie de la substance; et cette partie n'a une dénomination que par l'idée prédicative contenue dans l'objet. L'esprit tire à part cette impression physique sous une forme adjective, indépendante d'un accord attributif avec les substantifs qui suivent et qui sont les vrais suppôts de l'idée prédicative particularisée.

Quot modis declaratur substantivatum in neutro genere, Primò, per nomen *Res*, ut: triste, id est tristis res. Secundò, per nomen *pars*, ut: frigidissimum hominis est cerebrum, id est frigidissima pars. Summum domûs, id est summa pars.

Joannis Despauterii, *Syntaxis*, liber VIII.

Cette signification *per nomen pars* s'applique aussi aux autres catégories d'adjectifs substantivés.

Les participes passés avec leur signification d'action verbale réalisée ont le sens de chose produite. C'est le *per nomen res* de Despautières.

Ce sens ne repose pas sur un substantif doté d'un genre fixe, mais sur une chose qui a passé par des états variables et qui devient cela, *hoc*, conditionné par l'action du verbe.

On a appelé d'un nom barbare : *substantifs participiaux*, les substantifs masculins ou féminins tirés du participe passé : un *fait*, un *reçu*, une *armée*, la *criée*. Cette formation n'est pas propre au français, elle se retrouve dans les autres langues romanes, et elle remonte au latin populaire, qui transformait volontiers ses participes passés en substantifs généralement féminins.

A. Darmesteter,
De la Création actuelle de mots nouveaux dans la langue française, p. 55.

Dans les mots suivants, qui désignent des choses, on se trouve en présence de *vrais neutres* :

Un *aggloméré*.
Un *communiqué*.
Un *cliché*.

Id., *ibid*, p. 56.

CHAPITRE III.

DES ÉLÉMENTS EXISTANT EN FRANÇAIS POUR UN EMPLOI RAISONNÉ DU GENRE NEUTRE.

Si l'usage continuait à s'emparer de ces participes neutres à la manière grecque et latine et leur donnait un emploi de plus en plus régulier dans le vocabulaire de la vie moderne, la langue française pourrait organiser méthodiquement une triple série de termes basés sur la dérivation verbale.

Le premier terme serait le *nom;* le second serait le *verbe;* le troisième, le *substantif participial.*

Ce serait un tableau représentant l'idée de l'action, le mouvement de l'action, le résultat de l'action.

Le *Technisches vocabular von Wershoven* (1) nous fournit un paradigme de cette sorte pour la langue allemande et la langue anglaise :

Distillation,	Die destillation.
To distil,	Destilliren.
The distillate,	Das destillat.

En français, par correspondance d'expression, nous devrions avoir :

La distillation.	=	Nom.
Distiller.	=	Verbe.
Le *distillé.*	=	Substantif participial.

(1) Leipsig, Brockaus, 1880, s. 34.

Mais la technologie chimique nous offre déjà un paradigme équivalent. Nous disons, en effet :

Précipitation.
Précipiter.
Le précipité.

En anglais :

The precipitate.

En allemand :

Das præcipitat.

Le génie de la langue française, procédant de la culture latine, ne s'oppose donc pas à constituer une série de mots neutres dits *substantifs participiaux*, sur le modèle des participes neutres latins.

CHAPITRE IV.

DE L'INFLUENCE DES LANGUES ÉTRANGÈRES A GENRE NEUTRE SUR LE FRANÇAIS MODERNE.

Nous devons dire que ces mêmes formes participiales latines revivent à l'état neutre dans le domaine germanique et anglo-saxon en y conservant toute leur valeur étymologique :

ANGLAIS. — Subject, fact, object, debt, abstract.

The adjuncts	The exhibits.
The excerpts	The extracts.
The deposits	The requisites

ALLEMAND. — Das defect, das object, das product, das offert.

Das operat, das tractact, das ornat, das referat, das dictat, das elaborat, das substrat, das præparat, das surrogat, das falsificat, das judicat, das mandat, das manufact, das fabrikat.

Ein petrefact, viele artefacte.

Ces mots germanisés ont des analogues en français : *concordat, certificat, assignat, aggloméral, conglomérat ;* et dans la langue roumaine : *aparat, mandat, preparat, resumat, communicat, deposit, imposit.*

D'ailleurs l'imitation du participe neutre latin transplanté dans le domaine germanique se fait déjà sentir par les frontières du domaine français au nord et à l'est. On dirait une action de contact s'exerçant aux confins des deux langues.

Le mot *fabricat*, par exemple, désignant les objets manufacturés, s'emploie actuellement en Belgique et en Suisse, et certaines publications économiques françaises l'ont adopté à la place de l'expression : *produits fabriqués*

Fabricat a passé en anglais : *the fabricate*; en hollandais : *het fabrikaat*; en italien : *i fabricati.*

En portugais, nous avons rencontré le terme : *os artefactos.*

Le génie germanique fait encore revivre des adjectifs neutres latins, qui ont leurs correspondants en français terme pour terme :

Das universelle	L'universel.
Das individuelle	L'individuel.
Das reale	Le réel.
Das absolut	L'absolu.
Das positive	Le positif.
Das formale	Le formel.
Das historische	L'historique.
Das principielle	Le principal.
Das personal	Le personnel.
Das matérial	Le matériel.
Das korrectiv	Le correctif.
Das primære	Le primaire.
Das secondære	Le secondaire.
Das normale	Le normal.

et avec le superlatif :

Das interessanteste	Le plus intéressant.
Das rationellste	Le plus rationnel.
Das naivste	Le plus naïf.

Les langues germaniques et l'idiome anglo-saxon usent également de neutres latins avec leur forme latine.

ALLEMAND. — Das curiosum, ein curiosum. Das

definitivum, das universum. Ein vacuum, ein unicum, ein datum.

Au pluriel : die originalia, die activa, die passiva, die curiosa, die antiqua, die continua, privatissima im sanskrit, verthwolle unica.

ANGLAIS. — A vacuum, a medium, a modicum, a præmium.

The extemporalia, Intermedia, the mining notabilia, the experimental data, the superincumbent strata.

Des noms neutres latins avec la terminaison *um* s'ajoutent successivement aux vocabulaires des langues modernes :

ALLEMAND. — Das individuum, das collectivum, das stadium, das studium, das publicum, das lese-publicum, chemisches prakticum, das remedium, das absolutorium, das provisorium, das consortium, das repetitorium, das præsidium, das dictum, das extraordinarium des kriegs budgets, das mixtum, das compositum, das colloquium, das medium, das moratorium.

Des noms de forme neutre latine ont été créés pour désigner des lieux d'habitation, des édifices publics, à l'imitation des noms latins : *Nimphæum, Augusteum.*

Das conservatorium, das observatorium, das Joanneum, das Ferdinandeum, das Tergesteum, das Theresianum, das Francisco-Carolinum, das polytechnicum.

En Suisse, on dit : le *polytechnicum* de Zurich.

ANGLAIS. — *Orphan-asylum, royal aquarium.*

Le français a comme noms d'édifice : le *museum*, l'*aquarium* du jardin d'acclimatation.

Il emploie, en outre, pour diverses désignations, des mots latins, qui n'ont subi aucun changement :

Un quantum, *le summum*, *un factum*, *un postulatum*, *un substractum*, *un impedimentum*, *un desideratum*, *un post-scriptum*, *un memorandum*, *un referendum* (usité en Suisse), *un consortium* (syndicat de banques), *un moratorium* (usité en Suisse).

CHAPITRE V.

DE QUELQUES EMPLOIS SYNTAXIQUES DE GENRE NEUTRE QUE LE FRANÇAIS PEUT EMPRUNTER AUX LANGUES ANCIENNES ET QUI RÉPONDENT A DES BESOINS LOGIQUES DU TEMPS PRÉSENT.

Les langues anciennes, avec leur participe présent pour marquer le nom de l'agent et avec leur participe passé au neutre qui désigne l'acte, le résultat, ont le privilége de désigner sûrement à l'aide du même thème verbal diversifié, les deux termes corrélatifs de l'agent et de la chose faite.

L'usage n'a pas encore permis à la langue française d'employer les mêmes ressources syntaxiques pour toutes les désignations de la pensée ; aussi, il est arrivé que le langage philosophique moderne, soit dans les traductions, soit dans les compositions originales, a emprunté au vocabulaire latin les expressions corrélatives du *res agens* et du *res acta* :

Exemples : « Le *percipiens* et le *perceptum*, le *cognoscens* et le *cognitum*, l'activité du *visum* et du *videns*, du *sonans* et de l'*audiens* sont indivisibles. »

A. Bain, *Les Sens et l'Intelligence* (Appendice), traduction de Cazelles, p. 600.

Le percipiens et ses percepta.
Le cogitans et ses cogitata.
Le perceptibile extérieur.
Le relatum et le correlatum.

Eodem loco (Passim).

Dans Montaigne, nous avons trouvé une construction analogue à l'emploi latin d'un participe passé neutre opposé à un participe présent :

« Et nous, et nostre jugement, et toutes choses mortelles vont coulant et coulant sans cesse; ainsi, il ne se peut establir rien de certain de l'un à l'autre et le *jugeant*, et le *jugé* estans en continuelle mutation et bransle. »

Essais, livre II, chap. XII.

La langue de la médecine, pour bien trancher la différence essentielle entre la fonction physiologique et le produit de la fonction, emprunte également des expressions toutes faites aux ancêtres latins.

Ainsi, dans les ouvrages modernes, nous rencontrons les trois expressions suivantes dérivées d'un même thème :

Sécrétion ...... Fonction sécrétoire.

Secretum...... Produit sécrété.

Secreta........ Produits des fonctions sécrétoires.

Semblablement on appelle :

Ingesta........ Les substances introduites dans les voies digestives.

Circumfusa.... Les poussières et les germes du milieu ambiant.

Extravasat .... Un produit excrété.

Nous avons trouvé aussi l'expression des *contagium animés* qui différencie la matière virulente de l'action infectieuse du contact.

L'étude du monde extérieur a porté l'esprit humain à marquer davantage les effets physiques et concrets.

La science a aussi un besoin constant d'éléments formels pour la désignation des séries de choses, qui augmentent incessamment l'inventaire des connaissances humaines, et l'on peut signaler comme une particularité curieuse les emprunts répétés qu'elle a faits aux langues anciennes pour en tirer tout un vocabulaire de mots neutres. Bien plus, sur les paradigmes neutres de leurs déclinaisons, elle a forgé un grand nombre de mots nouveaux.

Or, si l'on considère que la science moderne n'a point de frontières nationales, que sa terminologie s'unifie de plus en plus, que sa technologie se systématise dans une sorte de langue universelle, il pourra arriver que, par une influence réciproque, les particularités modales de chaque idiome s'effacent et que, par suite de cet effacement, il ne reste plus, en ce qui concerne le domaine scientifique, qu'un lexique uniforme, dont les termes auront un genre général commun et auxquels, dans les langues à trois genres, on associera les articles et les qualificatifs neutres, et dans les langues à deux genres, les articles et les qualificatifs du *genus commune*, le masculin-neutre.

Les congrès internationaux de tous les corps savants créeront insensiblement un langage scientifique uniforme.

Déjà le congrès des électriciens a institué dernièrement les noms qui devaient être donnés à certaines unités des forces électro motrices. C'est l'*Association scientifique anglaise* qui a pris l'initiative de la proposition. Il en est résulté des mots sans physionomie grammaticale générique, comme : un *Ohm*, un *Ampere*, un *Coulomb*, un *Farad*, que la langue anglaise met au neutre et que notre langue française doit nécessairement transporter au genre *commun*, *masculin-neutre*.

A la longue, si l'invasion de tels mots continue, notre genre masculin, pour ces désignations scientifiques, deviendra ce que les Allemands appellent: *das sachliche genus.*

Une autre raison subsiste pour développer ces changements dans la constitution du genre masculin. Les mots communs, qui représentent des parties de la matière, comme les termes suivants : *corps*, *éléments. articles*, disparaissent du langage scientifique comme expressions de substances, et il ne reste en leur lieu et place que des qualificatifs concrets, qui résument en un seul mot la valeur de substance et la valeur spécifique. Le qualificatif ainsi substantivé prend véritablement le sens du *sachliche genus.*

La chimie, la pharmacie, les sciences physiques fournissent un grand nombre d'expressions de ce genre : *Les fluides, les solides, les explosifs, les colorants, les acides, les caustiques, les amers.*

Un adjuvant, un épaississant, un réactif, un succédané, un émonctoire, un sudoripare.

Des masticatoires, des narcotico-âcres, des stimulants-diffusibles.

CHAPITRE VI.

DES EMPLOIS SYNTAXIQUES DU GENRE NEUTRE USITÉS DANS LE LANGAGE DE L'*ARGOT* ET DANS LES PATOIS DE FRANCE.

Des expressions analogues du langage populaire révèlent dans les classes laborieuses de la nation un sentiment plus intense du positif de la vie.

La langue que l'on appelle *argot*, et qui a maintenant ses dictionnaires, traduit des séries d'êtres et de choses par des qualificatifs exprimant le particulier de leurs actions ou leur qualité essentielle :

Un ardent............. =	Chandelle.
Le ballant..............	Le bras.
Le battant.............	Le cœur.
Un beuglant............	Un café-concert.
Un blafard de vingt ronds.	Pièce de vingt francs.
Un caillé (couvert d'écailles).	Poisson.
Des cassés..............	Débris de pâtisserie.
Du soigné, du dur.......	Des coups.
Avoir un bon creux.....	Une voix sonore.
Le dur.............	Fer des voleurs.
Etre au dur.............	Travaux forcés.
Du mince.......	Papier à lettre.
Du noir.................	Café.
Du raide................	Eau-de-vie de basse qualité.
Le grenu	Le blé.
Le salé.................	La mer.
Le luisant..............	Le jour.
Le dardant.............	L'amour.
Le soufflant............	Le fusil.

Le brisant.............	=	Le vent.
Le glissant............		Le savon.
Le bruyant.............		Le tambour.
Le cassant.............		Le biscuit de mer.
Le ployant.............		Le portefeuille.

Lucien Rigaud,
Dictionnaire de l'Argot moderne, Paris, Ollendorf, 1881.

Tous ces termes substantifient l'idée attributive qu'ils contiennent, avec le sens neutre qui existe en latin dans le participe présent, *movens* = *meuble*, le participe passé, *scriptum* = *l'écrit*, l'adjectif, *tragicum* = *res tragica*.

Les mêmes emplois de qualificatifs substantivés se retrouvent dans les patois de France.

Le poumé......	=	Cidre fait avec des pommes.
Le renfarmé....		Terrain clos de haies.
Le revetu......		Grain de blé auquel la balle est restée adhérente.
Le sarci........		Reprise faite à une étoffe; du latin *sarcire*.
Terré..........		Plancher en terre grasse.
Traité..........		Grand repas; du verbe *traiter*, au participe.
Garant.........		Vieux pied d'arbre qui sert à limiter la propriété.
Joignant.......		Les joignants d'un bois, d'un pré.
Comptant......		Pleurer tout son comptant.
Semblant.......		A mon semblant, à mon avis.
Tornant........		Au tournant du bois.
Tournant-virant.		Un moulin avec ses tournants-virants.
Prendre du grous		Acquérir de l'embonpoint.
Indécis.........		Indécision; il est dans l'indécis.
Las............		En avoir tout son las : j'ai dansé mon soûl et mon las.
Parfond........		Le profond de la rivière.
Sombre........		Se dit d'une terre en labour première façon : Cette terre est en sombre.

Vert........... = **Jouer au vert**; sorte de jeu où l'on est obligé d'avoir sur soi quelques feuilles de **vert**.

Un ***supposé*** que je serais l'roi tu verrais comme ça l'irait.

Comte Jaubert, *Glossaire du centre de la France*.

CONCLUSION.

En résumé, la langue française n'a pas assigné de genre neutre aux noms substantifs qui sont classés et divisés entre le genre masculin et le genre féminin. Elle a seulement gardé l'idée et le sens du genre neutre pour certains emplois syntaxiques réservés aux mots dépendants, comme : pronoms, adjectifs et participes, qui en latin, par suite des lois de l'accord, pouvaient se décliner également dans les trois genres. Ces mêmes mots, affranchis de la subordination de l'accord, avaient en outre la propriété ou de devenir des neutres substantivés, ou d'apparaître comme des prédicats invariables en exerçant exclusivement ces deux fonctions dans le genre neutre.

La langue française a reçu du latin ces emplois syntaxiques du genre neutre, et nous avons cherché à les exposer dans l'évolution historique de la construction grammaticale. Tout ce développement de la syntaxe française a abouti à supprimer les flexions distinctives du latin, qui servaient à désigner grammaticalement des mots employés dans une acception indéterminée. Car ces mots, termes pronominaux ou attributifs, se révélaient par le genre neutre et commandaient l'accord grammatical aux éléments subordonnés. Mais la constitution logique de l'esprit latin s'est communiquée au

génie de notre langue et lui a inoculé la faculté féconde de reproduire par un système varié d'*emplois syntaxiques* les énonciations du discours qui, touchant à l'indétermination, sont formulées en dehors de la catégorie grammaticale du genre et pour lesquelles le latin offrait les formes particulières de son genre neutre.

Toute langue étant une logique appliquée et le français s'étant constitué dans la discipline intellectuelle du latin, il n'est pas étonnant que notre langue ait remplacé par des dispositions de syntaxe les formules flexionnelles qui, chez les Latins, exprimaient certains arrangements logiques de la pensée. Et de même qu'une forme unique peut servir successivement en français à des emplois différents, comme le prouve, par exemple, la forme participiale en *ant*, qui donne des adjectifs verbaux, des participes présents, des gérondifs, des adverbes, des prépositions et des conjonctions; semblablement le genre neutre du latin a pu garder dans la langue française sa force et sa signification logique par l'instrument des *emplois syntaxiques*, qui sur une même forme masculine reflète les données diverses du discours et les vues différentes de l'esprit.

Le genre neutre, dépouillé de signe formel, subsiste donc en français avec le rôle d'une fonction syntaxique, qui a pour caractères distinctifs :

1° Une privation de genre ;
2° Une résolution périphrastique ;
3° Une acception attributive et indéterminée.

§ I.

L'état privatif, c'est-à-dire l'absence de genre, s'applique surtout aux fonctions pronominales.

En effet, le démonstratif général *ce* est employé pour

énonçer toute chose et même toute personne considérées comme des objets simples de la pensée et en dehors d'une détermination de genre grammatical.

Il en est de même du sujet neutre *il* et du régime neutre *le*, qui représentent, le premier une action verbale mue dans un mode temporel, et le second un ou plusieurs éléments du discours de tout nombré, de tout genre ou sans genre.

L'état privatif se rencontre encore dans les emplois d'adjectifs comme prédicats invariables en rapport avec des mots, qui ne leur imposent ni l'accord de nombre ni l'accord de genre. C'est le cas des adjectifs *un*, *autre*, *même*, *plein*, dont nous avons exposé les constructions et c'est aussi le cas des adjectifs en fonction adverbiale.

§ II.

La *résolution périphrastique* s'adresse aux mots neutres substantivés, qui deviennent par l'analyse une circonlocution verbale, dont le sujet est un mot général sous-entendu, comme : *la chose*, *ce genre*, *cette partie*.

On peut donc traduire ces mots par la formule conjonctive ordinaire *ce qui*, à laquelle s'ajoute le verbe de l'action attributive. De la sorte, le verbe qui suit est le même verbe auquel appartient le participe substantivé ou c'est le verbe substantif, mais accompagné du mot de qualité, qui a été employé absolument au genre neutre :

Participes substantivés :

Le *rendu*	=	ce qui est rendu.
Le *fondu*		ce qui est fondu.
L'*empli*		ce qui est empli.
L'*arriéré*		ce qui est arriéré.
Le *ponctué*		ce qui est ponctué.

Adjectifs substantivés : L'*honnête*, le *bon*, le *pur* = ce qui est honnête, bon, pur.

Le *lourd*	=	la partie qui est lourde.
Le *fort*		la partie qui est forte.
Le *faible*		la partie qui est faible.

La résolution périphrastique montre enfin le caractère attributif des mots substantivés, puisqu'ils figurent comme des qualificatifs s'appuyant sur des termes substantifs supposés. On pent donc les regarder comme des expressions attributives par l'ellipse d'un substantif. Ils fonctionnent dans le discours comme des mots *absolus*, mais ils couvrent un suppôt logique réclamé par l'analyse.

§ III.

Quant à l'indétermination des mots substantivés, elle se manifeste dans l'extension variable de leur acception attributive. Ainsi, logiquement, les adjectifs en fonction de substantifs ont une signification qui s'étend d'un extrême à un autre, du tout à la partie, du total à la fraction, de la multiplicité collective à l'unité individuelle.

Ils peuvent ainsi retenir et la fonction substantive et les formes d'augmentation et de diminution propres aux adjectifs, comme dans les exemples suivants empruntés au langage usuel :

De plus fort en plus fort.
De plus beau en plus beau.
De pire en pire.
De moins bon en moins bon.

Dans sa plus grande extension, le sens de ces mots

indique une catégorie entière de choses, un genre, une classe, ils ont le sens de totalité et une signification *in abstracto* : le *bon*, le *simple*, le *beau*, l'*utile*, l'*absurde*, le *comique*. Avec cette acception, ces adjectifs substantivés se construisent avec l'article *le*, au nombre singulier et sans déterminatif.

Au contraire, dans le sens le plus restreint, ces mêmes mots signifient une fraction quelconque de l'idée attributive ; c'est alors le plus souvent une signification *in concreto* ou tout au moins une unité particularisée. En effet, les termes cités, *le bon*, *le simple*, *le beau*, *l'utile*, *le comique*, *l'absurde*, deviennent en se particularisant ou des choses de l'ordre réel, ou des objets spécialisés de la pensée :

Le bon de pain, *ce bon à tirer*.
Le beau de l'affaire.
Un simple (herbe) *doué d'une grande vertu*.
Etre d'un comique achevé.
Aucun absurde (exemple de Montaigne).
Un assurdo (italien), *um absurdo* (portugais), *un utile* (italien).

Au singulier, ces mots substantivés se construisent avec l'article *le* et quelques-uns aussi avec les adjectifs numéraux, indéfinis, possessifs et les pronoms démonstratifs. Construits avec l'article *le*, ils sont suivis d'un déterminatif.

Au pluriel, ces mots désignent une réunion indistincte de choses de même catégorie : *les solides*, *les liquides*, la chute *des graves*.

Les adjectifs substantivés ont seuls la propriété de fournir des mots de catégorie générale ; c'est leur acception la plus usitée, et depuis les premiers temps de la langue, c'est leur emploi le plus fréquent. Ils sont, en outre, pris dans l'acception restreinte et particularisée ;

mais leur usage en ce sens est encore limité et plus rare que dans les autres langue romanes.

Les participes employés substantivement n'ont pas l'acception d'une catégorie générale comme les adjectifs substantivés. Ils sont destinés à formuler substantivement, au participe présent, l'action verbale qui agit comme force et comme cause, au participe passé, l'action verbale qui est produite comme effet et comme résultat. C'est donc le verbe au mode participe qui devient soit un *nom d'action* pour signifier la force active de son principe étymologique, soit un *nom de chose* pour traduire avec la notion du temps passé l'effet de l'action signifiée par le verbe.

Les participes présents comme *nom d'action* sont usités surtout dans la technologie industrielle. Ils servent à dénommer des appareils ou des pièces d'appareil qui réalisent un mouvement essentiel de mécanique :

Un dressant, un volant, uu battant, des tournants de meule, des tirants, etc.

C'est l'emploi le plus récent et le plus moderne qu'ils aient trouvé dans notre langue.

Ils expriment encore des objets naturels : *des brisants, des versants, des courants.* C'est ainsi qu'ils ont été d'abord usités pour exprimer des choses concrètes.

Le français moderne a, en outre, maintenu l'usage des participes présents substantivés pour des désignations *in abstracto : le pesant, le montant, le vaillant*, etc. Ces expressions sont dans notre langue les emplois le plus anciennement admis du participe présent en fonction substantive.

Les participes passés substantivés constituent les formes de langage qui ont pris le plus large développement dans la langue moderne. Ils signifient des effets,

des résultats, des transformations de substance, des élaborations de matière.

Le langage usuel a même tellement adopté cette forme participiale qu'il est allé jusqu'à convertir en une façon de participes passés des mots de choses, qui n'ont pas fourni directement des dérivés verbaux. Ainsi les mots *pierre*, *poire*, *pomme* ont fourni les formes *perré* = lieu pavé de pierres, *poiré* = boisson faite avec des poires, *poumé* = cidre fait avec des pommes macérées dans l'eau (1).

De même, dans les exemples cités plus haut et empruntés aux vocabulaires industriels, nous avons rencontré des mots, tels que : *les quadrillés*, *le craquelé*, qui sont des participes passés au neutre quoique le *Dictionnaire de l'Académie française* les qualifie d'adjectifs.

Tous ces participes substantivés doivent appartenir au genre neutre. En effet, ils ne sont pas des substantifs formels ; ils sont des modes verbaux, des formes participiales exprimant dans une signification temporelle des causes ou des effets qui dépendent d'un sujet sous-entendu et qui recouvrent une notion substantive étrangère au sens verbal.

Il en est de même pour les adjectifs substantivés, qui ne désignent pas une substance proprement dite individualisée dans un genre grammatical, caractérisée dans une figure appellative qu'ont fixée l'étymologie et une structure formelle, mais qui désignent une catégorie collective, un état général et indistinct de choses signalées seulement par une dénomination attributive. En outre, comme ces adjectifs substantivés expriment encore dans un sens partitif et également indistinct un mode particulier de l'être et de la matière en général, on peut dire que, pour la mathématique de l'esprit qui

(1) Comte JAUBERT. — *Glossaire du centre de la France.*

se reflète dans le mécanisme grammatical, ces mots sont comme des *grandeurs variables* dont la signification flotte entre des termes opposés.

En recensant les diverses branches de la littérature française, nous avons voulu démontrer la grande faveur dont jouissaient les mots substantivés auprès des écrivains les plus autorisés de l'époque actuelle. Nous avons exposé que la langue philosophique de l'âge présent avait fait lever une ample moisson de mots substantivés au sens neutre, soit pour formuler des catégories générales de concepts, soit pour traduire en notre langue des mots neutres empruntés aux Grecs, aux Latins et aux langues germaniques.

Nous avons indiqué encore que les poètes et les prosateurs avaient de plus en plus recours aux différentes sortes de mots substantivés, les uns pour traduire en paroles suggestives les forces mystérieuses, les puissances intimes de la nature ainsi que les horizons illimités de l'univers et le monde inaccessible ou inconcevable qui est au-delà du visible ; les autres pour énoncer en formules attributives les côtés changeants, les éléments variables, les dehors fuyants de la réalité, tous les accidents de la couleur, qui se succèdent incessamment sur la trame générale des choses, toutes les vibrations sonores qui font retentir en notre âme les modalites harmoniques du monde extérieur.

D'ailleurs, l'esprit scientifique moderne, l'enseignement industriel, l'éducation professionnelle changent peu à peu le point de vue de l'esprit et les conditions de la vie du langage.

Sous l'influence prépondérante de la méthode expérimentale et de la grande activité matérielle de l'époque, l'esprit cherche plutôt à fixer la détermination des choses dans un sens concret, qui individualise moins que

le sens abstrait les objets de la pensée considérés ainsi sous la forme extérieure d'un groupement d'éléments composants.

Nous avons constaté cette évolution dans le domaine des sciences, du commerce et de l'industrie.

Les sciences veulent des termes pour la distinction de la cause et de l'effet, l'industrie pour exprimer les produits réalisés, le commerce pour qualifier l'ordre spécifique de ses opérations, et nous avons vu que ces termes ont été dérivés des adjectifs et des participes au sens neutre, parce que c'est seulement avec ce sens neutre qu'ils pouvaient être employés absolument et comme substantifs.

Les patois nous ont aussi montré que l'idiome national, dans ses milieux divers, avait aussi le tempérament propre à traduire l'idée du neutre par l'usage de fonctions syntaxiques analogues

Enfin le langage populaire et la langue de l'argot nous ont prouvé également que les mêmes actions avaient produit les mêmes effets dans les couches les plus profondes de la vie française.

Vu et approuvé :

Aix, 1er mai 1883.

Le Doyen de la Faculté des Lettres d'Aix,
HERMILE REYNALD.

Vu et permis d'imprimer :

Le Recteur,
BELIN.

227

TABLE DES MATIÈRES.

TROISIÈME PARTIE.

ADJECTIFS ET PRONOMS EMPLOYÉS ABSOLUMENT AU SENS NEUTRE, EN FONCTIONS DE SUJET OU DE PRÉDICAT.

QUATRIÈME PARTIE.

ADJECTIFS NEUTRES EN FONCTION ADVERBIALE.

CINQUIÈME PARTIE.

FONCTIONS SUBSTANTIVES.

PREMIÈRE SECTION.

ADJECTIFS SUBSTANTIVÉS DE SENS NEUTRE.

DEUXIÈME SECTION.

PARTICIPES SUBSTANTIVÉS DE SENS NEUTRE.

SIXIÈME PARTIE.

DE LA QUESTION ACTUELLE DU GENRE NEUTRE EN FRANÇAIS.

930

ERRATA

Page	6, en note,	*au lieu de* :	mietz,	*lire* :	miels.
—	7, ligne	21,	—	repondre,	—	respondre.
—	8, —	21,	—	id. Chassand,	—	éd. Chassand.
—	19, —	1,	—	te l'annonce,	—	le t'anonce.
—	33, —	2,	—	3101,	—	3160.
—	33, —	25,	—	buvait,	—	buvoit.
—	54, —	20,	—	quiquid,	—	quidquid.
—	61, —	27,	—	chanterai al seigneur,	—	chanterai al seignur.
—	61, —	29,	—	glorians,	—	glorianz.
—	64, —	12,	—	serait,	—	seroit.
—	68, —	6,	—	chacune.	—	chascune.
—	72, —	10,	—	perfectó.	—	perfecto.
—	74, —	28,	—	trabayo,	—	trabajo.
—	75, —	3,	—	neprevedat,	—	neprevedut.
—	78, —	10,	—	3,	—	111.
—	79, —	18,	—	batit,	—	bastit.
—	81, —	28.	—	galiscismos,	—	galicismos.
—	82, —	1,	—	raves,	—	reves.
—	82, —	7,	—	castillano,	—	castellano.
—	87, —	16,	—	ni,	—	ny.
—	87, —	18,	—	etre,	—	estre.
—	88, —	6,	—	sustantif,	—	substantif.
—	89, —	10,	—	adjectf,	—	adjectif.
—	89, —	28.	—	serait,	—	seroit.
—	93, —	12,	—	9738,	—	9378
—	94, —	11,	—	estrivière,	—	estriviere.
—	103, —	19,	—	tenus en destret,	—	teuuz a destret.
—	104, —	3,	—	certain,	—	ciertain.
—	104, —	5,	—	en plein,	—	a plein.
—	111, —	8,	—	Algaumes,	—	Alyaumes.
—	111, —	12,	—	eux,	—	eus.
—	137, —	15,	—	invariablement,	—	insatiablement.
—	177, —	19,	—	lingua,	—	lengua.
—	193, —	21,	—	quest,	—	questi.

OBSERVATIONS

Page 78, ligne 15, remplacer le titre : *Testament*, par le titre : *Remontrances de nature.*

— 137, — 15, la citation doit être rétablie en deux vers.